

3. INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

3.1 Démarche RSE et méthodologie de reporting du Groupe	74	3.4 Informations sociétales	115
3.1.1 Démarche RSE du Groupe	74	3.4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	115
3.1.2 Méthodologie de reporting RSE	75	3.4.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société	117
3.2 Informations sociales	78	3.4.3 Sous-traitance et fournisseurs	120
3.2.1 Emploi	78	3.4.4 Loyauté des pratiques	123
3.2.2 Organisation du travail	82	3.5 Rapport de l'organisme tiers indépendant	127
3.2.3 Relations sociales	83		
3.2.4 Santé et sécurité	85		
3.2.5 Formation	88		
3.2.6 Égalité de traitement	90		
3.2.7 Respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)	93		
3.3 Informations environnementales	94		
3.3.1 Politique générale en matière d'environnement	94		
3.3.2 Pollution et gestion des déchets	99		
3.3.3 Utilisation durable des ressources	103		
3.3.4 Changement climatique	109		
3.3.5 Protection de la biodiversité	113		

3.1 Démarche RSE et méthodologie de reporting du Groupe

3.1.1 Démarche RSE du Groupe

Le présent document rassemble les indicateurs RSE les plus pertinents au niveau du groupe Bouygues. L'ensemble des autres indicateurs RSE est consultable sur le site internet du Groupe (www.bouygues.com), ainsi que sur ceux de ses métiers^a.

Attentif à l'impact de ses activités, Bouygues place la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie et fait évoluer ses modèles économiques en conséquence. Le Groupe souhaite, au travers de ses cinq métiers, être le référent de solutions responsables et s'appuie pour cela sur de bonnes pratiques dans les domaines social, environnemental et sociétal. Ces dernières sont pilotées au moyen d'indicateurs fiables et vérifiés dans une démarche d'amélioration continue et de conformité.

Les objectifs de la démarche RSE de Bouygues sont les suivants : réduire l'impact de l'entreprise sur les écosystèmes, mieux expliquer ses activités, répondre aux attentes des parties prenantes et accroître son attractivité. Bouygues est par ailleurs convaincu que l'apport de solutions responsables est un axe de développement économique majeur pour ses métiers.

La stratégie du Groupe repose sur la décentralisation et la responsabilité des métiers. Olivier Bouygues, directeur général délégué du groupe Bouygues, porte la responsabilité des actions de développement durable au niveau Groupe. Au sein de Bouygues SA, la société mère, la direction centrale Développement durable - Qualité Sécurité Environnement (QSE) assure, en lien avec les directions fonctionnelles, la coordination de la démarche globale, ainsi que le partage et la diffusion des bonnes pratiques, notamment en animant des comités transversaux.

Fin 2013, Bouygues a réalisé, avec l'aide d'un cabinet indépendant, une étude de matérialité^b afin d'identifier ses enjeux RSE prioritaires de groupe industriel diversifié. L'objectif de cette étude, élaborée à partir de recherches documentaires et d'une enquête menée auprès d'un panel de parties prenantes, est de confirmer l'échelle d'importance des impacts RSE du Groupe afin d'attribuer un ordre de priorité à sa démarche. Celle-ci porte donc essentiellement sur les principaux enjeux identifiés par l'enquête. Elle est complétée par des démarches Métiers portant sur leurs thèmes spécifiques.

3.1.1.1 Responsabilité sociale

Les trois axes sociaux majeurs relevés par l'enquête de matérialité Groupe sont les suivants :

- la réduction du nombre et de la gravité des accidents du travail, l'amélioration de la santé des collaborateurs ;
- le développement des compétences des collaborateurs ;

- la promotion du respect des conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Une importance spécifique est donnée aux démarches concernant ces trois thématiques, ainsi qu'aux indicateurs associés, avec un travail d'élargissement à l'international pour ces derniers. À titre d'exemple, le nombre d'établissements internationaux de plus de trois cents salariés disposant de plans de formation et d'instances de représentation du personnel est désormais suivi.

3.1.1.2 Responsabilité environnementale

Les trois axes environnementaux majeurs relevés par l'enquête de matérialité Groupe sont les suivants :

- la gestion et le recyclage des déchets ;
- la réduction des émissions de gaz à effets de serre ;
- la réduction des consommations d'énergie.

Ces domaines sont identifiés comme stratégiques pour Bouygues qui a vocation à figurer parmi les apporteurs majeurs de solutions face aux défis planétaires que représentent les dérèglements climatiques et la raréfaction des ressources. La construction durable et l'aménagement urbain intelligent font partie de ces solutions. En outre, le Groupe mène des actions pilotées à l'aide d'indicateurs pour réduire l'impact environnemental de ses activités.

3.1.1.3 Responsabilité sociétale

Les trois thématiques sociétales majeures relevées par l'enquête de matérialité Groupe sont les suivantes :

- le respect de l'éthique des affaires et la lutte contre la corruption ;
- la prise en compte de la RSE par les fournisseurs et les sous-traitants ;
- la contribution aux bassins d'emploi locaux.

Sur les deux premiers points, une action forte a été entamée au niveau du Groupe avec l'édition de programmes de conformité (concurrence, anti-corruption, information financière et opérations boursières, conflits d'intérêts) et la formalisation d'une politique RSE appliquée aux Achats Groupe, venant respectivement compléter le code d'éthique et la charte RSE fournisseurs. Par ailleurs, les politiques d'insertion et de mécénat font l'objet d'une attention particulière tant en France qu'à l'international.

(a) www.bouygues-construction.com, www.bouygues-immobilier-corporate.com, www.colas.com, www.groupe-tf1.fr, www.corporate.bouyguetelecom.fr

(b) étude de matérialité : étude ayant pour objet d'identifier les enjeux RSE prioritaires de l'entreprise en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes et les impératifs de son activité

3.1.2 Méthodologie de reporting RSE

3.1.2.1 Organisation du reporting

Au sein de la société mère, la direction centrale Développement durable - Qualité Sécurité Environnement (QSE) assure la coordination de la démarche globale RSE, ainsi que la consolidation des indicateurs inclus dans la campagne de reporting.

La direction centrale Développement social est en charge de la coordination et de la consolidation du volet social du reporting du Groupe et contribue au processus de reporting extra-financier.

La collecte des données sociales, environnementales et sociétales repose sur la décentralisation et la responsabilité des métiers. Chaque métier assure la fiabilité et la vérification de son reporting, permettant ainsi la consolidation des indicateurs au niveau de Bouygues SA.

3.1.2.2 Sélection et définition des indicateurs

Bouygues est un groupe industriel diversifié. Le consensus préside au choix et à la définition des indicateurs de reporting extra-financier au travers de divers comités de suivi.

Un comité global dédié au reporting extra-financier du Groupe

Animé par la direction centrale Développement durable - QSE, le comité Reporting extra-financier traite la revue annuelle du reporting et les éventuelles évolutions concernant les indicateurs environnementaux et sociétaux. Les correspondants Développement durable de chacun des métiers, ainsi qu'un représentant du comité SIRH (Système d'information Ressources humaines) plus spécifiquement en charge du volet social, y participent.

Des comités Groupe spécifiques pour le reporting social

- **Le comité Amélioration du reporting social**, composé de directeurs des ressources humaines expérimentés appartenant à la maison mère et aux métiers du Groupe, fixe les axes de reporting (relations sociales constructives, hygiène et sécurité, etc.) et cartographie les indicateurs susceptibles de les illustrer dans le respect des spécificités de chaque métier. Il fait un bilan de chaque collecte dans une optique d'amélioration continue, tant en termes de processus, de fiabilité et de pertinence des indicateurs.
- **Le comité SIRH & Tableaux de bord** rassemble des opérationnels du contrôle de gestion sociale. Il définit chaque indicateur précisément : périmètre, formule de calcul, périodicité, échéance, etc.

Compte tenu de leur décentralisation, les membres de ces comités échangent via *ByLink Network*, plateforme de travail collaborative du groupe Bouygues.

3.1.2.3 Méthode de construction des indicateurs

Reporting social

L'ensemble des indicateurs du volet social est consolidé au niveau du Groupe. Il existe deux sources d'alimentation pour ces indicateurs :

- **les données du SIRH Groupe** alimenté mensuellement ou trimestriellement par les systèmes de paie des métiers sur le périmètre France ;
- **les données remontées par chacun des métiers** sur les périmètres France et International.

Reporting environnemental et sociétal

Deux types d'indicateurs composent le reporting environnemental et sociétal Groupe :

- **les indicateurs consolidés au niveau du Groupe** : ce sont les indicateurs pouvant concerner tous les métiers du Groupe et pour lesquels la majorité ou tous les métiers fournissent leur propre valeur quantitative ;
- **les indicateurs spécifiques à chacun des métiers** : ce sont les indicateurs qui s'appliquent uniquement à un métier ou à une activité propre à l'un des métiers.

3.1.2.4 Procédure de collecte des indicateurs

Pour assurer l'homogénéité et la fiabilité de la procédure de reporting RSE et des informations qualitatives et quantitatives publiées par le Groupe, un protocole de reporting concernant les volets social, environnemental et sociétal a été réalisé en 2013 et mis à jour en 2014, en concertation avec les métiers.

Ce document précise notamment la méthodologie à appliquer lors du recueil des indicateurs des trois volets : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. Il est le guide de référence pour tous les acteurs impliqués dans la procédure de reporting du Groupe. Il comprend les procédures spécifiques à chacun des métiers qui lui sont annexées.

Le protocole de reporting du groupe Bouygues est diffusé en français et en anglais aux correspondants métiers et il est disponible via la plateforme collaborative du Groupe.

Dans le respect des indications fournies par le protocole de reporting Groupe, la collecte, le contrôle et la consolidation des indicateurs extra-financiers entre Bouygues SA et les métiers s'effectuent via un progiciel de reporting intégrant un processus de workflow (étapes de validation).

3.1.2.5 Règles de consolidation

Reporting social

LE PÉRIMÈTRE

Le périmètre Monde est retenu pour les indicateurs suivants : effectifs par zone géographique et par statut, répartition homme/femme, recrutement externe, taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, départs, proportion de femmes managers et nombre d'accidents mortels.

Le taux de fréquence est le nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail d'un collaborateur, survenus au cours de l'activité de production. Cet accident doit avoir été déclaré et reconnu par les autorités compétentes comme, par exemple, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) en France. Dans plusieurs pays d'implantation de Bouygues, il existe un délai de carence entre la survenance de l'accident et sa prise en compte par les autorités compétentes. Cela conduit à une différence d'acceptation de cet indicateur entre Bouygues Construction et Colas. Bouygues Construction applique à l'ensemble de ses implantations la prise en compte de l'accident dès sa survenance, comme cela est fait en France. Colas ne comptabilise que les accidents dont la durée dépasse le délai de carence réglementaire du pays concerné.

Un périmètre spécifique a été retenu pour les indicateurs : représentation du personnel, couverture sociale à l'international et plan de formation formalisé. Il s'agit des entreprises à l'international de plus de trois cents collaborateurs. Celles-ci représentent 72 % des effectifs de l'ensemble des entreprises à l'international.

Pour les autres indicateurs, Bouygues n'est actuellement en mesure de ne retenir que le périmètre France du fait de l'actuelle décentralisation de ses systèmes d'information et de l'hétérogénéité des reporting à l'international.

Les indicateurs suivants sont donc reportés sur le périmètre France uniquement, soit sur 56 % des effectifs inscrits du Groupe au 31 décembre 2014 : répartition des effectifs par tranche d'âge, salaires annuels bruts moyen par statut, régime de temps de travail des collaborateurs, taux d'absentéisme, participation aux élections de comités d'entreprise et DUP (délégations uniques du personnel), accords collectifs négociés, contrats en alternance, formation, emploi des personnes en situation de handicap.

L'extension du reporting social à l'international, décidée en 2013 par le groupe Bouygues, nécessite une approche différente pour Bouygues Construction et Colas (les deux seuls métiers significativement présents hors de France).

Dans la plupart des implantations de Bouygues Construction à l'international, il faut distinguer deux populations : le staff (encadrement du management et du personnel technique) et les *workers* (ouvriers). Les *workers* étant recrutés directement ou *via* des intermédiaires sur un mode proche de l'intérim (pour la durée des chantiers), leur gestion et leur paie sont locales, sans interface avec le système d'information RH France. Il s'avère qu'à court terme, la seule population Staff pourrait faire l'objet d'un reporting RH.

Colas a réalisé son développement à l'international par acquisitions successives. Sa stratégie s'appuie sur une forte décentralisation conférant aux entités locales une grande autonomie d'organisation avec des systèmes de gestion des ressources humaines non connectés à la France. Dans tous les pays où le groupe Colas est implanté, le reporting est calé sur les outils de pilotage du pays et la législation locale.

L'élargissement du reporting social va de pair avec la mise en place de procédures, d'outils et d'une collecte spécifiques ainsi que, le cas

échéant, avec l'adaptation des indicateurs inspirés des concepts légaux ou réglementaires français (licenciements, travailleurs handicapés, maladies professionnelles etc.). Le préalable à toute extension d'indicateur est la concertation avec les structures locales en amont afin d'assurer la compréhension des enjeux de la société mère, les définitions des indicateurs et la fiabilité des données remontées. En conséquence, le groupe Bouygues a initié l'élargissement de son reporting RH à l'international selon un programme pluriannuel.

La mise en place des indicateurs mondiaux suivants est prévue pour la publication du document de référence 2015 (publié en 2016) : l'existence d'une politique Diversité formalisée, le temps de travail, l'absentéisme et la rémunération.

La règle de consolidation des données sociales du groupe Bouygues est la suivante :

- les sociétés en intégration globale sont consolidées à 100 % ;
- les sociétés en intégration proportionnelle sont consolidées à 100 % dès lors que le pourcentage de détention dépasse strictement 50 %, sinon elles sont exclues ;
- les sociétés mises en équivalence ne sont pas consolidées.

Tout collaborateur appartenant à une société incluse dans ce périmètre est pris en compte pour le calcul des indicateurs sociaux, y compris s'il exerce son activité dans une société ne faisant pas partie du périmètre de reporting social.

S'agissant des indicateurs ayant une portée géographique, l'affectation s'entend par pays de travail, indépendamment de l'origine du contrat qui lie le collaborateur à l'entreprise.

Pour ce qui est du périmètre France, sont pris en compte : les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna), la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte et La Réunion). Sont donc exclus : Clipperton, les terres australes et antarctiques françaises, et la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, un « exercice à blanc » a été fait par l'ensemble des métiers en appliquant les normes IFRS 11 aux données 2013. Compte tenu des règles ci-dessus, les écarts obtenus sont non significatifs. Les données 2014 seront donc comparées à celles publiées en 2013.

L'EFFECTIF

Est inscrite à l'effectif toute personne liée par un contrat de travail à une société appartenant au périmètre de consolidation ou, à défaut, rémunérée directement par ladite société, sauf s'il existe un contrat commercial (de type prestation par exemple) entre elle et la société.

Cette définition s'entend pour le périmètre France et International. Les stagiaires sous convention tripartite (stagiaire, entreprise et établissement scolaire ou universitaire) sont exclus de l'effectif, y compris à l'international quand la législation locale prévoit ce type de document ou assimilé.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Tous les indicateurs des volets environnemental et sociétal sont collectés mondialement par les métiers ayant des activités à l'international.

Certains indicateurs ne couvrent pas ou ne sont pas applicables à l'ensemble des activités du métier. Dans ce cas, le périmètre de couverture de l'indicateur est indiqué en pourcentage du chiffre d'affaires total du métier ou en précisant le périmètre organisationnel sur lequel l'indicateur s'applique à 100 %.

À noter que **Colas** exprime la couverture d'un grand nombre de ses indicateurs en pourcentage de chiffre d'activité économique (le CAE

est égal au chiffre d'affaires augmenté des mouvements et cessions intra-Groupe). Ce chiffre permet de prendre en compte le poids de l'activité amont de Colas (matériaux de construction pour l'essentiel) alors que l'intégration verticale de Colas conduit à éliminer plus de 50 % de l'activité de production de matériaux.

L'impact environnemental du siège social de Bouygues, situé au 32 Hoche à Paris (0,15 % des effectifs du Groupe), n'est pas inclus dans le périmètre de consolidation.

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À BOUYGUES CONSTRUCTION

Toutes les filiales de **Bouygues Construction** sont concernées par le reporting environnemental et sociétal. Les sociétés en intégration globale et les sociétés détenues à 50 % ou plus sont consolidées à 100 % dans le reporting extra-financier.

Le taux de couverture du reporting de Bouygues Construction est de 89 %. Les 11 % non couverts sont liés aux exclusions listées ci-dessous :

- les sociétés détenues à moins de 50 % ;
- les sociétés mises en équivalence ;
- les sociétés acquises depuis moins de trois ans ;
- les sociétés soumises aux règles propres définies pour certaines entités :
 - Bouygues Bâtiment International : les structures dont l'effectif est inférieur à dix personnes et/ou sans activité de production ne sont pas intégrées dans le reporting extra-financier,
 - Bouygues Energies & Services : les structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros ne sont pas intégrées dans le reporting extra-financier, à condition que la somme des chiffres d'affaires de ces structures exclues ne dépasse pas 5 % du chiffre d'affaires total de Bouygues Energies & Services.

Par ailleurs, le pôle Concessions, non consolidé dans le reporting financier, ne l'est pas non plus dans le reporting Développement durable par souci de cohérence. Les correspondants de cette entité réalisent malgré tout le reporting dans un objectif de pilotage interne des actions de développement durable.

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À COLAS

Le calcul et la consolidation des indicateurs du reporting environnemental et sociétal de Colas se fait sur un périmètre élargi afin de refléter le périmètre de risque et de responsabilité du groupe Colas.

Il inclut donc :

- pour les activités de production de matériaux, les sociétés détenues avec des partenaires extérieurs et pour lesquelles Colas n'a pas toujours

la maîtrise de la gestion des aspects environnementaux (sites où Colas est minoritaire par exemple) ;

- les petites sociétés de production de matériaux, même quand leur chiffre d'affaires consolidé est inférieur au seuil retenu de la consolidation financière (2 millions d'euros). En effet, le total des volumes de matériaux produits par ces sociétés peut être significatif, d'autant plus que leurs chiffres d'affaires font souvent l'objet d'un fort taux d'élimination (mouvements intra-Groupe ou cessions internes) du fait de l'intégration verticale de Colas.

La règle de consolidation des données environnementales et sociétales est la suivante :

- les sociétés en contrôle exclusif (taux de contrôle entre 50 et 100 %) sont intégrées globalement et consolidées à 100 % ;
- les sociétés en contrôle conjoint sont intégrées à la proportionnelle par application du taux de contrôle ;
- les sociétés sous influence notable ou en coentreprise sont mises en équivalence avec l'application du taux de détention.

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À BOUYGUES IMMOBILIER

Les indicateurs environnementaux et sociétaux concernent le périmètre Bouygues Immobilier France et ses filiales.

Le taux de couverture du reporting de Bouygues Immobilier est de 97 % lorsque les implantations à l'international ne sont pas incluses (Pologne, Maroc et Belgique) et de 92 % lorsque les « filiales françaises » sont également exclues (SLC, Urbis, Ossabois et Urbiparc).

3.1.2.6 Période de reporting

Reporting social

À des fins de cohérence et d'homogénéisation avec les autres obligations légales de reporting des indicateurs sociaux (bilan social, rapport de situation comparée, plan de formation, etc.), les données sont collectées et consolidées pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Reporting environnemental et sociétal

Depuis l'année 2013, la date de clôture de l'exercice pour les indicateurs environnementaux et sociétaux est fixée au 30 septembre afin de permettre une consolidation et une analyse rigoureuses compte tenu des temps de collecte et de traitement. Le reporting Bouygues pour 2014 porte donc sur la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 pour l'ensemble des indicateurs des volets environnemental et sociétal.



3.2 Informations sociales

3.2.1 Emploi

3.2.1.1 Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

Effectifs par zone géographique au 31 décembre 2014^a

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction ^b	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
France	344	21 792	1 893	36 041	2 906	8 815	71 791	74 395
Europe (hors France)	24	7 633	69	9 769	45		17 540	16 710
Afrique et Moyen-Orient	78	10 716	6	6 634			17 434	17 565
Amérique du Nord	3	703		5 195		2	5 903	5 551
Amérique Centrale et du Sud	44	588		197			829	1 089
Asie-Pacifique	85	12 042		1 846			13 973	12 757
International	234	31 682	75	23 641	45	2	55 679	53 672
France + International	578	53 474	1 968	59 682	2 951	8 817	127 470	128 067

(a) effectif inscrit, c'est-à-dire permanent et non permanent.

(b) dont Bouygues Bâtiment Ile-de-France : 5 920 ; Bouygues Entreprises France-Europe : 5 117 ; Bouygues Bâtiment International : 17 727 ; Bouygues Travaux Publics : 2 627 ; Bouygues Energies & Services : 12 630 ; autres : 9 453

Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : nombre d'intérimaires et intermittents en équivalent temps plein (France), pourcentage des effectifs par type de contrat (permanents, temporaires, France), effectif par statut (France)

L'effectif total du **groupe Bouygues** est pratiquement stable, la hausse à l'international chez **Bouygues Construction** compensant la baisse en France dans tous les métiers en raison de tensions sur le marché et de perspectives commerciales plus incertaines. La hausse des effectifs du groupe **Bouygues Immobilier** de près de 20 % s'explique par l'intégration en 2014 de nouvelles sociétés : Ossabois et Loticis/Le Chêne Vert. L'effectif international de **Colas** est en légère baisse (- 1,5 %), avec des variations qui reflètent l'évolution de l'activité dans chaque zone : progression en Europe, Amérique du Nord (notamment Canada) et dans la région Asie/Pacifique ; baisse dans les régions Océan Indien/Afrique/Moyen-Orient et en Amérique du Sud. Il est à noter, d'une part, que le périmètre du groupe **TF1** a été modifié avec la prise de participation à 51 % d'Eurosport SA par Discovery Communications et que, d'autre part, le plan social engagé en 2014 par **Bouygues Telecom** produira ses effets en 2015.

Répartition homme - femme

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Femmes dans l'effectif France	35,2 %	18,0 %	46,7 %	8,7 %	51,2 %	45,3 %	18,9 %	18,8 %
Femmes cadres	36,9 %	23,2 %	38,9 %	14,3 %	48,3 %	33,9 %	26,2 %	27,1 %
Femmes Etam	31,0 %	30,5 %	71,9 %	23,1 %	60,8 %	54,8 %	34,7 %	34,8 %
Femmes compagnons		0,7 %	18,5 %	0,6 %			0,7 %	0,6 %
Femmes managers dans l'effectif France^a	20,9 %	9,8 %	25,9 %	5,0 %	37,0 %	24,8 %	13,7 %	13,4 %
Femmes dans l'effectif International		17,9 %	45,8 %	11,2 %	28,9 %		15,1 %	13,5 %
Femmes Encadrement et Techniciens		24,6 %	45,8 %	25,2 %	28,9 %		24,9 %	23,7 %
Femmes compagnons		13,0 %		2,9 %			8,44 %	6,8 %
Femmes managers à l'international^b		13,3 %		11,2 %			11,8 %	

(a) sur l'effectif des collaborateurs ayant un statut supérieur ou égal à chef de service en France

(b) indicateur 2014 sur le périmètre des sociétés internationales de plus de trois cents collaborateurs et sur l'effectif des managers présents dans les organes de direction locaux. Pas d'historique 2013

Conformément à la politique volontariste du **groupe Bouygues**, la proportion de femmes Managers croît en France. Chez **Bouygues Construction**, la proportion de femmes dans les effectifs baisse légèrement en raison de l'impact de la contraction d'activité sur la politique volontariste de mixité.

Répartition des effectifs par tranche d'âge^a

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Moins de 25 ans	3,2 %	6,0 %	8,3 %	5,3 %	6,0 %	8,3 %	6,0 %	7,0 %
25 - 34 ans	32,0 %	32,2 %	29,9 %	22,9 %	24,2 %	38,6 %	28,0 %	29,2 %
35 - 44 ans	28,2 %	26,5 %	30,0 %	26,8 %	33,7 %	39,2 %	28,6 %	28,2 %
45 - 54 ans	21,8 %	25,0 %	22,4 %	30,6 %	27,4 %	12,0 %	26,2 %	25,1 %
55 ans et plus	14,8 %	10,3 %	9,4 %	14,4 %	8,7 %	1,9 %	11,2 %	10,5 %

(a) effectifs permanents et non permanents. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe
Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : âge et ancienneté moyens (France)

3.2.1.2 Embauches et licenciements

Recrutements externes par statut

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
France	40	873	382	2 197	391	782	4 665	4 792
Cadres	28	458	154	231	194	111	1 176	1 336
Etam	12	263	129	281	197	671	1 553	1 351
Compagnons		152	99	1 685			1 936	2 105
International^a		17 247	29	12 973			30 249	20 661
Encadrement et techniciens		3 326	29	1 915			5 270	5 194
Compagnons		13 921		11 058			24 979	15 467
France + International	40	18 120	411	15 170	391	782	34 914	25 453

(a) tous types de contrats
Indicateur disponible sur www.bouygues.com : nombre de stagiaires accueillis dans l'année (France)

En France, le contexte général est à la baisse des recrutements compte tenu d'une activité plus tendue. C'est le cas chez **Bouygues Construction**, **Colas** et **Bouygues Telecom**. Certaines spécialités ou activités font exception : les activités de Bouygues Telecom en relation directe avec ses clients (les centres de relation clients et les boutiques du réseau Clubs) et les activités de Colas Rail, par exemple. **TF1** a augmenté son nombre de recrutements tout en restant attentif à la gestion de ses effectifs. L'augmentation du nombre de recrutements chez **Bouygues Immobilier** s'explique par une dynamique de recrutement forte au sein de sa filiale Ossabois. Il est à noter qu'en France, le taux d'instabilité s'établit à 7,78 % pour le Groupe.

À l'international, le recrutement est toujours très dynamique chez **Bouygues Construction** en raison de la réalisation de gros projets en Asie. Chez **Colas**, une hausse du volume de recrutements est également constatée, notamment en Europe centrale. La forte augmentation du nombre de recrutements à l'international chez Bouygues Construction s'explique également par un fort recours et un meilleur suivi des embauches en contrats temporaires, notamment en Asie et en Afrique.

Nombre de départs (sur effectifs permanents)

	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Nombre de licenciements France (effectif permanent)	7	1 114	35	1 401	83	377	3 047	2 888
Nombre de départs à l'international ^a (tout type de contrat)		15 141	46	14 345			29 532	

(a) Indicateur 2014. Pas d'historique 2013. Ruptures tous motifs
Indicateur disponible sur www.bouygues.com : répartition des départs par motif (France)

Bouygues Telecom a initié en juin 2014 un projet de plan de transformation de son organisation associé à un repositionnement de l'entreprise. Cette démarche ayant pour objectif de rétablir sa compétitivité vise à simplifier son organisation, ses *process* et ses offres. Ce plan de transformation impose une réduction de 1 404 postes, qui a commencé à prendre effet fin 2014 et aboutira au cours du premier trimestre 2015. Le nombre total de départs n'augmente que très peu en 2014, compte tenu notamment de la survenance courant 2013 de la majeure partie des départs externes liés au plan de départs volontaires engagé en 2012.

De façon à accompagner au mieux la mise en œuvre du plan de transformation, Bouygues Telecom a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement (point d'information conseil, site internet dédié réservé aux collaborateurs). Une structure de reclassement interne a permis de maximiser les mobilités au sein du groupe Bouygues, tout en développant l'employabilité des collaborateurs. À l'occasion du plan de sauvegarde de l'emploi de Bouygues Telecom, Martin Bouygues a tenu à faire solennellement appel à la solidarité entre les entreprises du Groupe pour reclasser les collaborateurs et amortir autant que possible les conséquences sociales des réductions d'effectifs.

Outre les nombreuses actions des métiers dans le domaine de la mobilité (outils et équipes dédiées dans tous les métiers), le Groupe s'appuie sur la direction Mobilité de sa société mère – la direction Mobilité est à la disposition des directions RH et, en toute confidentialité, des collaborateurs des filiales –, aux comités Mobilité inter-métiers nationaux et régionaux, ainsi qu'à l'outil extranet qui met en visibilité les postes à pourvoir.

Pour **Bouygues Construction**, le chiffre élevé à l'international est à mettre en corrélation avec le nombre de recrutements. La nature des activités en mode projet explique un fort recours à une main d'œuvre locale avec des contrats limités à l'exécution d'un cycle ou d'un chantier. La livraison de très gros chantiers en 2014 explique le volume des départs.

Chez **Colas**, le nombre de licenciements sur le périmètre France est quasiment stable par rapport à 2013 et reste faible rapporté à l'effectif. Dans le cadre de la reconfiguration de la raffinerie de Dunkerque (recentrage de l'activité sur la seule production de bitume), un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été engagé en octobre 2014 avec les instances représentatives du personnel de l'entreprise. À l'international, le nombre de départs est élevé dans des pays ou des continents où l'activité est fortement saisonnière comme les États-Unis, le Canada, l'Afrique et l'Asie.

En France, le **Groupe** a maintenu en 2014 une politique active sur le marché de l'emploi, quelles que soient les circonstances. Le travail sur l'attractivité porte sur les relations Écoles et la digitalisation du recrutement.

Relations Écoles

Toutes les entreprises du Groupe mènent des politiques actives de relations avec le monde éducatif pour favoriser leur attractivité auprès des étudiants et jeunes diplômés. Trois métiers ont été distingués par le classement français *Happy Trainees* des entreprises préférées des stagiaires : Colas (6^e), Bouygues Construction (12^e) et Bouygues Immobilier (13^e).

Le Défi **Bouygues Construction**, désormais décliné à l'international, est toujours l'un des moments forts de sa politique de relations Écoles.

Bouygues Construction a, de plus, développé un *Graduate Program* destiné à attirer de jeunes profils multiculturels à potentiel dans les entités internationales. Plus de quatre cents candidats ont suivi le cursus de sélection au printemps 2014. Pour l'embauche des profils locaux, qui est une priorité, certaines entités s'appuient sur des outils de formation innovants, comme le *Lab Test* chez DTP (filiale menant une activité minière en Afrique), qui sont destinés aux compagnons embauchés localement.

Afin de capter les jeunes talents locaux, l'accent est mis sur les relations avec les grandes écoles et universités des pays d'implantation. En Suisse, par exemple, les entités travaillent régulièrement avec les écoles d'ingénieurs EPFL (Lausanne), HEIG-VD (canton de Vaud) et ETH (Zürich). En Afrique (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, Burkina-Faso), plusieurs filiales ont noué des relations avec des écoles et universités locales.

Chez **Colas**, le recrutement des jeunes diplômés de statut cadre est toujours au cœur de la stratégie visant à assurer le renouvellement des managers : il repose sur des partenariats avec des écoles d'ingénieurs (signature en 2014 de nouveaux partenariats avec l'Institut Catholique d'Arts et Métiers (Icam) et Arts et Métiers ParisTech) et sur une politique de stages volontariste.

À l'international, un des objectifs des filiales est d'assurer le renouvellement de l'encadrement. Dans tous les pays, le recrutement s'appuie principalement sur les relations Écoles et l'accueil de stagiaires. Les filiales américaines diffusent, par exemple, leurs opportunités d'embauche sur les médias traditionnels ou les réseaux sociaux. Un grand nombre d'initiatives ont été prises : visites d'étudiants sur site, octroi de bourses à des étudiants en travaux publics, soutien du gala de fin d'année d'une université, programmes universitaires de formation aux métiers des travaux publics, politiques de cooptation.

Digitalisation de la communication de recrutement

La communication Recrutement et Marque Employeur de **Bouygues Construction** se tourne de plus en plus vers Internet. L'ouverture du site dédié aux Carrières (en français et en anglais), ainsi que le lancement de pages *corporate* sur les réseaux professionnels, permettent de développer l'audience et le vivier de candidatures. Les entités internationales viennent compléter cette offre digitale avec leurs propres sites, blogs ou pages Carrières : c'est le cas de Bouygues UK, de Losinger-Marazzi, de Bouygues Australia et des filiales asiatiques.

Colas a poursuivi sa communication de recrutement sur Internet et les réseaux sociaux, et enrichi son dispositif en lançant le Hub Carrière Colas « 100 % mobile ».

Bouygues Immobilier continue d'investir les différentes plateformes et sensibilise ses responsables RH au recrutement digital. Dans le

classement « Médias sociaux » du cabinet Potential Park, les actions de Bouygues Immobilier lui ont permis de progresser de dix places en un an.

Pour faire de ses collaborateurs les meilleurs ambassadeurs de l'entreprise, de ses métiers et de ses valeurs, **Bouygues Telecom** a développé une plateforme digitale de cooptation dédiée aux métiers de la relation client. Afin de faciliter la démocratisation des usages digitaux, Bouygues Telecom a, par ailleurs, renforcé les liens l'unissant avec l'*Innovation Factory*. Ce partenariat permet à l'entreprise de disposer de bureaux de passage dans le premier *campus cluster* de France et d'être ainsi au carrefour de l'ensemble des parties prenantes (étudiants, professeurs, entreprises de toutes tailles, fonds d'amorçage). Cette démarche d'enrichissement mutuel a permis à Bouygues Telecom d'organiser, en outre, des week-ends de défis (les « Hackathon ») réunissant des étudiants autour d'une problématique amenée par l'entreprise.

3.2.1.3 Rémunération et évolution

Salaires annuels bruts moyens par statut (effectifs permanents) et évolution^a

Périmètre : France (en euros)	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier ^b	Colas	TF1	Bouygues Telecom
Cadres ^c	79 660	59 607	64 970	61 981	69 757 ^d	60 921
Évolution par rapport à 2013	- 1 %	+ 2 %	+ 1 %	+ 3 %	+ 4 %	+ 3 %
Etam	33 591	32 200	29 253	35 819	40 148	26 450 ^e
Évolution par rapport à 2013	- 3 %	+ 1 %	- 3 %	+ 3 %	+ 4 %	=
Compagnons		27 103	19 426 ^f	25 236		
Évolution par rapport à 2013		+ 2 %		+ 2 %		

(a) changement de périmètre

(b) hors vendeurs

(c) évolution calculée à date prenant en compte les entrées et départs dans chaque catégorie

(d) y compris journalistes

(e) y compris conseillers de clientèle

(f) population compagnons consécutive au rachat d'Ossabois. Pas d'historique

À l'international, les systèmes d'information ne sont pas intégrés à ceux de la France et ne permettent pas, en conséquence, une consolidation globale. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe.

Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : total abondement PEE brut (France), montant intéressement et participation (sommes versées en 2013 au titre de 2012, France), collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion (France)

Malgré les circonstances économiques françaises peu favorables de 2014, les salaires continuent de progresser dans le **groupe Bouygues**.

Chez **Bouygues Construction** en France, la revue de rémunération 2013 a été de 2 % pour une inflation en baisse sur l'année à 0,8 %. Une attention particulière a été portée sur les salaires les moins élevés. La revue de rémunération s'est accompagnée du versement de primes pour près de 50 % de l'effectif. La promotion interne reste très dynamique, avec près de 2 400 promotions sur le périmètre France, soit 10 % de la population.

Chez **Colas**, en raison des augmentations annuelles et suite aux accords d'harmonisation mis en place au 1^{er} janvier 2014 portant sur le statut social des salariés des sept sociétés routières métropolitaines, les salaires annuels moyens de toutes les catégories de collaborateurs ont progressé.

Chez **TF1**, les salaires des 140 principaux dirigeants ont été gelés et la date d'application des augmentations différée au 1^{er} juin au lieu du 1^{er} mars. Cependant, les salaires annuels inférieurs ou égaux à 33 800 euros ont bénéficié d'une augmentation moyenne de 2 %. L'évolution des salaires au sein du groupe TF1 a été réalisée en stabilisant la masse salariale.

Les collaborateurs **Bouygues Telecom** ont bénéficié d'augmentations supérieures en moyenne à l'inflation. Pour la deuxième année consécutive, les cadres se sont vu racheter deux jours de réduction du temps de travail (RTT) avec abondement de la part de l'entreprise. Ce rachat de jours a correspondu à une revalorisation de leur rémunération mensuelle de 1,5 %. L'entreprise n'ayant pas développé de résultats positifs en 2013, elle n'a pu dégager ni réserve spéciale de participation, ni intéressement à redistribuer aux collaborateurs en 2014 au titre de l'exercice civil précédent.

Le maître mot de la politique de rémunération du **groupe Bouygues** est la valorisation du mérite et la volonté de promouvoir certaines populations (jeunes, femmes). Selon les pays, la rémunération est accompagnée d'avantages complémentaires : intéressement, protection sociale complémentaire, plans d'épargne retraite, treizième mois, abondements, activités sociales et culturelles. Plusieurs métiers

rassemblent ces éléments dans un document dénommé « bilan social individualisé » dont l'objectif est de permettre à chaque collaborateur d'apprécier sa rémunération globale. En France, les dispositifs d'épargne salariale incitatifs (plan d'épargne entreprise (PEE), Perco, etc.) sont régulièrement enrichis par de nouvelles augmentations de capital réservées aux salariés.

Chez **Bouygues Construction**, l'organisation des revues de rémunération et des comités Carrières est déployée dans toutes les implantations internationales et comprend, notamment, l'implication des managers locaux, l'organisation de bouclages dans chaque filiale ou pays, l'identification et la valorisation de populations clés et la consolidation des informations. Près de huit cents collaborateurs locaux, notamment sur les pôles Europe et Asie, sont suivis par les filiales internationales en tant que *Key People* ou *High Potential* (personnes clés ou hauts potentiels). Ces collaborateurs suivis sont souvent intégrés au *World Club*, réseau d'animation de talents, regroupé en groupes régionaux (Afrique-Moyen Orient, Europe et Asie-Amérique). Certaines entités à l'international telles que Losinger-Marazzi (filiale suisse de Bouygues Entreprises France-Europe) proposent également des systèmes d'épargne salariale.

La volonté d'améliorer la qualité de l'offre sociale proposée aux collaborateurs locaux a conduit DTP à mettre en place en 2014 un statut

panafricain destiné aux collaborateurs africains dont l'activité s'effectue dans différents pays du continent (une centaine de collaborateurs).

Bouygues Bâtiment International veille également à la progression de la mixité au sein de ses populations suivies. Par exemple, une centaine de collaboratrices locales sont identifiées et suivies, soit près de 25 % des *Key People* de l'entité.

Bouygues Immobilier a travaillé cette année sur l'objectivation de la part variable individuelle des collaborateurs. La direction générale et les partenaires sociaux ont en outre souhaité donner, dans ce cadre, plus d'importance à la qualité du management et à l'implication dans les projets transversaux ou stratégiques. Près de 25 % des collaborateurs de l'entreprise ont aujourd'hui une rémunération variable individuelle en lien avec leur performance opérationnelle.

3.2.2 Organisation du travail

3.2.2.1 Organisation du temps de travail

Régime de temps de travail des collaborateurs (effectif permanent et non permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Horaire	42,2 %	54,8 %	39,1 %	82,9 %	27,0 %	55,4 %	67,2 %	68,7 %
Forfait (y compris cadres dirigeants)	57,8 %	45,2 %	60,9 %	17,1 %	73,0 %	44,6 %	32,8 %	31,3 %

L'indicateur, de par son acception française, exclut l'international. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.
Indicateur disponible sur www.bouygues.com : nombre moyen de collaborateurs travaillant à temps partiel (France)

Chez **Bouygues Construction**, le forfait horaire reste la pratique majoritaire mais il est en légère baisse depuis deux ans, compte tenu de la contraction des effectifs Compagnons en France. L'intégration chez **Bouygues Immobilier** d'une part importante d'ouvriers d'Ossabois implique une augmentation de la part des collaborateurs au régime horaire. Chez **Colas**, le régime du forfait jours appliqué aux cadres s'étend progressivement depuis le 1^{er} janvier 2014 à la population des Etam.

L'aménagement du temps de travail au sein du **groupe Bouygues** est déterminé par le bon équilibre entre deux priorités : d'une part, la volonté de se conformer aux besoins des clients de l'entreprise et aux rythmes des différentes activités, et, d'autre part, la préservation, autant que faire se peut, du bon équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Pour permettre aux collaborateurs de mieux gérer leur temps de travail, tous les métiers sont dotés d'un dispositif de compte épargne-temps. Dans les contextes où cela est possible, le Groupe encourage le recours à une durée limitée de télétravail qui peut générer à la fois la satisfaction des collaborateurs concernés et des gains pour l'entreprise (amélioration de la productivité, gain de surfaces de bureaux).

Télétravail

Bouygues Immobilier propose à ses collaborateurs de télétravailler et encourage le travail nomade pour les opérationnels, notamment au travers de ses différents accords. Près de 84 % des collaborateurs sont aujourd'hui équipés d'un *smartphone* professionnel.

Chez **TF1**, une expérimentation du télétravail, menée un jour par semaine, a été mise en place en septembre 2014 pour neuf mois. Elle concerne soixante-dix collaborateurs pour un potentiel de 240.

Bouygues Telecom a déployé le télétravail un à deux jours par semaine pour plus de huit cents collaborateurs. Un accord a été négocié en 2014 pour les collaborateurs du siège de RCBT. Les sites d'Île-de-France sont passés en mode d'organisation *flex office* en 2014. L'ensemble des collaborateurs y disposent désormais d'un environnement de travail constitué de bureaux mutualisés, de territoires d'équipes et d'espaces collaboratifs ou collectifs. Associé au télétravail, le *flex office* (bureaux partagés) propose ainsi aux collaborateurs des solutions qualitativement adaptées aux différents besoins professionnels d'une journée de travail.

Autres actions

En France, la refonte de l'organisation du temps de travail a été déployée sur la quasi-totalité du périmètre de **Bouygues Construction** :

harmonisation interne des pratiques et simplification des règles de pointage, de récupération et de compensation en cas d'heures supplémentaires ou de travail exceptionnel. Un audit interne a été mené en 2014 pour valider la bonne application des accords. Pour les entretiens annuels, la rubrique relative à l'organisation et au temps de travail a été étendue à tous les collaborateurs Etam et Cadres en France afin d'encourager l'échange sur le sujet.

Le recours au temps partiel n'est pas imposé par l'employeur mais toujours choisi. Toutes les entités proposent le maintien des cotisations retraite à taux plein avec prise en charge de la part patronale. Des mesures ont été prises en faveur de la parentalité grâce notamment à la signature, en septembre 2012, d'un accord cadre pour la réservation de berceaux en crèche dans deux réseaux nationaux. Aujourd'hui, une centaine de berceaux ont été réservés dans toutes les structures de Bouygues Construction.

L'organisation du temps de travail privilégiée par **Colas** est basée sur l'annualisation et le forfait jours. L'annualisation et le régime de modulation du temps de travail, appliqués aux compagnons et à une partie des Etam,

permettent d'organiser le travail selon la saisonnalité de l'activité tout en valorisant les heures supplémentaires.

En 2014, **TF1** a signé avec ses partenaires sociaux un avenant à l'accord temps de travail existant afin d'améliorer le suivi et le contrôle du temps de travail des cadres au forfait annuel jours et de veiller ainsi à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des collaborateurs. Ces nouvelles modalités de suivi du temps de travail et de la charge de travail seront déployées par voie d'accord collectif aux non-cadres et aux journalistes.

Chez **Bouygues Telecom**, un compteur du nombre de jours travaillés est intégré au bulletin de paie et dans l'outil intranet de gestion des temps. Il permet à l'ensemble des cadres au forfait jours de suivre le nombre de leurs jours de travail tout au long de l'année. Un temps d'échange est formalisé avec la hiérarchie lors des chaque entretien annuel afin d'échanger sur la charge, l'amplitude et l'organisation du travail, ainsi que l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Un dispositif d'alerte individuelle est mis en place, le cas échéant, si le collaborateur estime sa charge de travail excessive.

3.2.2.2 Absentéisme

Taux d'absentéisme (effectif permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Taux d'absentéisme	1,74 %	3,48 %	2,12 %	4,52 %	2,48 %	4,25 %	4,02 %	3,78 %

L'indicateur, de par son acception française, exclut l'international. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe. Le taux d'absentéisme est défini comme le décompte en jours calendaires des arrêts consécutifs aux accidents de travail, de trajets, aux maladies professionnelles et aux maladies, rapporté à [l'effectif CDI moyen x 365].

Malgré une légère hausse dans plusieurs métiers (Colas, TF1, Bouygues Telecom), le taux d'absentéisme reste bas par rapport aux standards. Il est à corréler avec une pratique apaisée des relations humaines dans le Groupe (elle-même liée au déploiement dans les métiers des valeurs de la charte des ressources humaines, à savoir le respect, la confiance et l'équité) et à la politique active dans le domaine de la santé-sécurité.

3.2.3 Relations sociales

3.2.3.1 Organisation du dialogue social, notamment procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Le **groupe Bouygues** pratique les relations sociales d'une manière respectueuse et constructive au profit des collaborateurs. Il n'y a eu aucun conflit collectif significatif cette année. Des moyens mis à disposition des organisations syndicales en sus de ceux alloués par les métiers ont été déterminés au niveau du Groupe par un accord signé en 2005. Outre les instances de dialogue social des filiales, le comité de Groupe France (trente représentants issus des différents comités d'entreprise du Groupe) et le comité d'entreprise européen (vingt-quatre représentants de onze pays) sont des lieux privilégiés pour les rencontres entre les représentants syndicaux de tous horizons et les dirigeants du Groupe. Ils

permettent un échange ouvert et animé sur les perspectives économiques et financières, ainsi que les évolutions en matière d'emploi, de politique sociale, d'hygiène et de sécurité.

En France, l'intérêt que les collaborateurs portent à la qualité du dialogue social se traduit par une participation aux élections professionnelles supérieure (82,4 % en 2014) à celle que l'on constate sur le plan national (42,8 % en 2012 selon le Haut Conseil du dialogue social), donnant à leurs représentants une forte légitimité. Au niveau Groupe, un comité RH « Relations sociales » est dépositaire des valeurs définies par la charte des ressources humaines Bouygues (disponible sur www.bouygues.com). En France, la gestion des régimes de prévoyance des métiers est assurée de façon paritaire avec les syndicats. Depuis 2014, une base documentaire économique et sociale est mise à disposition des représentants des salariés par l'entreprise et les comités d'entreprise sont consultés sur la stratégie.

Relations avec les partenaires sociaux

Chez **Bouygues Construction** en 2014, les instances représentatives du personnel de plusieurs grandes filiales ont été renouvelées. Le recours au vote électronique dans ce cadre a été bien accueilli par les collaborateurs (forte participation).

Une des actualités sociales importantes a été la mise en œuvre de la portabilité, pendant une période de douze mois, de la mutuelle et de la prévoyance pour les ruptures ouvrant droit à l'assurance chômage.

Les institutions représentatives du personnel ont été largement impliquées sur le projet d'intégration des compagnons dans le Plan de Prévoyance Groupe (PPG). Depuis juillet 2014, l'ensemble des collaborateurs de Bouygues Construction bénéficie d'un régime « Frais de santé » identique. Ce nouveau régime a permis d'améliorer sensiblement les prestations Santé pour les compagnons et leurs familles.

Dans les implantations internationales, le dialogue social est organisé selon les législations et coutumes locales : organisation d'élections dans les pays d'Afrique francophones, dialogue avec des représentants des communautés dans les autres pays africains, travail conjoint avec les confédérations en Suisse. Bouygues Travaux Publics mène une enquête lors de chaque nouvelle implantation pour mettre en place des instances conformes à la législation applicable et correspondant au contexte social et culturel du pays. Bouygues Travaux Publics a répondu aux inquiétudes de ses collaborateurs locaux confrontés à la fin du projet du pont d'Abidjan en organisant un Forum pour l'Emploi, et par l'octroi de primes de fin de mission.

Dans sa troisième édition, l'enquête de perception interne de **Bouygues Immobilier** a mobilisé 86 % des collaborateurs. Près de 90 % des collaborateurs sont globalement satisfaits de travailler chez Bouygues Immobilier. Suite aux résultats de la dernière enquête en 2011, des

plans d'action avaient été mis en place, visant à redéfinir les différents niveaux de responsabilité, à remettre à plat le système de rémunération variable, à établir un bilan social individuel et à créer un poste de *talent manager*. Bouygues Immobilier devient, en 2014, la première entreprise de promotion immobilière à recevoir la certification *Top Employer France*.

Chez **Colas** en France, le dialogue social s'exerce au sein de 338 comités d'établissements et comités centraux d'entreprise. Ce nombre de comités est en baisse suite à la mise en place de la nouvelle organisation de l'activité routière qui a modifié la carte sociale. Le renouvellement des représentants du personnel a eu lieu dans six des sept filiales routières, dans les quatre filiales de spécialités (Colas Rail, Smac, Spac et Aximum), au sein de SRD, ainsi que dans la filiale informatique Speig.

Animation et engagement des collaborateurs

Dans l'ensemble du **groupe Bouygues**, le dialogue social passe également par de nombreuses actions d'animation à destination des collaborateurs, favorisant leur engagement (conventions – Bouygues Immobilier a, par exemple, réuni pendant deux jours tous ses collaborateurs cette année –, séminaires, etc.). Complétant ces actions, le Groupe et les métiers ont mis en place des Intranets et, plus récemment, des réseaux collaboratifs permettant le partage efficace des informations et la création de communautés collaboratives.

Chez **Bouygues Telecom**, par exemple, le président-directeur général intervient en mode questions/réponses, avec retransmission en direct sur tous les sites, lorsque l'actualité de l'entreprise le nécessite. Le réseau collaboratif professionnel qui possède plus de six cents communautés a simplifié et fluidifié les usages et *process*. L'une de ces communautés rassemble des collaborateurs volontaires qui mettent leur expertise professionnelle au service des clients sur les réseaux sociaux (« les Woobees »).

Participation aux élections CE^a et DUP^b (1^{er} tour Titulaires)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Taux de participation aux dernières élections du comité d'entreprise	89 %	86 %	74 %	83 %	80 %	73 %	82 %	81 %

(a) comité d'entreprise

(b) délégation unique du personnel. L'indicateur de par son acception française exclut l'international. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

Des indicateurs sont disponibles sur www.bouygues.com : pourcentage de collaborateurs concernés par une enquête de satisfaction (France), pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation formalisé (France).

Ce taux de participation, toujours très haut, témoigne de l'importance accordée par les collaborateurs au bon fonctionnement et au renouvellement des instances représentatives du personnel. Il confirme la qualité du climat social, dans une année très riche en renouvellement des instances de représentation du personnel.

3.2.3.2 Bilan des accords collectifs

Accords collectifs négociés

Périmètre France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Nombre d'accords collectifs négociés, y compris NAO ^a	5	82	3	106	44	8	248	302

(a) Négociation annuelle obligatoire. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

Chez **Bouygues Construction**, les filiales Bouygues Travaux Publics, Bouygues Construction SA et Bouygues Bâtiment Ile-de-France ont renouvelé leur accord sur le droit syndical. Bouygues Bâtiment Ile-de-France a engagé des négociations sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). À l'international, l'actualité sociale des dernières années a été marquée par le rapprochement et le regroupement de trois entités britanniques. En conséquence, les contrats de travail de 1 300 collaborateurs ont été transférés. Des élections ont été organisées en 2013 et 2014 afin de pouvoir consulter les représentants du personnel de chaque entité. Des négociations ont ensuite été menées avec ces représentants élus et le syndicat britannique GMB afin de définir conjointement un contrat de travail type et commun, harmonisant mutuelle, avantages en nature, fonds de pension, prévoyance, primes diverses, etc.

Chez **Colas**, en France métropolitaine, des négociations se sont poursuivies en 2014 au sein des sept filiales routières. Elles ont permis la conclusion d'accords relatifs aux temps de travail exceptionnels, au travail dominical à titre exceptionnel et d'avenants d'adaptation relatifs à l'aménagement

du temps de travail. Un accord portant diverses adaptations relatives au régime des frais de santé et à l'allocation naissance des salariés du groupe Colas, ainsi qu'un avenant à l'accord instituant un régime complémentaire de remboursement des frais de santé ont été signés en 2014.

Chez **TF1**, la négociation collective a permis de conclure plusieurs accords significatifs : intéressement, troisième accord triennal Handicap, organisation du temps de travail, négociation annuelle, etc.

La qualité du dialogue social, entretenue depuis toujours chez **Bouygues Telecom** a permis de mener une négociation constructive de la mise en œuvre du plan de transformation et a suscité la signature, dès juillet 2014, d'un accord dédié aux mesures d'accompagnement, puis l'homologation dès octobre 2014 du plan de reclassement interne, de départs volontaires externes et de sauvegarde de l'emploi. Il est à noter que, suite aux négociations, le nombre de postes concernés par le plan est passé de 1 516 à 1 404. Un avenant à l'accord initial sur l'aménagement et la réduction du temps de travail a, par ailleurs, été signé début 2014.

3.2.4 Santé et sécurité

3.2.4.1 Les conditions de santé et de sécurité au travail

Présent dans des métiers particulièrement exposés aux risques d'accidents du travail, le **groupe Bouygues** a pour objectifs de réduire le nombre et la gravité de ces derniers et d'améliorer la santé de ses collaborateurs. La prévention du risque routier ou des risques psychosociaux (assortis, pour ces derniers d'enquêtes, de systèmes d'alerte et de formations aux bonnes pratiques de management) fait ainsi l'objet d'actions dans tous les métiers. C'est toutefois sur les chantiers, lieux recelant des dangers par nature, que la nécessité de la prévention est cruciale. Les filiales de la construction déploient donc des efforts très intenses et obtiennent dans ce domaine des performances meilleures que les standards de leur secteur. Pour améliorer encore ces résultats, des programmes de formation sont déployés par Colas et Bouygues Construction sur les sujets de santé, dont la lutte contre les addictions. En France, les politiques en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail sont déployées en concertation avec les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Enfin, la mise en place d'un système de management de la sécurité, associé ou non à une certification selon l'Ohsas 18001, constitue la base organisationnelle des unités opérationnelles du groupe Bouygues.

Pour déployer la politique de sécurité, les dirigeants des filiales s'appuient depuis de nombreuses années sur un réseau mondial de préventeurs et sur une large gamme d'outils de prévention (formations à la sécurité, à la conduite apaisée, aux premiers secours, quarts d'heure « sécurité » redynamisés en *starters*, actions de sensibilisation, analyses des accidents, partage des meilleures pratiques, challenges inter-filiales et trophées, classement semestriel, etc.).

Colas a diffusé, en 2014, en France, en Suisse et en Belgique, sa nouvelle ligne de vêtements de travail éco-conçus afin de renforcer la protection et le confort des collaborateurs. Par ailleurs, Colas encourage la formation des collaborateurs aux premiers secours, au bénéfice de l'ensemble des collaborateurs dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée. Cette formation renforce la sensibilisation aux enjeux de sécurité. Fin 2014, 34,6 % de l'effectif total était formé aux premiers secours.

Chez **Bouygues Construction**, le caractère prioritaire de la sécurité et de la santé est rappelé par des opérations emblématiques de grande envergure, comme les journées Santé/Sécurité organisées à un rythme annuel ou biennuel par toutes les entités, en France comme à l'international. Dans ce cadre, les entités dédient une journée à la sécurité en stoppant l'activité de production pour sensibiliser les collaborateurs, les intérimaires, les fournisseurs et les sous-traitants grâce à des actions et des ateliers de prévention des risques. La sécurité concerne en France 37 % des heures de formation.

Bouygues Bâtiment International déploie le *Safety Act*, guide des règles à appliquer dans ses quatre-vingts implantations concernant le management et l'animation sécurité, la préparation et l'organisation des chantiers, les bases techniques, le matériel et les sujets Hygiène et Santé. Il se déploie en plusieurs langues et comprend une version électronique. Le *Safety Act* fut le thème central de la Semaine mondiale de la Sécurité (qui a concerné plus de 20 000 collaborateurs, partenaires et sous-traitants) et il fera l'objet d'un module d'e-learning courant 2015.

Bouygues Bâtiment International expose les enjeux de la sécurité à l'international (éthique, santé, sécurité, sûreté) à tous les nouveaux candidats à l'expatriation dans une formation obligatoire intitulée *Day One*. Le *Dragages Safety Training Center* de Hong Kong, centre de formation dédié à la sécurité qui accueille des collaborateurs stagiaires en provenance de toute l'Asie, a été adapté dans d'autres pays (Cuba, Turkménistan et Pologne).

La prise en compte de la santé se fait au travers de la prévention des maladies professionnelles. Le niveau d'exposition de chaque emploi aux facteurs de pénibilité a été mesuré, des fiches individuelles ont été établies. Ce travail s'accompagne de l'évolution vers du matériel plus ergonomique. Une attention particulière est portée sur les fibres d'amiant, les poussières de plomb et de bois, et sur les particules de gaz d'échappement des moteurs thermiques.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France a mis au point un outil de prévention et d'étude des restrictions d'aptitude (primé au concours biennuel d'EGF BTP) qui permet de modifier le matériel, le mode opératoire, et/ou les missions de chaque membre de l'équipe et de procéder aux changements d'emplois avec la formation nécessaire.

Bouygues Construction s'attache enfin à entraîner dans sa démarche tous ses partenaires, ainsi à titre d'exemples :

- En France, les entreprises de travail temporaire sont engagées sur un niveau de formation au métier et au secourisme.
- Bouygues Bâtiment Ile-de-France, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'OPPBT (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), accompagne cet organisme dans l'amélioration continue des pratiques de sécurité de ses sous-traitants : visites de chantiers inopinées, débriefings auprès des compagnons, sensibilisation aux risques spécifiques, etc.
- Les sous-traitants participent aux animations Santé-Sécurité (quart d'heure sécurité, etc.) et aux manifestations organisées pour eux (journées de Bouygues Construction matériel, conventions, etc.).

Cette démarche s'applique à l'international. Les standards du *Safety Act* s'appliquent à l'ensemble des partenaires et sous-traitants et doivent être intégrés dans les dossiers de consultation et les contrats. À Hong Kong, des visites vont être organisées chez les sous-traitants afin de vérifier que les engagements pris ont bien été respectés.

Chez **Bouygues Immobilier**, au travers de la campagne « Sécurité, je m'implique ! », les collaborateurs sont invités à adopter une attitude proactive face aux différents risques professionnels identifiés, notamment les risques liés à la responsabilité du maître d'ouvrage.

La politique de **Colas** se décline selon deux axes : la santé et la sécurité.

Santé

Des actions spécifiques sont poursuivies pour lutter contre les maladies professionnelles liées aux troubles musculo-squelettiques, au bruit, aux ultra-violet, à l'alcool et aux drogues, aux risques psychosociaux. À titre d'exemples, sur les chantiers, des formations sur les gestes et postures sont dispensées aux nouveaux arrivants, et le choix du matériel utilisé intègre les critères ergonomiques (l'outil Ergomat permet de compiler sur l'Intranet, et de mettre à la disposition des directeurs du matériel, les études ergonomiques réalisées sur du matériel neuf ou ancien). Les actions permettant une réduction du bruit sont privilégiées et, à défaut, l'utilisation de bouchons d'oreille est impérative.

Colas travaille sur la diminution de l'exposition aux fumées de bitume. Il a engagé une stratégie déployée mondialement selon deux axes : réduire la température d'utilisation du bitume et renouveler la flotte de finisseurs (matériels de mise en œuvre des enrobés) avec des équipements pourvus d'un dispositif d'aspiration de fumées. Une action en cours vise à éliminer les usages de bitume oxydé, pour ses applications routières aussi bien qu'en matière d'étanchéité.

Des actions sont déployées en France comme à l'International pour réduire l'exposition aux poussières de silice : cabines d'engins fermées, conditionnées et filtrées, port de masques anti-poussières simples et lancement d'une politique de renouvellement du matériel de fraisage-rabotage par des machines équipées de dispositifs d'aspiration.

Le risque lié à l'emploi de solvants chlorés ou pétroliers est en réduction dans les ateliers, sur les chantiers et dans les laboratoires, en France comme à l'International. Plus des trois quarts des fontaines de dégraissage du groupe n'utilisent plus ces types de solvants pour nettoyer les équipements des ateliers et des laboratoires. Ces produits sont remplacés par des solvants biologiques d'origine végétale ou des solutions à base de liquide lessiviel.

En France, Colas prend part au débat portant sur la présence d'actinolite amiantée (roche naturelle dont une des formes pourrait contenir des fibres asbestiformes) dans les chaussées existantes, les matériaux recyclés

et les granulats nouvellement extraits. Il participe au groupe de travail réunissant l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et les organisations professionnelles de la route, constitué pour recourir à une méthode reconnue d'analyse des enrobés et des granulats. Grâce à son réseau d'une centaine de préventeurs présents sur le terrain, Colas a renforcé la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs à ce sujet.

Sécurité

La démarche Sécurité baptisée *Safety Attitude* se décline autour de l'implication et de l'exemplarité du management, et de la mobilisation des compagnons dans leurs tâches quotidiennes. À titre d'exemple, en 2014, l'accent a été mis en France sur la formation des chefs de chantier à la pratique du *starter* (quart d'heure sécurité). En juin, une *Safety Week* mondiale s'est déroulée sur le thème de la sécurité des chantiers sous circulation. Un clip vidéo sur ce thème a été projeté à cette occasion dans les établissements. Un site internet destiné au partage entre préventeurs des meilleures pratiques du groupe rassemble plus de deux cents meilleures pratiques à ce jour.

Cette politique et ces outils ont été déclinés à l'international.

Aux États-Unis, cinquante comités dédiés à la sécurité se sont réunis pour améliorer les programmes sur les conditions de travail en sécurité, diffuser les bonnes pratiques, renforcer la formation des nouveaux embauchés à la sécurité, pérenniser les réunions hebdomadaires dédiées à la sécurité sur les chantiers. Au Canada, une filiale a été accréditée par CanQual, ISNetWorld, et Pics pour son dispositif d'audits externes et de notations en matière de santé et sécurité. Une autre filiale s'est engagée dans le programme de certification Sécurité COR. Une troisième, suite à des analyses des causes d'accident, a identifié comme nouvel axe prioritaire la préparation des chantiers.

Au sein de la filiale Colas Afrique, un comité d'hygiène et sécurité et un comité de pilotage sécurité routière ont été mis en place pour veiller à l'application de la législation et à la mise en œuvre d'actions complémentaires (visites médicales régulières, accès à l'eau potable, mise à disposition d'équipements de protection individuelle, mise en place d'infirmeries sur les chantiers éloignés de centres médicaux, formations, sensibilisation au virus du sida et distribution de préservatifs). Au Maroc, la filiale GTR a procédé à la nomination d'animateurs Sécurité pour renforcer la prise en compte de cet enjeu dans la réalisation des chantiers. À Madagascar, la procédure d'évaluation des risques a été refondue et la sensibilisation au quotidien des collaborateurs par les médecins salariés de la filiale a été poursuivie.

À l'international, toutes les filiales de Colas de plus de trois cents salariés mettent à la disposition de leurs collaborateurs une couverture sociale. Ainsi, par exemple, les filiales canadiennes proposent aux collaborateurs un contrat de santé, de prévoyance et de retraite, qui offre en outre un dispositif spécifique d'accompagnement. C'est le cas également aux États-Unis où les filiales mettent à la disposition des collaborateurs une couverture santé et leur donnent la possibilité d'accéder à des dispositifs d'assurance complémentaire (retraite et prévoyance) adaptés à leurs besoins.

TF1 organise chaque année des formations spécifiques et adaptées aux journalistes et techniciens partant en reportage dans des zones où le danger existe. TF1 fournit des équipements et des moyens individuels de protection à tous les collaborateurs partant en reportage dans des zones de conflit.

Chez **Bouygues Telecom**, face aux difficultés d'intervention des techniciens d'opération réseau dans certaines zones sensibles, un référentiel des sites à risque d'agressions physiques a été établi. Les interventions sur ces sites sont désormais réalisées au minimum avec

deux personnes et sur la plage horaire matinale 6 heures - 10 heures. Une application pour *smartphones* a été développée pour faciliter, via la géolocalisation, les appels d'urgences.

Bouygues Telecom a accompagné ses collaborateurs en matière de prévention des risques psychosociaux, tout au long de la préparation, puis de l'accomplissement de son plan de transformation.

3.2.4.2 Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail

Cf. rubrique 3.2.4.1 « Les conditions de santé et de sécurité au travail » : les politiques en matière de santé et de sécurité au travail sont toujours déployées en concertation avec les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en France (plus de 266 CHSCT permanents dans le Groupe).

3.2.4.3 Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Accidents du travail

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Taux de fréquence ^a des accidents du travail des collaborateurs	2,9	4,4	11,0	7,7	3,2	4,2	6,0	5,7
Taux de gravité ^b des accidents du travail des collaborateurs		0,25	0,42	0,53	0,15	0,12	0,37	0,36
Nombre d'accidents mortels ^c		5		5			10	

(a) nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000/nombre d'heures travaillées. En France, il s'agit des accidents avec arrêt supérieur à un jour, déclarés et reconnus par la CPAM. À l'international, Colas comptabilise les accidents avec arrêt déclarés et reconnus par les autorités locales compétentes et Bouygues Construction comptabilise les accidents à partir d'un jour d'arrêt.

(b) nombre de jours d'arrêt consécutif à un accident du travail x 1 000/nombre d'heures travaillées

(c) indicateur 2014. Pas d'historique 2013

Couverture sociale internationale^a

Périmètre : hors France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Couverture sociale à l'international		86 %		100 %			94 %	

(a) indicateurs 2014. Pas d'historique 2013. Pourcentage de sociétés de plus de trois cents collaborateurs présentes à l'international proposant un dispositif de couverture sociale à leurs employés

Taux de couverture : 72 % des effectifs internationaux

La légère dégradation du taux de fréquence des accidents du travail du **groupe Bouygues** reflète la tendance observée cette année chez Colas. Chez **Bouygues Construction**, l'amélioration constante du taux de fréquence observée sur les dernières années se poursuit. La mise en place de couverture sociale est l'une des priorités dans ses politiques RH locales et elle est déployée progressivement dans les nouvelles implantations. L'ambition est de couvrir l'ensemble du personnel par une couverture prévoyance, incluant *a minima* la couverture décès et invalidité. Les indicateurs de taux de fréquence et taux de gravité de **Bouygues Immobilier** sont impactés par l'intégration de la filiale Ossabois. Chez **Colas**, le taux de fréquence des accidents du travail est en hausse mais le taux de gravité en légère baisse. À l'international, toutes les filiales de Colas de plus de trois cents salariés mettent à la disposition de leurs collaborateurs une couverture sociale. Certaines d'entre elles proposent en outre des dispositifs d'assurance complémentaire optionnels (aux États-Unis, par exemple) ou des accompagnements spécifiques (au Canada, par exemple).

Sur les dix accidents mortels que le groupe Bouygues a déplorés cette année, six sont liés à des accidents de la route et à des causes médicales non directement liées à l'activité.

Maladies professionnelles

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Maladie professionnelles reconnues		75	3	112	2	1	193	169

L'acceptation française de cet indicateur exclut l'international. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

Chez **Bouygues Construction**, le chiffre (très faible malgré une augmentation de cinq cas) témoigne de nouveau de l'impact positif de la politique Santé-Sécurité, des démarches d'ergonomie mais également de l'amélioration permanente du matériel de chantier pour réduire la pénibilité du travail. Chez **Colas**, le nombre de collaborateurs reconnus en maladie professionnelle est en hausse (entraînant une hausse du total Groupe) mais reste faible par rapport à l'effectif.

3.2.5 Formation

3.2.5.1 Les politiques mises en œuvre en matière de formation

Le groupe **Bouygues** développe les compétences de ses collaborateurs en organisant des formations techniques au niveau des métiers et des formations qui concernent les comportements managériaux à tous les niveaux de l'entreprise (Institut du Management Bouygues et universités d'entreprises des métiers). Chaque année, un nombre important de collaborateurs est aussi formé à la sécurité. La part de la masse salariale consacrée à la formation est très supérieure aux minimums légaux.

Des dispositifs sont en place, en France comme à l'international, pour mettre à niveau la formation initiale des collaborateurs qui le désirent (cours d'alphabétisation, etc.).

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Gustave Eiffel, soutenu par le Groupe, prépare les jeunes à des examens professionnels des métiers de la construction, de l'électrotechnique et du tertiaire, allant du CAP au BTS et à la licence professionnelle. En juin 2014, 81 % des 180 candidats présentés aux examens les ont passés avec succès et 38,5 % d'apprentis du centre Gustave Eiffel travaillaient dans le groupe Bouygues.

Les deux axes stratégiques de **Bouygues Construction** sont :

- le renforcement des compétences techniques, au travers des nombreux modules déployés au niveau des entités ou des Campus Métiers animés par Bouygues Construction University (Campus Commerce et Campus Développement Immobilier notamment). La construction durable est désormais intégrée dans les programmes de Bouygues Bâtiment International pour ses collaborateurs expatriés et locaux sous la forme d'une journée de sensibilisation et d'une formation complète de trois jours destinée aux commerciaux et aux développeurs Immobilier (750 collaborateurs ont déjà suivi cette formation depuis son lancement) ;
- la formation en matière de Santé-Sécurité, avec une attention particulière sur l'intégration des intérimaires et partenaires.

Bouygues Construction University propose quatre-vingts cursus (1 088 actions) animés par cent quatre-vingts formateurs (dont soixante-quinze formateurs internes) et transverses à l'ensemble des entités. En 2014, l'Université complète son offre par le cursus Atlante destiné aux managers confirmés sur une période de douze mois en partenariat avec Centrale Paris. Afin de rendre accessible les formations du groupe aux collaborateurs internationaux expatriés et locaux, Bouygues Construction University dispense également ses principaux programmes en anglais.

Pour favoriser la formation à distance, Bouygues Construction a fait le choix en 2014 d'une plateforme LMS^a. Lancée auprès de quatre entités

(a) Learning Management System

(b) Fédération Nationale des Travaux Publics

(c) Association Française des Entreprises Privées

tests, elle sera officiellement ouverte début 2015 avec le lancement du premier module *corporate* sur l'éthique et la conformité destiné à l'ensemble des collaborateurs. Cette plateforme hébergera aussi tous les modules e-learning existants.

En France, Bouygues Energies & Services a mis en place le programme de formation Mobil'Ohm pour répondre à l'évolution de la norme d'habilitation électrique NF C 18-510. Afin de former plus de trois cents collaborateurs sur deux ans, des installations électriques ont été aménagées dans deux bungalows mobiles permettant aux formateurs d'aller à la rencontre des collaborateurs.

Bouygues Construction poursuit son action en faveur de l'alternance avec ses partenaires et fédérations professionnelles (FNTP^b, EGF BTP, Afep^c). Depuis septembre 2014 un *book* Alternance recense les vingt et un cursus de niveau Master 1 et Master 2 (Ingénieurs et Commerce). Des guides ont été édités, destinés aux alternants et à leurs maîtres d'apprentissage.

La formation est l'un des axes stratégiques pour accompagner et réussir le développement à l'international. Bouygues Bâtiment International a mis en place quatre *Training Centers* basés à Paris, Westminster, Singapour et Ashgabat (ouvert en 2014), qui permettent d'internaliser et de déployer des offres de formation destinées aux collaborateurs expatriés et (majoritairement) locaux, sur des thématiques managériales et techniques. Ils facilitent la diffusion d'une culture d'entreprise commune et la création de réseaux internes. En 2013, plus de six cents collaborateurs ont été formés dans ces centres, ce qui représente plus de 13 000 heures de formation (dont 5 300 heures à Singapour).

VSL possède son *Training Center* en Thaïlande, à Bangkok, afin de maintenir le haut niveau d'expertise des collaborateurs dans le domaine de la précontrainte, son cœur de métier. Ce centre offre également des formations de management. Depuis sa création en 2008, 1 300 collaborateurs y ont suivi une formation, dont 220 en 2014.

Chez **Bouygues Immobilier**, les axes de formation ont été définis par le comité stratégique et plus de 50 % de l'investissement en formation est dédié au déploiement d'actions servant les objectifs stratégiques.

Pour créer les conditions favorables à la mise en place du métier Achats dans l'entreprise, un plan personnalisé de formation a ainsi été mis en place en lien avec le *development center* proposé à tous les collaborateurs de la filière en complément du déploiement de modules sur la culture Achats et la négociation.

Pour valoriser le savoir des collaborateurs expérimentés, l'Université d'entreprise Bouygues Immobilier a développé un nombre important de formations animées par une cinquantaine de formateurs internes.

En France, les filiales de **Colas** ont maintenu le niveau de l'investissement en formation. Dans un volume global d'heures quasiment stable (- 2 %) par rapport à l'année précédente, la part des formations dédiées à la prévention et à la sécurité est de 41 %. Le « Campus Colas », qui regroupe tous les programmes et toutes les actions de formation, a mis en œuvre 408 sessions qui ont accueilli 3 772 collaborateurs compagnons et Etam.

Les orientations en matière de compétences ont mis l'accent sur la formation de l'encadrement travaux et des compagnons à la maîtrise des techniques ; l'accompagnement « métier » dans le cadre du Campus Colas et des quatre cycles de l'Université Colas ; le développement des compétences relationnelles et managériales. Les filiales ont été incitées à renforcer la formation d'équipes entières sur site, et à développer l'accueil et le tutorat pour transmettre aux nouveaux arrivants des bases métier solides.

À l'international, les politiques de formation sont dynamiques. On peut citer les exemples suivants : au Canada, une filiale a consacré en partie son plan de formation à la formation des saisonniers. Colas Inc. a mis en place l'équivalent de Colas Campus aux États-Unis pour mutualiser les formations métiers à l'ensemble des filiales. En République tchèque, le premier plan de formation a été axé sur les compétences et la sécurité. La filiale indonésienne a renforcé son *process* pour mieux mesurer

l'investissement en formation. Des initiatives similaires sont mises en œuvre au Maroc et au Royaume-Uni.

Chez **TF1**, la politique Formation de l'année 2014 est marquée par deux priorités : l'accompagnement des transformations de TF1 par l'adaptation aux nouvelles technologies (prise de vues, infographie et diffusion pour les équipes éditoriales et techniques), et la transformation digitale de TF1 Vidéo, TF1 Entreprises, My TF1, TF1 Publicité. Deux faits marquants : la conception d'un programme spécifique pour quarante dirigeants, incluant une *learnig expedition* et la création de l'Université TF1.

La digitalisation a pris une dimension nouvelle chez **Bouygues Telecom** en 2014, à travers des actions auprès de l'ensemble des collaborateurs, tant sur le plan des compétences et des contenus adressés aux différents métiers, que sur celui des modalités de développement proposées. La plateforme digitale E-c@mpus – en plus du plan de formation – contribue à favoriser le développement et l'employabilité des collaborateurs. Le nouveau cycle de formation au management « 9 mois » a accueilli plus de cent nouveaux encadrants. La cinquième promotion de la licence professionnelle Commerce spécialité Management a permis à dix-sept collaborateurs en poste en clubs succursales d'obtenir un diplôme développant leur employabilité interne.

Contrats en alternance

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Nombre de contrats d'apprentissage		212	51	359	38	71	731	729
Nombre de contrats de professionnalisation	2	97	89	243	94	222	747	829
TOTAL	2	309	140	602	132	293	1 478	1 558

Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

La baisse du recours à l'alternance chez Bouygues Construction, TF1 et Bouygues Telecom reflète la contraction des besoins de recrutement. Chez Colas et surtout Bouygues Immobilier, les chiffres sont en augmentation (multiplication par 2,5).

3.2.5.2 Le nombre total d'heures de formation

Formation (effectif permanent)^a

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Part de la masse salariale consacrée à la formation	2,7 %	4,5 %	3,0 %	3,8 %	2,6 %	3,5 %	3,9 %	4,2 %
Nombre moyen de jours de formation par salarié et par an	1,98	2,59	2,10	2,40	2,67	2,56	2,48	2,43

(a) Les données Formation se réfèrent au bilan Formation Groupe publié en 2014 sur l'année 2013. Les informations 2014 ne sont pas disponibles en raison de l'exercice décalé de l'organisme paritaire de collecte (OPCA).

À l'international, les systèmes d'informations ne sont pas intégrés à ceux de la France et ne permettent pas, en conséquence, une consolidation globale. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

L'investissement dans la formation s'établit toujours à un niveau plus élevé que les obligations légales. La baisse enregistrée témoigne de la volonté d'être plus sélectif dans le choix des formations, eu égard à un contexte économique plus tendu. Les filiales de **Colas** ont maintenu le niveau de l'investissement pour la formation, dans un volume global d'heures quasiment stable (- 2 %) par rapport à l'année précédente. À noter que le fort développement du e-learning dans les métiers n'est pas comptabilisé dans l'indicateur.

Existence à l'international d'un plan de formation formalisé^a

Périmètre : hors France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Existence à l'international d'un plan de formation formalisé		82 %		86 %			88 %	87 %

(a) Nouvel indicateur 2013. Holding et divers, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom ne sont pas concernés par cet indicateur du fait de son périmètre. Il s'agit du pourcentage de sociétés de plus de trois cents collaborateurs présentes à l'international concernées par cet indicateur.

Taux de couverture : 72 % des effectifs internationaux

Indicateur disponible sur www.bouygues.com : répartition des formations par type de formation (France)

3.2.6 Égalité de traitement

« L'équité dans le traitement de tous, sans distinction de sexe, origine ethnique, religion ou convictions, handicaps, âge, orientation sexuelle ou nationalité est une obligation morale universelle et une priorité pour les collaborateurs du Groupe. » (Extrait de la charte des ressources humaines du groupe Bouygues, élaborée en 2008).

Dotés chacun d'un responsable Diversité, les métiers de **Bouygues** ont poursuivi leurs nombreuses démarches en faveur de la diversité et de l'équité de traitement portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap et l'insertion. Au niveau du Groupe, le comité Diversité et Égalité des chances réunit plusieurs fois par an les spécialistes des métiers afin de les encourager à suivre les meilleures pratiques. TF1 et Bouygues Telecom sont titulaires du label Diversité depuis respectivement décembre 2010 et juin 2011.

Six structures de **Bouygues Construction** sont signataires de la charte de la diversité en entreprise. La démarche Diversité s'applique dans toutes les implantations de ces structures en France et à l'international. Bouygues Bâtiment International vient de renouveler en juillet 2014 son label Diversité (Afnor) obtenu en 2012 et plusieurs de ses filiales ont mis en œuvre des actions concrètes.

Chez **Bouygues Immobilier**, un nouveau module de formation Respect et Performance à destination des managers a pour objectif de les accompagner pour développer de la coopération dans les équipes, trouver les leviers pour faire de la diversité un facteur de performance et adapter leur management pour valoriser la diversité.

Le cahier des charges du label Diversité, obtenu par le groupe **TF1** en 2010 (audit de contrôle en 2012, demande de renouvellement en cours), est très exigeant en matière d'égalité de traitement. Les processus RH ont été révisés (recrutements, promotions notamment) et la traçabilité assurée.

Après avoir obtenu le maintien de son label Diversité en 2013, **Bouygues Telecom** a poursuivi sa démarche en 2014 avec l'aide de plusieurs

associations telle que IMS-Entreprendre pour la Cité, l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité) et l'OPE (Observatoire de la Parentalité en Entreprise), et aussi, en ce qui concerne le handicap, avec l'aide des associations Tremplin, Hanploi, Afij^a, Adapt^b, Arpejeh^c, Passerelle et Handeco.

3.2.6.1 Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La promotion de la mixité et l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes sont des objectifs partagés par toutes les filiales du **groupe Bouygues**. Le secteur de la construction ayant toujours été majoritairement masculin en France, l'enjeu pour Bouygues Construction et Colas est d'augmenter leur attractivité auprès des candidates à l'embauche. Ces entreprises mènent des campagnes de communication au sein du monde universitaire et scolaire. Plus généralement, toutes les entreprises du Groupe ont dressé un état des lieux de la place des femmes dans le management et entrepris des actions pour améliorer celle-ci.

En France, la part des femmes dans l'encadrement progresse régulièrement depuis plusieurs années. Dans tous les métiers, l'équité salariale entre les hommes et les femmes est contrôlée et des budgets sont consacrés à l'harmonisation quand il y a lieu.

Chez **Bouygues Construction**, la mixité fait l'objet d'un suivi avec un tableau de bord Mixité, des points spécifiques sur les managers femmes et des analyses à l'occasion de chaque conférence Rémunération pour valider l'égalité de traitement.

Le plan d'action Mixité 2013-2014 comporte l'implication du top management, un volet formation, une communication active pour lutter contre les stéréotypes, ainsi qu'un suivi spécifique des femmes managers dans les comités Carrières. Le réseau féminin WeLink se développe.

(a) Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés

(b) association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

(c) Accompagner la Réalisation des Projets d'Études de Jeunes Élèves et étudiants Handicapés

Ouvert aux collaboratrices de l'ensemble des entités et des métiers à partir du statut de chef de groupe, il compte plus de 580 membres.

La mixité est valorisée au sein des programmes de Bouygues Construction University. Outre les modules intégrés dans les cycles du Management (Ulysse et Marco Polo), le module Ambition Mixité destiné aux collaborateurs de la filière RH a été créé en 2014.

La mixité fait partie des priorités des entités internationales pérennes. Destiné aux managers locaux, le module de formation *Together* de Bouygues Bâtiment International sur le thème du management mixte a, par exemple, été décliné chez Bouygues Turkmén.

Bouygues UK, filiale britannique de Bouygues Bâtiment International, a rejoint en 2013 le réseau WeLink et organisé en 2014 le troisième meeting sur le thème du *networking*. Chez Bouygues UK, les femmes représentent près de 30 % de l'effectif Staff (640 personnes), bien au-dessus de la moyenne nationale du secteur industriel qui se situe autour de 13 %.

Enfin, la Thaïlande compte 33 % de collaboratrices. Des équipes 100 % féminines, avec des profils de compagnons à chef d'équipe, réalisent des activités de travaux sur les projets en cours. Afin d'accompagner cette féminisation, Bouygues Thai a développé des crèches sur les chantiers.

En vue d'atteindre 26 % de représentation, **Bouygues Immobilier** a pris l'engagement de faire progresser la part des femmes dans les métiers opérationnels et plus particulièrement dans les postes de management de *business unit*, étape souvent indispensable pour accéder aux postes de management confirmé et de direction générale. Fin décembre 2014, cet objectif était atteint.

À titre d'exemple d'initiatives prises par les filiales France de **Colas** dans le domaine de la mixité, le groupe de travail Plurielles de Colas Sud-Ouest a identifié les problématiques liées à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

À l'international, les filiales se mobilisent pour renforcer leur attractivité auprès des femmes. Aux États-Unis par exemple, une filiale travaille en partenariat avec des cabinets spécialisés dans l'emploi des femmes pour faire connaître les opportunités professionnelles qu'elle propose ; une autre a adhéré à l'association nationale des femmes dans les travaux publics ; une autre encore encourage la cooptation auprès des femmes ; la société Delta, quant à elle, soutient l'association mondiale Zonta dédiée à la cause des femmes et à leurs opportunités de carrière.

La priorité du groupe **TF1** est de progresser dans la représentation des femmes au sein du management. Ces dernières représentent déjà 30 % des cinq cents principaux managers. Des actions sont mises en œuvre pour faire progresser le nombre de femmes aux postes de managers. Ainsi, le stage « Leadership au féminin » a été mis en place et trouve un écho très favorable auprès des participantes, de même que les expériences de *mentoring* croisé avec Bouygues Telecom et Cisco.

La quatrième promotion de *mentoring*, lancée en avril 2014, comprenait trente femmes et quinze hommes de **Bouygues Telecom**, ainsi que neuf femmes des groupes Cisco et TF1.

Bouygues Telecom promeut et réalise progressivement une plus grande mixité dans les niveaux élevés du management et dans les filières techniques. Un indice de féminisation des équipes a été associé aux objectifs annuels déterminant la rémunération variable des membres du comité de direction de l'entreprise.

Le réseau féminin de Bouygues Telecom, les Bouygt'Elles, a organisé le « Girls@Tec » durant un après-midi. L'objectif de cette demi-journée était de promouvoir les métiers techniques et de l'ingénieur, auprès des jeunes filles de la seconde à la terminale, avant leurs choix d'orientation dans leurs études supérieures. L'entreprise organise en outre le Prix Bouygues Telecom de la Femme Entrepreneur Numérique.

3.2.6.2 Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

En France, la politique du handicap est bien structurée dans les métiers du **groupe Bouygues**, avec des responsables pour son animation et des formations pour les collaborateurs cadres et de la direction des ressources humaines. Des politiques favorisent le maintien dans l'emploi des collaborateurs handicapés et des aménagements sont pratiqués dans leur temps de travail.

L'action handicap du Groupe suit quatre axes : recruter grâce à des forums spécialisés, adhérer à des associations dédiées ou avoir recours à des cabinets de recrutement spécialisés ; maintenir dans l'emploi, en améliorant l'accessibilité des locaux, par l'adaptation des postes de travail et des appareillages ; sensibiliser et communiquer pour encourager les collaborateurs et les managers à changer leur regard sur le handicap ; sous-traiter au secteur protégé et adapté. Le recours aux services d'entreprises spécialisées (Esat ou EA) reste un axe fort de la politique handicap du groupe Bouygues et ce, même si ce chiffre est actuellement en baisse compte tenu de la contraction de l'activité dans certaines régions ou directions.

Chez **Bouygues Construction**, le déploiement des actions de sensibilisation HandiTours dans les filiales de Bouygues Entreprises France-Europe a permis de toucher les deux mille collaborateurs de Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Picardie. Complémentaires aux HandiTours, les ErgoTours, ateliers itinérants pour sensibiliser les équipes Travaux sur la réduction de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail, sont aujourd'hui largement déployés au sein des filiales de Bouygues Entreprises France-Europe et au sein de projets d'envergure de Bouygues Travaux Publics. En complément, Bouygues Bâtiment Ile-de-France a organisé en novembre 2013 un événement consacré au handicap : le forum Handybat pour sensibiliser les collaborateurs sur l'accueil de salariés handicapés, l'aménagement des postes de travail et à la grande diversité des offres proposées par les Esat.

Bouygues Immobilier est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap et son taux d'emploi de personnes en situation de handicap a doublé en trois ans. Il est aujourd'hui proche de 3 %. Cette année, associé au Cap Emploi du 75 et à TF1, Bouygues Immobilier a organisé une opération de recrutement dédiée à des postes en alternance.

Dix filiales métropolitaines de **Colas** se sont engagées avec l'Agefiph (Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées), en 2014, dans un projet de convention par filiale (chaque filiale dispose de son propre budget et a pris ses propres engagements). L'objectif de ces conventions est de mettre en œuvre des actions au plus près du terrain (sensibilisation et formation, communication, intégration et recrutement, accompagnement des parcours professionnels, maintien dans l'emploi, et collaboration avec le secteur aidé) afin de mieux prendre en compte au quotidien la situation des collaborateurs confrontés à une situation de handicap, temporaire ou permanente.

Le groupe **TF1** a conclu avec les organisations syndicales un accord triennal ambitieux en matière d'embauche de personnes handicapées. L'alternance est une voie privilégiée. L'accord prévoit une progression du chiffre d'affaires confié au secteur protégé ou adapté. En 2014, 50 % des personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une adaptation de poste. Pendant la semaine du handicap, un atelier « Masterchef » à l'heure du déjeuner a permis à de nombreux collaborateurs du groupe de bénéficier des conseils de chefs en situation de handicap de l'Esat Berthier.

En 2014, 98 % des collaborateurs handicapés chez **Bouygues Telecom** sont employés en CDI. L'entreprise participe activement aux rencontres, forums et salons de recrutement dédiés au handicap, et organise des formations de sensibilisation. Des mesures sont prises pour adapter les postes de travail et de l'environnement bureautique, aider au transport

adapté et mettre à disposition des services de transcription instantanée de la parole et de visio-interprétation à distance, etc. La filiale RCBT a négocié son deuxième accord triennal sur le handicap qui fait porter la politique sur le terrain par des collaborateurs en situation de handicap et par des managers sensibilisés au handicap.

Collaborateurs handicapés (effectif permanent et non permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Nombre de collaborateurs handicapés	4	556	32	942	70	265	1 869	1 904 ^c
Nombre de collaborateurs handicapés recrutés	1	19	4	15	9	13	61	66
Chiffre d'affaires réalisé avec les Esat ^a ou EA ^b	3 080 €	2 071 802 €	195 000 €	1 386 383 €	311 100 €	442 257 €	4 409 622 €	4 638 074 €

(a) entreprises spécialisées d'aide par le travail

(b) entreprises adaptées. Consolidation internationale non encore effectuée. Taux de couverture : 56 % des effectifs du Groupe

(c) retraitement du total Groupe 2013 à la suite d'une correction dans le périmètre Colas

Dans un contexte moins porteur, la politique Handicap porte prioritairement sur le maintien dans l'emploi des collaborateurs handicapés. Chez **Bouygues Construction**, le nombre de recrutements de travailleurs handicapés se maintient. Le recours à des entreprises adaptées s'est généralisé et le chiffre d'affaires réalisé est en nette augmentation. Le chiffre d'affaires réalisé avec le secteur protégé a baissé de manière sensible chez **Bouygues Immobilier** et **Bouygues Telecom** en raison d'une conjoncture économique plus difficile. Le nombre de collaborateurs handicapés qui travaillent au sein de **Colas** est en baisse de 4,3 % par rapport à 2013, mais le chiffre d'affaires réalisé avec les Esat (entreprises spécialisées d'aide par le travail) y est en hausse de 24,3 %.

3.2.6.3 La politique de lutte contre les discriminations

Les métiers de la construction du **groupe Bouygues** accueillent de longue date dans leurs effectifs des personnes venant de tous horizons sociaux et culturels souvent issues de l'immigration (politique d'insertion de ces métiers : cf. rubrique 3.4.1.1). D'une manière générale, c'est une composante forte des politiques de diversité des métiers. Les actions mises en œuvre en faveur des publics éloignés de l'emploi ont valu à Colas de remporter en juin 2014 le prix Washburne de l'Innovation pour l'égalité des chances décerné par l'ambassade des États-Unis en France.

Bouygues Construction est attentif aux sujets de gestion des âges et des cycles de vie professionnelle. À ce jour, 815 collaborateurs de cinquante-cinq ans et plus ont suivi une session les informant des aspects juridiques et administratifs de la retraite, des choix possibles en matière de gestion de fin de carrière et des contacts pour un éventuel accompagnement personnalisé. D'autre part, le *mentoring* et le tutorat sont valorisés (par exemple, des compagnons de cinquante ans et plus effectuent un tutorat de jeunes compagnons chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France). Bouygues Bâtiment International a mis en place une formation dédiée au tutorat pour ses collaborateurs de cinquante-cinq ans et plus et valorise cette mission dans les entretiens annuels.

Bouygues Construction souhaite refléter dans ses effectifs et à tous ses échelons, les composantes sociales, culturelles et ethniques de la société. Pour la deuxième année consécutive, l'entreprise mène une enquête de perception de l'égalité des chances. Cette année, c'est la filière RH-Paie qui a été sollicitée. Afin de faciliter les retours sur les sujets liés à la diversité, l'ensemble des entités du groupe a introduit un chapitre dédié dans sa nouvelle campagne d'entretien annuel.

Plusieurs outils servent à partager les bonnes pratiques en faveur de la diversité inter-culturelle : une newsletter, une rubrique sur l'Intranet, ainsi qu'un espace dédié à la filière RH. Un guide sur le fait religieux en entreprise est également déployé.

Bouygues Construction University a créé le module « Égalité des chances » qui a permis de sensibiliser plus de 460 collaborateurs (RH, managers, membres du comité de direction).

Chez **Colas**, à l'international, les filiales américaines sont soumises aux lois fédérales relatives à la non-discrimination en s'engageant à les appliquer pour le recrutement, la fidélisation, le développement et la rémunération des collaborateurs. Elles font connaître leur engagement et diffusent les opportunités d'emploi auprès des cabinets spécialisés dans l'intégration des minorités ou dans les journaux dédiés ; Simon Contractors, par exemple, recrute une partie de ses collaborateurs dans les populations amérindiennes. Une procédure anti-harcèlement avec un numéro vert à la disposition des salariés est en vigueur aux États-Unis. En Angleterre, Colas Ltd a mis en place des chartes et des procédures de lutte contre toute forme de discrimination.

Dans le cadre du label Diversité, 1 000 collaborateurs de **TF1** (managers, journalistes, RH, élus, etc.) ont été formés à la lutte contre les discriminations au cours des trois dernières années. En 2014, un dispositif d'écoute à l'attention des collaborateurs qui se sentiraient discriminés a été externalisé auprès de Allodiscrim', structure d'avocats spécialistes des questions liées à la discrimination.

Bouygues Telecom a participé à une enquête sur les stéréotypes liés aux origines réalisées auprès du management de huit grandes entreprises par l'association IMS et à l'événement national qui a été organisé à sa suite.

3.2.7 Respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

Le **groupe Bouygues** assure la promotion des conventions fondamentales de l'OIT et des Droits de l'homme dans tous les pays où il est implanté. Signé en 2006, le Pacte mondial de l'Onu inclut le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, ainsi que l'élimination des discriminations, du travail forcé et du travail des enfants. Chaque année, le Groupe reconferme l'adhésion à cette démarche. Très largement diffusés en interne et disponibles sur www.bouygues.com, le code d'éthique du Groupe et la charte des ressources humaines rappellent à tous les collaborateurs les exigences communes dans ce domaine. Dans des contextes parfois complexes, les responsables opérationnels sont appelés à prévenir toute atteinte aux droits de l'homme dans ce qui relève de leur activité. Cette vigilance doit faire partie de leur quotidien. Il est à noter qu'à l'international, une instance de dialogue social existe dans plus des deux tiers des filiales significatives.

Bouygues Construction travaille, depuis plusieurs années, à améliorer les conditions de vie des collaborateurs de ses chantiers à l'international au moyen de la fixation de standards de qualité pour les bases vie.

Le référentiel mis en place en 2012 par Bouygues Bâtiment International (*Working Accomodation Standards*) s'applique progressivement dans toutes les nouvelles implantations. Dans tous les cas, des exigences minimales s'appliquent à respecter les recommandations de l'OIT.

L'une des plus belles références est située au Qatar : plus de 2 000 compagnons travaillant sur le projet du Qatar Petroleum District Project sont hébergés sur quatre bases à Doha. Une attention toute particulière est portée sur le respect de la diversité des origines des travailleurs grâce à la mise à disposition d'espaces de restauration et de détente indépendants pour respecter les coutumes des sept nationalités présentes. Un audit a été réalisé dans cette base-vie en février 2014.

Implanté principalement dans les pays de l'OCDE où il réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires, **Colas** est peu présent dans des pays présentant des risques importants en matière de non-respect des conventions OIT. Le recours à la sous-traitance est limité. Au Maroc, lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs, ceux-ci sont sensibilisés au code du travail qui reprend les principes fondamentaux de l'OIT, ratifiés par ce pays.

3.2.7.1 Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

Existence à l'international d'une représentation du personnel^a

Périmètre : hors France (sociétés de plus de trois cents salariés)	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Existence à l'international d'une représentation du personnel		64 %		72 %			69 %	76 %

(a) Nouvel indicateur 2013. Holding et divers, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom ne sont pas concernés par cet indicateur du fait de son périmètre. Il s'agit du pourcentage de sociétés de plus de trois cents collaborateurs présentes à l'international concernées par cet indicateur.

Taux de couverture : 72 % des effectifs internationaux

La baisse de cet indicateur chez **Bouygues Construction** est due à l'application du seuil de trois cents salariés, tel que détaillé ci-dessus dans la note (a) et ne reflète pas la politique volontariste sur le sujet : certaines structures disposant d'une représentation du personnel sont passées en dessous du seuil en 2014 (notamment chez VSL et en Côte d'Ivoire). D'autres implantations, nouvellement créées comme au Myanmar, sont en train de déployer leur politique RH et ne disposent pas encore d'une représentation du personnel.

Chez **Bouygues Construction**, la mise en place à l'international d'une représentation du personnel élue ou mandatée se développe.

Dans les filiales africaines, notamment dans les pays francophones, les instances de représentation du personnel se rapprochent fortement des instances françaises. En 2013, Bouygues Energies & Services a organisé des élections professionnelles au Gabon et au Congo et lancé une enquête de satisfaction adressée à l'ensemble des collaborateurs cadres de ses filiales africaines. Plus des deux tiers des collaborateurs sollicités y ont répondu. 92 % se sentent fiers de travailler chez Bouygues Energies & Services et 82 % ont noté une amélioration dans la sécurité et la santé au travail au cours des dernières années.

Chez Bouygues Bâtiment International, le climat social est un élément conjointement suivi par les directions générales et les directions Ressources humaines et audité dans le cadre de l'indice interne de développement RH. Aujourd'hui, aucune filiale ou implantation de Bouygues Bâtiment International n'est située au niveau le plus bas de l'indice.

Chez **Colas**, en Amérique du Nord, le dialogue social s'exerce principalement avec les syndicats des branches professionnelles. De nombreuses filiales organisent par ailleurs, de leur propre initiative, des réunions permettant de susciter le dialogue entre employeurs et salariés. En Afrique, une représentation du personnel est en place au Gabon et la filiale Colas Afrique a créé en 2014 un comité d'hygiène et de sécurité. En Europe, la filiale Colas Danemark a mis en place en 2014 des comités d'entreprise dont les membres sont élus pour quatre ans.

3.2.7.2 Élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Le code d'éthique du **groupe Bouygues** précise que « le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment toute discrimination fondée sur un motif illicite. » L'équité dans le traitement et l'égalité des chances est un des principes de la charte des ressources humaines et couvre

tout le parcours professionnel du collaborateur (recrutement, formation, promotion, information et communication, etc.).

Bouygues Bâtiment International a déployé dans toutes ses implantations sa démarche *Success in Diversity*, récompensée en 2012 par le label Diversité délivré par l'Afnor, label renouvelé à l'été 2014. Des modules de formation spécifiques et des « Petits-déjeuners Diversité » sont régulièrement organisés. Chaque pays, en fonction du contexte local et culturel, peut prioriser un ou deux axes de développement : Bouygues UK est ainsi très actif dans le domaine de l'insertion et de la mixité, Bouygues Turkmén a déployé une politique ambitieuse en faveur d'une meilleure prise en compte du handicap, dans la société civile comme dans l'entreprise. Des modules sur les rapports inter-culturels ont été introduits dans la formation *Day One* pour chaque départ à l'international et un guide du recrutement est déployé en France comme à l'international, dans le cadre de l'objectivation des processus d'embauche.

3.2.7.3 Élimination du travail forcé ou obligatoire

Le respect des valeurs et des principes fondateurs en matière des droits de l'homme est un fil directeur de l'action du **groupe Bouygues**, en France comme à l'international. Ces principes sont diffusés au travers du code d'éthique du groupe Bouygues et de sa charte RH. La charte RSE

fournisseurs intègre l'interdiction du recours au travail forcé ou obligatoire (il est à noter que la part des collaborateurs du groupe Bouygues travaillant en Europe, en Amérique du Nord, à Hong Kong ou à Singapour, est de 79 %).

3.2.7.4 Abolition effective du travail des enfants

Au-delà du strict respect des recommandations de l'OIT concernant le travail des enfants, les entreprises du **groupe Bouygues** veillent également à ce que ces règles soient respectées par ses partenaires grâce à la charte Fournisseurs (voir chapitre « politique d'achats »).

La généralisation du port du badge et du contrôle d'accès sur les chantiers de **Bouygues Construction** en France, ainsi que son déploiement rapide à l'international, notamment sur les gros projets, permet de mieux contrôler le respect de ces législations. De plus, Bouygues Construction s'engage auprès d'associations pour développer la scolarisation des enfants. La fondation Terre Plurielle a soutenu soixante et onze projets concernant l'éducation et l'insertion à l'international (au Maroc, en Haïti, en Thaïlande, à Cuba et dans de nombreux pays d'Afrique). Ce soutien peut notamment être financier, passer par la construction ou la rénovation d'écoles, le mécénat de compétences ou encore la formation.

3.3 Informations environnementales

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.bouygues.com, ainsi que dans les rapports RSE des métiers, téléchargeables sur leurs sites internet.

3.3.1 Politique générale en matière d'environnement

3.3.1.1 L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

La direction centrale Développement durable et QSE de Bouygues pilote plusieurs comités transversaux (Développement durable, QSE, Achats et RSE, *Reporting* extra-financier, Stratégie énergie-carbone). Composée d'un millier de collaborateurs environ, la filière RSE/QSE du **groupe Bouygues** participe à la maîtrise des risques opérationnels.

Chacun des métiers utilise les normes de systèmes de management pour renforcer et améliorer ses performances managériales en termes de qualité (Iso 9001), de sécurité (Ohsas 18001) et d'environnement (Iso 14001). La certification par un tiers de ces systèmes de management est une garantie supplémentaire de leur efficacité.

Les métiers du Groupe prennent en compte les questions environnementales dans leurs offres de produits et services, ce qui se matérialise notamment par leur certification. Ils mènent par ailleurs une politique systématique de certification Produits pour la construction et l'exploitation de leurs propres bâtiments (HQE®, BREEAM®, LEED®).

Pour garantir le suivi et l'amélioration continue de ces actions, le Groupe a conçu et déployé un système de *reporting* rendant compte de ses performances.

Indicateurs de Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Part de l'activité couverte par un SME certifié Iso 14001	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction ^a	91 %	91 %	En 2014, Bouygues Construction maintient son très haut niveau de certification. Depuis 2007, ce pourcentage connaît une progression constante, passant de 61 % à 91 % en 2014.
Part du budget de R&D consacrée à la construction durable	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	50 %	51 %	Bouygues Construction poursuit son engagement en matière de R&D appliquée à la construction durable en y consacrant pour la troisième année consécutive environ la moitié de ses dépenses totales de R&D. Les thèmes de R&D considérés comme relevant de la construction durable sont les suivants : l'énergie, le carbone, l'économie des ressources et des matériaux, la biodiversité, le bien-être et la sécurité des utilisateurs, la qualité d'usage, l'éco-conception, les processus et méthodes (industrialisation, amélioration de la qualité produit, réduction de la pénibilité, etc.) et les outils (coût global, nouvelles technologies, etc.).
Prise de commandes annuelle des bâtiments avec un engagement de certification ou de labellisation (avec correspondance en nombre de bâtiments)	Activités Bâtiment Monde	56 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction (activités Bâtiment)	66 % (210 bâtiments)	58 % (227 bâtiments)	En 2014, la démarche connaît une forte amélioration, en particulier en France (76 %) et en Europe. Depuis 2007, ce pourcentage est passé de 23 % à 66 %, traduisant la volonté de Bouygues Construction de proposer à ses clients des réalisations exemplaires sur le plan environnemental.

(a) Le détail des exclusions est précisé à la rubrique 3.1.2.5 « Règles de consolidation ».

SME : Système de management de l'environnement

La politique environnementale de **Bouygues Construction**, intégrée à la stratégie de développement durable, est animée par la direction Innovation et Construction durable, fédérant les actions d'une direction Développement durable, d'une direction Prospective et Marketing stratégique, d'une direction Recherche Développement et Innovation et d'un pôle de compétences en construction durable. Pour le déploiement opérationnel des politiques, la direction Développement durable s'appuie sur un comité Développement durable composé de représentants des entités opérationnelles et des fonctions supports. Elle anime également un réseau d'une centaine de correspondants dans les filiales.

Depuis 2013, le comité de direction générale a renforcé la mobilisation des équipes commerciales par l'intégration de modules dédiés à la construction durable dans les cycles de formation du Campus Commerce, et par la mise en place d'un réseau de référents commerciaux spécialisés sur le sujet.

L'ambition de Bouygues Construction est de bâtir un cadre de vie durable, en réalisant pour ses clients des projets qui préservent l'environnement tout en garantissant le confort et le bien-être des utilisateurs. Cette approche est développée à tous les stades du projet.

■ **En phase de conception** : Bouygues Construction s'appuie sur les certifications environnementales (BREEAM®, LEED®, HQE®, etc.)

qui sont déployées sur les deux tiers de sa prise de commande de bâtiments.

■ **En phase de construction** : Bouygues Construction intègre l'ensemble des enjeux environnementaux des chantiers dans une démarche globale, baptisée « Ecosite », ayant pour objectif de diminuer l'empreinte écologique de ses chantiers. Depuis 2010, ce label environnemental interne garantit le respect de standards environnementaux issus des ambitions de l'entreprise et des réglementations les plus exigeantes : de la gestion des déchets à la réduction des nuisances pour les riverains, en passant par la préservation de la biodiversité. Cette maîtrise des impacts environnementaux passe également par une politique de prévention fondée sur un système de management environnemental certifié Iso 14001, très largement utilisé puisque 91 % de l'activité du Groupe étaient certifiés en 2014.

■ **En phase d'exploitation-maintenance** : Bouygues Construction accompagne de plus en plus ses clients dans le pilotage et la maîtrise de leurs consommations finales, et propose des offres intégrant des engagements de performance, notamment au travers des CPE (Contrat de Performance Énergétique) signés dans le logement et les bâtiments tertiaires.

La construction durable est une thématique prioritaire pour Bouygues Construction qui y consacre la moitié des dépenses de R&D depuis 2010.

Indicateur de Bouygues Immobilier

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Part du chiffre d'affaires avec un engagement de certification ou labellisation environnementale (H&E, BBC-effinergie® en Logement ou HQE® en Immobilier d'entreprise)	France	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	93 %	96 %	Sur l'exercice 2014, Bouygues Immobilier atteint un taux de 99,5 % du chiffre d'affaires certifié H&E ou BBC-effinergie® sur l'activité Logement France. Le chiffre d'affaires de l'activité Immobilier d'entreprise, quant à lui, est couvert à 72,7 % par la certification HQE®.

Chez **Bouygues Immobilier**, le développement durable est intégré à la direction Communication, Marketing et Développement durable, dont la directrice est membre du comité stratégique de l'entreprise. Opérateur engagé de la ville durable, Bouygues Immobilier mène depuis 2006 une politique active en matière de développement durable :

- en phase de conception des programmes ;
- sur les chantiers des bâtiments réalisés par des constructeurs pour Bouygues Immobilier ;
- dans les processus internes.

Bouygues Immobilier s'est engagé dans des démarches de certifications environnementales portant sur des thèmes tels que le chantier propre, le choix des matériaux, la gestion de l'eau et de l'énergie, le confort acoustique, avec les démarches Habitat & Environnement (H&E) et HQE®.

Il est envisagé que l'énergie positive devienne la norme pour tous les logements et bâtiments de bureaux neufs à partir de 2020. C'est pourquoi Bouygues Immobilier anticipe dès maintenant l'évolution du marché à travers le développement de sa marque Green Office®, son offre de bâtiments tertiaires et de logements à énergie positive.

En 2012, Bouygues Immobilier a inauguré son premier bâtiment à énergie positive. Un second programme de ce type a été livré en 2013 et trois résidences à énergie positive sont actuellement en chantier.

À l'échelle du quartier, Bouygues Immobilier s'engage aussi en faveur de l'environnement dès la phase de conception de ses projets d'envergure. Ainsi, en 2014, Ginko, l'écoquartier du lac de Bordeaux, a reçu le label national ÉcoQuartier délivré par le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

Bouygues Immobilier a par ailleurs formalisé sa démarche d'opérateur urbain durable à l'échelle du quartier à travers l'offre UrbanEra®, qui constitue une réponse sur-mesure pour les collectivités locales désireuses de s'engager dans la construction d'un nouveau modèle de ville plus durable.

Au premier trimestre 2014, l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (Epadesa) a confié à Bouygues Immobilier la réalisation d'un ensemble urbain de 73 000 m² à Nanterre (Hauts-de-Seine) alliant 34 000 m² de logements (dont 60 % dédiés au locatif social), 26 000 m² de bureaux et 13 000 m² de commerces, ainsi qu'un tiers-lieu connecté multi-utilisateurs de 8 000 m², sous la marque NextDoor.

Indicateurs de Colas

Indicateur	Périmètre	Couverture	2014	2013	Commentaire
Taux de certification environnementale des activités de production de matériaux (en pourcentage de chiffre d'activité économique - CAE)	Monde	100 % du CAE des activités de production de matériaux	60 %	55 %	En 2014, la tendance pour cet indicateur est à la hausse grâce à une amélioration en métropole (+ 7 points) et aux progrès de l'International (hors Amérique du Nord).

La politique en matière d'environnement est intégrée à la démarche de développement responsable de **Colas**, inscrite par le président-directeur général dans les valeurs de l'entreprise. Un directeur Environnement, également chargé de mission Développement responsable, anime la réflexion sur ce sujet avec les directions fonctionnelles (Communication, Équipement & Innovation, Ressources humaines, Technique et R&D, etc.) et les directions opérationnelles. La direction Environnement comprend six collaborateurs et un réseau d'une quarantaine de responsables Environnement dans les filiales en France et à l'International, eux-mêmes relayés sur le terrain par plusieurs centaines d'animateurs ou d'auditeurs internes en environnement, ces fonctions étant généralement associées à d'autres missions (qualité, sécurité, etc.).

La certification environnementale (Iso 14001 ou équivalent) est l'une des composantes importantes de la politique environnementale de Colas. Elle s'applique à l'ensemble de ses installations et plus particulièrement aux activités de production de matériaux. L'indicateur de certification environnementale traduit la démarche de Colas en matière de conformité

aux exigences réglementaires, les efforts dans l'analyse des risques environnementaux et leur maîtrise au travers de plans d'action.

TF1 s'est engagé à la fois dans la gestion de ses processus internes et dans la démarche Ecoprod qui s'efforce d'introduire l'éco-conception dans l'ensemble du secteur de la production audiovisuelle. Les problématiques de consommation d'eau, de matières premières et d'énergie, ainsi que la gestion des déchets dans les sièges de TF1, sont pilotées par la direction des affaires générales.

Le collectif Ecoprod a créé un centre de ressources qui comprend des fiches de bonnes pratiques par métier, le calculateur d'empreinte carbone dédié aux productions audiovisuelles *Carbon'Clap*, un guide de l'éco-production présenté à Cannes en 2012 et des témoignages à destination des producteurs et des autres professionnels du secteur. En 2014, une charte d'engagement environnemental, complétée de formations, a été développée et proposée aux petites et moyennes structures de prestation audiovisuelle.

Intégrée à la direction Innovation, la structure Développement durable de **Bouygues Telecom** coordonne chaque année une feuille de route détaillant ses objectifs et priorités dans les domaines environnemental, social et sociétal, en s'appuyant sur un réseau de correspondants dans les directions opérationnelles et sur les neuf sites de l'entreprise. La structure Développement durable est responsable du pilotage de la politique environnementale dont les enjeux principaux portent sur la performance énergétique, l'éco-conception et la gestion des déchets.

Les démarches de certification HQE® et de management de l'énergie sont poursuivies avec notamment le premier renouvellement Iso 50001 pour l'un des six centres de relation clients internes situé à Bourges. Le renouvellement de la certification du *data centre* de Montigny-le-Bretonneux a été réalisé en 2014.

3.3.1.2 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Le **groupe Bouygues** met à la disposition des collaborateurs de sa filiale QSE les modules de formation du programme de sensibilisation « QSE et performance ». La direction centrale Développement durable/QSE organise régulièrement des conférences au sujet des enjeux « métiers » et de l'amélioration continue.

Depuis 2007, un comité QSE semestriel a pour vocation de faire partager les meilleures pratiques en matière d'amélioration continue et d'excellence opérationnelle. Il met en place des actions de sensibilisation aux meilleures pratiques de management.

En 2014, Bouygues a déployé des cycles de conférences baptisés *Explore* préparant les managers du Groupe aux enjeux des activités de demain. En parallèle, le Groupe forme, depuis 2014, les comités de direction de ses métiers sur les dynamiques d'amélioration continue en alliant conférences et ateliers pratiques. Douze sessions de ce nouveau programme de formation ont été réalisées.

Par ailleurs, un séminaire « Abby » (auto-évaluation et *benchmarking* Bouygues) s'appuyant sur un logiciel développé en interne, est déployé au sein du Groupe depuis 2007. Il permet aux comités de direction des filiales d'auto-évaluer leurs pratiques de management et de se situer par rapport aux meilleures pratiques définies par le modèle EFQM (*European Foundation for Quality Management*) et l'Iso 26000. Soixante-huit sessions (impliquant au total plus de 900 managers) de ce séminaire ont été animées depuis son lancement. En complément, la formation « Construire l'avenir », destinée aux cadres dirigeants du Groupe, aborde les grands enjeux liés aux mutations sociétales et les changements de modèles économiques associés. En 2014, soixante-cinq managers ont participé à six sessions.

D'autre part, le Groupe déploie un nouveau site extranet collaboratif, ByLink Network, qui permet aux collaborateurs d'échanger sur leurs pratiques, de mutualiser les savoir-faire, d'animer des groupes (filiales, comités Projet, etc.) et d'enrichir le savoir collectif. Afin de minimiser l'empreinte environnementale de ses supports de communication, le Groupe dispose, depuis 2013, de normes d'impression responsable. Il a développé en 2014 *Resp'event*, outil d'auto-évaluation des événements, visant à accompagner les organisateurs internes dans l'éco-conception.

Enfin, tous les métiers animent des actions de sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes.

Bouygues Construction met en œuvre différents programmes de formation et de sensibilisation internes en matière de protection de

l'environnement : en central, pour les formations généralistes et dans les métiers, pour une déclinaison plus opérationnelle des enjeux.

Au sein du cycle de management de Bouygues Construction University, la formation Ulysse, destinée aux managers, comprend deux jours consacrés exclusivement aux enjeux du développement durable. La formation de Bouygues Construction University proposée aux correspondants Développement durable est entièrement consacrée à ces enjeux. La protection de l'environnement est aussi abordée dans plusieurs cursus de formation des filières les plus directement concernées : Campus Commerce à destination des commerciaux, le cursus Périclès pour les directeurs de grands projets, ainsi que des modules sur la construction durable et la ville de demain pour la filiale Développement immobilier. D'autres formations thématiques visent un public d'experts sur le carbone, le *reporting* extra-financier, l'analyse du cycle de vie (ACV), etc.

Les compagnons et équipes chantiers sont systématiquement sensibilisés au sein de leur unités opérationnelles, d'une part, lors de « Quarts d'heure QSE » traitant notamment des thématiques de déchets et de ressources et, d'autre part, par des campagnes de sensibilisation à l'environnement.

La direction Développement durable de **Bouygues Immobilier** met en place des actions d'information et de sensibilisation. Par exemple, la Semaine du développement durable et la Semaine de la mobilité constituent des temps forts en communication interne, permettant d'aborder des thématiques telles que l'immobilier durable, qui est au cœur du développement de l'entreprise, l'ancrage territorial ou encore la qualité de vie professionnelle des collaborateurs. Enfin, consciente de l'impact environnemental engendré par la convention ayant réuni plus de 1 500 collaborateurs en juillet 2014 à Bordeaux, Bouygues Immobilier a pris la décision d'en évaluer le Bilan carbone et d'en compenser les émissions incompressibles en soutenant le projet de reforestation *Alto Huayabamba* en Amazonie.

Dans le cadre des certifications environnementales (notamment Iso 14001), la norme prévoit l'évaluation et l'éventuelle mise en place de formations en environnement pour les collaborateurs, y compris pour les nouveaux arrivants, ainsi qu'une information pour les intervenants extérieurs. **Colas** n'a pas défini un modèle unique et centralisé pour les actions de formation et d'information : celles-ci prennent des formes diverses selon les pays, les filiales et les métiers. L'environnement, et plus largement la politique de développement responsable de Colas, fait l'objet d'un module de formation à l'Université Colas 1. Colas préfère ainsi répondre à ce type d'enjeu de façon décentralisée et veiller au respect des objectifs en matière de formation et d'information par le biais d'une norme vérifiée par des auditeurs agréés telle que l'Iso 14001. Des réunions de travail et des conventions thématiques destinées à sensibiliser le réseau des correspondants Environnement (France et International) sont organisées tous les deux ans, la dernière s'étant tenue à Bruxelles en juin 2014.

L'ensemble des contributeurs à la démarche RSE de **TF1** est réuni chaque année pour une actualisation des connaissances et une vision croisée des feuilles de route au sein du comité RSE. TF1 est par ailleurs partenaire fondateur de la Fondation Nicolas Hulot et diffuse chaque année en interne ses supports de communication.

Des formations spécifiques sont dispensées par **Bouygues Telecom** pour la mise en application de la gestion des déchets, de l'éco-conception, ou de la réglementation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). En 2014, des journées d'information sur la performance énergétique ont été organisées. Par ailleurs, suite à la mise à jour du référentiel des obligations environnementales et RSE, une mise à niveau de tous les opérationnels a été réalisée en 2014. Ce travail a permis l'actualisation de la cartographie des risques et des enjeux environnementaux.

3.3.1.3 Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Cf. chapitre 4. « Facteurs de risques », rubriques « Risques de conformité », « Risques industriels et environnementaux », « Risques opérationnels ».

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Chantiers labellisés Ecosite ^a	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	71 %	68 %	La progression constatée notamment en Île-de-France traduit une reprise de la dynamique de labellisation au sein des structures.

(a) label environnemental Chantier interne

Le pourcentage de chantiers labellisés Ecosite se calcule en divisant le nombre de chantiers éligibles labellisés par la somme des chantiers éligibles (labellisés ou non). Les critères d'éligibilité font référence à des seuils de durée, d'activité et d'avancement du chantier, dépendants de chaque entité.

Chez **Bouygues Construction**, la prévention des risques environnementaux et des pollutions se fait par la certification Iso 14001 et la labellisation Ecosite propre à l'entreprise, mais également grâce à un exercice de veille réglementaire continu et des projets de R&D.

La norme Iso 14001 prévoit que le système de management environnemental intègre une analyse des risques préalable sur laquelle sont basées les procédures permettant à la structure de répondre aux enjeux environnementaux liés à son activité.

La démarche Ecosite prévoit, par ailleurs, une analyse spécifique des risques environnementaux avant le démarrage du chantier. Les actions à mener sont ensuite réparties en plusieurs thématiques dont certaines traitent directement des risques majeurs et des pollutions éventuelles : les déchets, les produits dangereux, les nuisances sonores, l'air, le milieu aquatique, la biodiversité et les consommations. La démarche comprend également une partie sur la gestion des situations d'urgence environnementales.

Bouygues Construction travaille en collaboration avec de nombreux partenaires pour développer de nouvelles solutions éco-responsables. À titre d'exemple, l'entité DTP s'est engagée, via le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France (SPTF), à mettre en œuvre l'outil Seve® (Système d'évaluation des variantes environnementales) développé par l'Usirf (Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française). Celui-ci permet d'évaluer les résultats du travail engagé par les entreprises pour accroître la performance environnementale des projets qu'elles réalisent sur des critères tels que les gaz à effet de serre, le réemploi des matériaux, la préservation de l'eau, le respect de la biodiversité et la réduction des nuisances aux riverains.

Bouygues Immobilier conduit une politique de prévention qui consiste à saisir systématiquement un bureau d'études dès qu'il s'intéresse à un terrain. Si le rapport suscite des interrogations, un diagnostic plus détaillé est exigé et des mesures de réhabilitation du sol, du sous-sol et des eaux souterraines permettant de garantir la compatibilité de l'état du site avec l'affectation future des terrains sont alors demandées au bureau d'études.

En phase de construction, pour les programmes d'Immobilier d'entreprise, Bouygues Immobilier structure une démarche de prévention des risques environnementaux sur ses opérations au travers de la charte des chantiers verts. Cette démarche est systématique pour les programmes d'Immobilier d'entreprise (21 % du chiffre d'affaires) et se

met en place progressivement sur des programmes de logements. La charte implique la désignation, en amont des travaux, d'un coordinateur Environnement à la charge de l'entreprise de gros-œuvre. Présent durant toute la durée du chantier pour limiter les risques environnementaux, son rôle est de collecter, de stocker et de classifier l'ensemble des données à caractère environnemental nécessaires à l'organisation d'un chantier à faibles nuisances. Il est également le garant du respect des mesures mises en place. Chaque corps d'état désigne aussi un responsable Environnement, interlocuteur privilégié du coordinateur.

Colas n'établit pas d'indicateur consolidé de suivi des budgets consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions, ni d'indicateur consolidé de suivi des actions de prévention. Ces dépenses sont intégrées à des dépenses de nature opérationnelle. Les permis d'exploiter relatifs à des installations soumises à une autorisation ou à un enregistrement administratif (ICPE en France) sont le plus souvent assortis d'exigences strictes en matière d'environnement, quel que soit le pays (OCDE, autres). La norme Iso 14001, qui requiert le respect de ces exigences, permet à Colas d'avoir une bonne assurance de ce respect. La conformité aux exigences administratives est le premier critère de l'auto-évaluation par check-lists de l'entreprise. Ces exigences sont donc prises en compte par l'auto-évaluation annuelle sur les sites qui ne sont pas certifiés.

Un dispositif d'audits croisés annuels inter-filiales réalisés sur le périmètre Belgique-Métropole-Suisse, par des auditeurs internes formés à cet effet, permet également d'évaluer les installations et de renforcer la prévention. Une moyenne de cent sites certifiés Iso 14001 (soit environ 15 % des sites de la zone) est ainsi auditée chaque année.

Les activités de **TF1** ne donnent pas lieu à la mise en place de moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Chez **Bouygues Telecom**, une cartographie des risques sociaux et environnementaux a été élaborée. Corrélée au guide des obligations de Bouygues Telecom en matière environnementale et de reporting RSE, elle a vocation à être mise à jour annuellement suite aux évaluations de l'application du reporting de ce dernier et aux nouvelles réglementations. L'entreprise a mis en place des moyens de maîtrise de la filière des équipements électriques et électroniques (mobiles, équipements télécoms, etc.) et applique la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

3.3.1.4 Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

Dans le cadre de ses activités, **Bouygues Construction** a des risques de pollution directe limités et encadrés. Ces derniers, évalués attentivement par le biais de procédures d'analyse de risques appliquées sur l'ensemble des opérations, permettent à l'entreprise de ne pas avoir à communiquer de provisions significatives.

Le risque de pollution fait partie des risques retenus dans le cadre de la cartographie des risques majeurs de **Bouygues Immobilier**. Les procédures d'acquisition de terrains prévoient la réalisation d'études de sol en amont de l'achat. L'obtention d'un rapport attestant l'absence d'une quelconque pollution du sol et/ou du sous-sol est une condition suspensive des promesses d'acquisition de terrains ; il ne peut y être dérogé que sur autorisation préalable du comité d'engagement. Dans ce

cas précis, le surcoût éventuel de dépollution, évalué au cas par cas, est directement intégré au coût total de l'opération, en amont de la signature de la promesse d'acquisition de terrain.

Concernant les sites et sols pollués, **Colas** prévoit de constituer une provision pour frais de dépollution quand les montants sont déterminés dans le cadre d'un diagnostic réalisé par un cabinet extérieur et quand la date de remise en état du site est fixée (par exemple, avec l'administration compétente) ou connue (date d'expiration du bail, par exemple).

Au sujet des garanties financières et des provisions pour remise en état, de très nombreux sites dans le monde font l'objet d'exigences de remise en état en fin d'exploitation (notamment les carrières) et de provisions pour risques en cours d'exploitation. Ces garanties donnent lieu à une grande diversité d'instruments (cautions, assurances, comptes bloqués, provisions, etc.) selon la législation des pays. Le montant des provisions relatives à des engagements de remise en état de sites s'élève à 161 millions d'euros au 31 décembre 2014. À ce jour, rien n'a permis de détecter, à l'occasion des missions d'audit interne ou externe, ou de sinistres, une insuffisance de ces dispositifs.

Il n'existe pas de risque en matière d'environnement lié aux activités de **TF1** et de **Bouygues Telecom** de nature à justifier des provisions.

3.3.2 Pollution et gestion des déchets

3.3.2.1 Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

La certification tierce partie (Iso 14001) et/ou les standards internes (label chantier Ecosite, check-lists Colas) constituent les outils principaux des unités opérationnelles des métiers du **groupe Bouygues** pour limiter les impacts environnementaux de leurs activités, et plus précisément des pollutions de toutes natures (déchets, rejets dans l'air, dans l'eau ou dans les sols). Par ailleurs, Bouygues et ses métiers assurent la promotion auprès de leurs clients de référentiels de qualité des produits (de type HQE®, BREEAM®, LEED®), qui permettent notamment la réduction des rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Chez **Bouygues Construction**, la démarche de réduction des impacts environnementaux est couverte par un système de management Iso 14001. Elle s'appuie sur la démarche Ecosite *via* les standards « produits dangereux », « air » et « milieu aquatique », qui imposent une liste d'actions minimales à respecter.

Ces standards environnementaux relatifs aux « chantiers » sont complétés par des actions spécifiques aux cantonnements, tant en termes de prévention que d'équipement. Enfin, il existe dans les entités des procédures d'urgence en cas de pollutions accidentelles et de mise en œuvre des moyens adaptés pour y répondre. En outre, une base de données répertorie les produits dangereux et les mesures de prévention associées, validées par le médecin du travail.

Bouygues Construction mène plusieurs projets de R&D afin de limiter la pollution des eaux utilisées sur les opérations. Le procédé de « phytoremédiation » (technique de dépollution basée sur les plantes et leurs relations avec le sol et les micro-organismes) est en cours

d'expérimentation au Mali et celui de neutralisation des sels de déglacage est en cours d'étude.

L'engagement de **Bouygues Immobilier** repose sur les démarches de certifications HQE®, LEED® et BREEAM® :

- en phase de conception, la démarche HQE® vise à améliorer la qualité environnementale des bâtiments neufs et existants ;
- en phase de construction, un chantier HQE® doit veiller, durant son exécution, à la réduction des pollutions de toute nature (air, eau, sol).

En outre, la gestion efficace de l'eau est l'un des domaines clés analysés dans le cadre de la certification internationale LEED®. Cette dernière, ainsi que la certification BREEAM®, intègre une catégorie à part entière dédiée aux « Pollutions et Émissions » concernant les rejets dans l'air, l'eau et le sol engendrés par le bâtiment tout au long de son cycle de vie, et est utilisée par Bouygues Immobilier sur ses opérations de bureaux. Bouygues Immobilier a développé, par ailleurs, la charte des chantiers verts qui vise à prévenir et réduire les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Tous les sites de **Colas** certifiés en environnement disposent, comme documents de base, d'une analyse environnementale, de tableaux de suivi et de plans d'action de prévention (notamment pour la maîtrise des rejets quand cela a été identifié comme un élément significatif). Ces documents sont examinés lors de revues de direction qui analysent l'amélioration des performances environnementales et la maîtrise des impacts. Les check-lists Colas complètent le dispositif établi par la norme, notamment sur des thématiques comme la gestion administrative, l'aménagement et le stockage, le management et le contrôle, la gestion des impacts et des risques (eau, air, déchets, risques naturels et technologiques, bruits et vibrations), ainsi qu'en matière de dialogue local. Aucun sinistre accidentel ayant affecté gravement l'environnement n'est à signaler au cours de l'exercice.

Dans les cahiers des charges rédigés pour ses prestataires d'entretien, **TF1** demande de ne pas utiliser de produits nocifs pour l'environnement.

Au-delà des contrôles réalisés dans le cadre des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) sur les climatisations et groupes électrogènes de ses bâtiments tertiaires, **Bouygues Telecom** fait effectuer des mesures propres à la démarche HQE® par un bureau indépendant, notamment sur la qualité de l'eau et de l'air de ses sites administratifs.

3.3.2.2 Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Importants producteurs et utilisateurs de matériaux, les activités de construction du **groupe Bouygues** mènent une démarche particulière de valorisation et de recyclage des déchets.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture			Commentaire
			2014	2013	
Part des déchets non dangereux valorisés	Monde	88 % ^a du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	80 %	89 %	Cet indicateur est à analyser avec précaution en raison de la très forte volatilité des quantités de déchets inertes (qui représentent près de trois quarts des déchets non dangereux) collectés d'un chantier à un autre. Les déchets inertes étant fortement valorisés, leur proportion dans la quantité totale de déchets non dangereux collectés influence notablement le pourcentage global. La diminution globale observée en 2014 est imputable principalement à Bouygues Bâtiment International : le pourcentage a baissé notamment dans les pays à forte activité (impactant donc de façon importante le résultat groupe). Les autres structures de Bouygues Construction s'améliorent cette année.

(a) Cet indicateur ne comprend pas les trois pays suivants : Guinée Équatoriale, Nigéria et États-Unis pour lesquels les valeurs 2014 n'ont pu être collectées.

Chez **Bouygues Construction**, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets sont traitées au sein de sa démarche Ecosite.

L'entreprise a mis en œuvre des programmes de diminution des déchets sur ses chantiers :

- réduction à la source (les matériaux excavés sont réutilisés, dans les activités de travaux publics, pour des remblais ou pour la réhabilitation environnementale de sites par exemple) ;
- réduction de la quantité de déchets déplacés (par le lavage et le confinement de matériaux pollués afin d'isoler et de rendre inertes les sols pollués de chantier, permettant une forte diminution des matières premières évacuées en décharge. Un plan ambitieux de gestion des

Les activités Médias et Télécoms sont productrices de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et mènent des actions de collecte et de revalorisation.

De plus, l'ensemble du groupe Bouygues a amélioré, en France, le traitement de ses DEEE (unités centrales, ordinateurs portables, écrans, imprimantes et serveurs informatiques) en les confiant depuis 2010 à l'entreprise adaptée ATF Gaia. Depuis le démarrage du contrat, le service de gestion de fin de vie des matériels a permis de collecter 68 724 équipements (dont 10 410 d'octobre 2013 à septembre 2014). Sur les 605 tonnes de déchets récupérés, 36 % des tonnages ont été détruits et 64 % ont été réemployés.

déchets à Hong Kong a permis, par exemple, de revaloriser 85 % des déchets du chantier).

Enfin, Bouygues Construction s'est engagé récemment dans des partenariats de R&D avec des industriels pour travailler sur la diminution, à la source, de la quantité de déchets dans le bâtiment. Avec Saint-Gobain, un projet visant à optimiser l'éco-conception pour limiter les chutes de matériaux et faciliter leur recyclage a été lancé pour diminuer la quantité de déchets sur les chantiers.

Sur les opérations de logements certifiées HQE® et sur 100 % des programmes d'Immobilier d'entreprise de **Bouygues Immobilier**, la charte des chantiers verts impose que le tri des déchets soit effectué sur le chantier, *via* la réalisation d'un schéma d'organisation de gestion des déchets (Soged).

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits	Monde	Activités de production d'enrobés et de granulats et chantiers ferroviaires	10 %	13 %	Le tonnage de recyclés et la production de granulats ont respectivement baissé de 24 % et 5 %. La conjoncture économique peu favorable et le recul du poids relatif des filiales routières de métropole dans l'activité du groupe expliquent la baisse de cet indicateur.
Taux de recyclage des agrégats d'enrobés pour en valoriser le bitume	Monde	Activités de production de matériaux	14 %	14 %	La quantité d'agrégats d'enrobés s'est maintenue au niveau de 2013 tandis que la production d'enrobés a diminué de 5 %. Ce tassement s'explique en particulier par un ralentissement des progrès en métropole du fait des questions d'actinolite amiantée (cf. rubrique 3.2.4).
Surface de chaussée recyclée en place <i>(en millions de m²)</i>	Monde	Activités de travaux	4,2	4,9	La surface de chaussée recyclée en place par les filiales Colas est en baisse de 17 % en 2014. Ce type de technique de recyclage est tributaire de la nature des appels d'offres. Le développement de ces techniques dépend donc à la fois du volontarisme des équipes Colas mais aussi et surtout de celui des maîtres d'ouvrage.
Taux de récupération des huiles usées	Monde	Toutes les activités	56 %	69 %	En 2014, Colas obtient un ratio de 56 %, en baisse par rapport aux années précédentes. Cette tendance est majoritairement constatée dans les filiales à l'international, ce qui pénalise l'indicateur du fait de l'augmentation du poids relatif de ces territoires dans l'activité de Colas.

En tant qu'important producteur et gros consommateur de matériaux de construction, **Colas** considère le recyclage comme un enjeu fondamental et un axe naturel d'actions de développement responsable.

L'indicateur « Matériaux recyclés » mesure les efforts de ses filiales pour transformer leurs déchets en matériaux de construction. Le recyclage contribue à réduire l'extraction de granulats (et donc l'ouverture de nouvelles carrières ou gravières), ainsi que les volumes de mise en décharge de matériaux. En 2014, l'ensemble des valorisations et recyclages du groupe Colas représente un volume de près de 8,5 millions de tonnes de matériaux, soit 10 % de la production totale de granulats de Colas, ce qui équivaut à économiser dans le monde la production moyenne de vingt-cinq carrières Colas.

Par ailleurs, le recyclage des agrégats d'enrobés permet de récupérer le bitume contenu dans ces agrégats, lors de l'entretien ou de la démolition de chaussées. Les enrobés sont composés d'un mélange de bitume (environ 5 %) et de granulats, et sont utilisés dans la plupart des réseaux routiers dans le monde. Les agrégats d'enrobés sont les matériaux que l'on récupère lors du fraisage ou de la déconstruction des chaussées, avant la mise en œuvre d'un nouvel enrobé. Le gain obtenu par ce recyclage est triple :

- une moindre consommation d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- une économie de ressources par la valorisation d'une matière première non renouvelable, le bitume, et le réemploi des granulats ;
- des économies pour le client (souvent public), grâce à un coût réduit pour des performances identiques.

Par ailleurs, Colas a mis en place un indicateur spécifique portant sur la gestion et l'élimination des huiles usées générées par les activités de l'ensemble des filiales et des métiers. Dans la plupart des pays, ce déchet est réglementé comme « déchet dangereux ». Il constitue le principal « déchet dangereux » généré par les activités de Colas. Cet indicateur calcule le ratio de la quantité d'huiles usées (hydrauliques et de lubrification moteur) éliminées par une filière agréée ou valorisées de manière responsable par rapport à la quantité d'huiles totale achetée. On peut considérer que l'*optimum* se situe autour de 80 % si l'on tient compte de la consommation-combustion d'huiles par les engins et véhicules.

Par ailleurs, les certifications Iso 14001 et les auto-évaluations annuelles par check-lists prennent en compte la gestion de l'ensemble des déchets.

Depuis 2013, **TF1** a modifié le processus de gestion de ses déchets, dans lequel chaque déchet fait l'objet d'un bordereau de suivi des déchets (BSD). Les déchets sont triés et recyclés (44 % du total des déchets) ou valorisés par incinération (avec récupération d'énergie).

Indicateurs Bouygues Telecom

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Mobiles collectés en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation <i>(en nombre de mobiles)</i>	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	169 563	212 131	
■ auprès des clients (magasins Club Bouygues Telecom, sites internet grand public et entreprises, collaborateurs)			151 027	172 810	La diminution s'explique principalement par une baisse des ventes et des occasions de collecte.
■ issus du circuit SAV (service après-vente)			18 536	39 321	La diminution est liée à la diminution du nombre d'actes SAV en 2014. Ceci impacte le nombre de prêts de mobiles influençant directement la consommation des kits de prêt.

Le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques constitue un enjeu important de l'engagement RSE de **Bouygues Telecom**. Le réemploi est privilégié autant que possible, contribuant à prolonger la vie des produits et équipements. L'entreprise a mis en place des moyens de maîtrise de la filière de recyclage du matériel de télécommunications, qui permettent de valoriser au maximum ces équipements en fin de vie.

L'activité de reprise de mobiles pour leur revente ou recyclage est par ailleurs poursuivie par Bouygues Telecom dans ses canaux (boutiques, sites internet). La reprise est intégrée à l'acte de vente en magasin et vise à collecter une proportion plus importante de mobiles. De plus, l'entreprise met en œuvre deux fois par an des opérations de doublement du prix de reprise pour solliciter les utilisateurs et accélérer la prise de conscience écologique et économique liée à la reprise de mobile. Les mobiles collectés sont triés, testés et vidés de leurs données personnelles par des acteurs de l'économie solidaire. Les mobiles non fonctionnels sont destinés à être recyclés *via* des filières spécialisées, tandis que les autres sont reconditionnés et revendus.

3.3.2.3 La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Une partie de cette problématique est également traitée dans la partie « Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société » (cf. rubrique 3.4.2).

L'un des standards de la démarche Ecosite de **Bouygues Construction** porte sur le bruit et la gestion des nuisances sonores et ce, en concertation avec les parties prenantes du projet. En 2014, la filiale Dragages Hong Kong a été mise à l'honneur au Quiet Construction Symposium pour les mesures exemplaires qu'elle a mises en place sur le chantier du métro de Hong Kong et qui ont permis une réduction des nuisances sonores de cinquante décibels. Les thèmes « La propreté et le rangement » et « La communication » sont aussi des points d'attention portés par la démarche Ecosite.

Par ailleurs, Bouygues Construction a créé un « centre de compétences acoustique et vibrations », constitué de collaborateurs experts intervenant

dans ses différentes unités opérationnelles. Grâce à leur expertise technique, des mesures innovantes de diminution des émissions sonores ont pu être mises en œuvre sur les opérations, tant en phase de conception (conception de parois à très haute performance acoustique pour des salles de spectacles ou équipements industriels par exemple) que de réalisation (écran anti-bruits pour les riverains, etc.). Des travaux sont actuellement menés sur le sujet avec Saint-Gobain.

Sur les chantiers qui bénéficient d'une charte de chantier vert^a, **Bouygues Immobilier** effectue un contrôle du niveau acoustique. La mesure des nuisances sonores permet, le cas échéant, d'engager des actions correctives.

Colas gère un nombre important de sites de production de matériaux de construction : granulats, béton prêt à l'emploi, enrobés, bitumes, émulsions, etc. pouvant entraîner des nuisances (odeurs, poussière, circulation, bruit). L'acceptation de ces sites est un enjeu de plus en plus sensible et le groupe a engagé des plans d'action dans ce sens.

■ **L'exemplarité des sites de production** : chaque site doit mettre en œuvre des actions de progrès qui vont au-delà des simples contraintes de conformité administrative. L'outil privilégié est la certification environnementale (par exemple, la norme Iso 14001).

■ **L'initiative d'un dialogue avec les riverains et l'administration locale** : le dialogue permet de mieux comprendre les attentes, d'expliquer la réalité et les contraintes des sites de production, et de progresser dans la compréhension mutuelle afin de prévenir les situations de crise.

Par ailleurs, Colas conçoit des produits qui limitent les nuisances sonores liées à la circulation routière : murs anti-bruit basés sur le principe des fractales et surtout, revêtements routiers silencieux qui permettent de réduire jusqu'à neuf décibels le bruit de roulement des véhicules. Ainsi, 274 000 tonnes ont été produites en 2014. Cette gamme de produits traduit l'effort continu réalisé par Colas en matière de R&D depuis de nombreuses années, effort reconnu par de nombreux trophées techniques remportés au fil des ans.

Concernant les antennes d'émission sur le toit du bâtiment principal de **TF1** à Boulogne-Billancourt, des mesures réalisées par l'organisme Apave et par Emitech, spécialiste des essais en environnement applicables aux équipements, montrent qu'il n'y a pas de dépassement des limites

(a) 100 % de l'Immobilier d'entreprise, ainsi que les programmes de logements certifiés HQE®

autorisées. Concernant les antennes mobiles, aucune anomalie n'a été décelée. Un bilan a été remis au CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en 2014.

Les sites techniques de **Bouygues Telecom** ne génèrent pas de nuisances sonores et respectent les normes en matière de radiofréquences. Pour tous ses sites radioélectriques, un périmètre de sécurité est défini, garantissant

à l'extérieur de ces périmètres le respect des limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002 dans toutes les zones accessibles librement. Par ailleurs, la pénétration à l'intérieur de ce périmètre est subordonnée à l'extinction préalable des émissions. Des contrôles internes et externes sont réalisés, ainsi que des mesures de champs électromagnétiques à proximité des installations techniques.

3.3.3 Utilisation durable des ressources

3.3.3.1 La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

L'enjeu de la consommation d'eau ne revêt pas la même importance d'une région du monde à l'autre (zones arides en opposition aux zones tempérées). D'une façon générale, les métiers du **groupe Bouygues** ont la responsabilité de prendre en compte les contraintes hydriques locales. Cette gestion est en effet l'un des critères de la norme Iso 14001.

Depuis 2013, le Groupe a mis en place un indicateur intitulé « Consommation totale d'eau ». Cet indicateur correspond à la consommation agréegée de

chacun des métiers, excepté Colas. Chaque métier fournit le volume total de la consommation d'eau résultant des établissements exploités par la structure (siège, base vie, etc.) et des chantiers, en France et à l'international. Pour chaque métier, la gestion de l'eau est adaptée au contexte local. Colas, en raison de l'importance du nombre de ses chantiers (près de 110 000), de leurs caractéristiques (temporaires et de petite taille) et de la nature de ses consommations d'eau (peu matérielles et contraintes par des normes techniques) n'est pas en mesure d'engager ces mesures à l'échelle mondiale.

Le sujet de l'optimisation de la consommation en eau est également traité dans le cadre de la démarche HQE® Exploitation des sites administratifs du Groupe certifiés.

Consommation d'eau : indicateurs Groupe

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013
Consommation totale d'eau <i>(en millions de m³)</i>				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	3,3	4,3
Bouygues Immobilier	Sites administratifs Galeo et O'Mallet (Issy-les-Moulineaux)	25 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier ^a	< 0,1	< 0,1
TF1	Sièges sociaux du groupe TF1	90 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1	< 0,1	< 0,1
Bouygues Telecom	France (hors agences et hors magasins Club Bouygues Telecom)	78 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	< 0,1	< 0,1
TOTAL GROUPE (HORS COLAS)			3,4	4,5

(a) Un système de collecte performant pour l'ensemble du périmètre de Bouygues Immobilier n'est actuellement pas opérationnel.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Consommation d'eau des chantiers <i>(en millions de m³)</i>	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	3,1	3,8	Au-delà des efforts réalisés pour diminuer la quantité d'eau consommée sur les chantiers, la baisse observée en 2014 s'explique essentiellement par des typologies de chantiers différentes, moins consommatrices d'eau par rapport à 2013 (diminution des volumes de béton coulés <i>in situ</i> , par exemple).

Les impacts de l'activité de **Bouygues Construction** sur les ressources en eau interviennent à différentes phases :

- **en phase de construction**, l'eau fait partie de l'un des standards de la démarche Ecosite consacré à la gestion des consommations ;
- **dans les phases de conception puis d'exploitation**, les certifications environnementales des bâtiments, obtenues par un nombre important d'ouvrages, contiennent systématiquement des cibles à atteindre en termes de consommation d'eau. Ainsi, les innovations mises en œuvre dans ces ouvrages visent notamment à diminuer la quantité d'eau nécessaire à leur fonctionnement et à mesurer et piloter les consommations d'eau.

En R&D, Bouygues Construction a développé le concept de bâtiment autonome ABC (*Autonomous Building for Citizens*) qui consiste notamment à recycler les eaux de pluie afin d'alimenter le bâtiment et atteindre l'autonomie. Par ailleurs, sa filiale DTP, spécialiste du terrassement, continue de développer un projet de R&D de compactage à sec, permettant de limiter la consommation d'eau nécessaire à ce type d'opérations et habituellement très importante. Le procédé est en cours d'expérimentation sur deux chantiers.

Dans les pays à fort degré de stress hydrique (niveau 4 ou 5^a) et où l'entreprise réalise un chiffre d'affaires significatif (soit 0,5 % ou plus du chiffre d'affaires total), Bouygues Construction met en place des mesures spécifiques de préservation de la ressource en eau (mise en place d'équipements spécifiques, réutilisation de l'eau, suivi des consommations et sensibilisation des collaborateurs et des partenaires). Il s'efforce aussi de proposer des solutions innovantes aux clients désireux d'adopter une approche environnementale structurée, notamment par l'obtention de certifications environnementales.

La gestion de l'eau est une préoccupation majeure de **Bouygues Immobilier** dans la conception et la réalisation de ses programmes. Les programmes de logements et de bureaux bénéficiant de la certification HQE® doivent aborder cette thématique.

Par ailleurs, la démarche d'aménagement urbain durable est articulée autour de piliers parmi lesquels figure la gestion durable de l'eau, à travers une approche globale du cycle de l'eau : limitation des consommations, exploitation des eaux pluviales, valorisation des eaux usées. Certains programmes prévoient la récupération et le stockage des eaux de pluie qui servent ensuite à l'arrosage des espaces verts et/ou des terrasses végétalisées comme sur l'écoquartier *Ginko* à Bordeaux.

Les équipes de **Colas** ont la responsabilité de prendre en compte les contraintes hydriques locales et cette gestion constitue l'un des critères de la norme Iso 14001. Dans les régions de stress hydrique où Colas est présent^a, une enquête a été conduite auprès des filiales concernées. Une première estimation de la consommation d'eau sur ces territoires s'élève à environ un demi-million de litres par an, ce qui représente chaque fois un prélèvement très faible sur la ressource en eau locale (inférieur à 1 %). Des plans d'action sont toutefois en place ou en cours de déploiement pour limiter tout gaspillage dans des contextes sensibles, et favoriser la re-circulation et le recyclage. Ceux-ci resteront limités dans la mesure où l'eau demeure nécessaire à la fabrication d'émulsion ou de béton (le déplacement ou des perspectives de substitution restent peu probables).

Colas met également en place une politique exigeante de protection des eaux de surface et des nappes contre les impacts des pollutions accidentelles ou ordinaires de ses sites fixes de production ou de maintenance. Ainsi, 20 % du chiffre d'affaires économique (CAE) de l'activité de production de matériaux dans le monde satisfont cette exigence et les autres sites en sont à des degrés divers d'avancement de leurs plans d'action.

Un indicateur portant sur la consommation d'eau dans les zones de stress hydrique sera mis en place pour l'exercice 2015.

TF1 et **Bouygues Telecom** ont un impact direct limité sur la consommation d'eau et traitent ce sujet dans le cadre de la démarche HQE® en exploitation de leurs sites administratifs.

3.3.3.2 La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Le **groupe Bouygues**, en raison de l'importance de ses activités de construction, utilise une grande quantité de matières premières. Compte tenu des conséquences de son activité sur l'environnement, il recourt au recyclage et à l'éco-conception.

Les activités de construction de Bouygues sont par nature intensives dans l'utilisation de matériaux. Afin de réduire le recours aux matières premières primaires, les métiers du Groupe adoptent des nouvelles pratiques de conception pour calculer au plus juste le volume des matériaux à utiliser. Parmi ces pratiques de conception les technologies numériques du BIM (*Building Information Modelling*) tiennent une place significative. Par ailleurs, le Groupe interagit avec ses clients pour privilégier autant que possible le choix de matières premières secondaires (issues du recyclage) dans l'élaboration d'un ouvrage ou d'une infrastructure.

Bouygues Construction s'est engagé sur plusieurs axes de travail pour la gestion et l'optimisation des matières premières :

- **le béton** : l'entreprise contribue *via* des financements, recherches et mises à disposition de moyens, au projet national Recybeton qui a pour objectif de favoriser la réutilisation de l'intégralité des produits issus des bétons déconstruits (www.pnrecybeton.fr) ;
- **la construction bois** : pour limiter le recours au béton, Bouygues Construction explore des modes constructifs alternatifs et a renforcé son expertise pour développer l'usage du bois dans ses constructions. En 2010, il a mis en place un pôle Technique bois, composée de vingt experts. Bouygues Construction totalise près de 140 références dans la construction bois (neuf et réhabilitation) réalisées en France, en Suisse et au Royaume-Uni ;
- **l'éco-conception** : l'entreprise a commencé ses travaux sur le thème de l'éco-conception en 2007 et sur l'analyse de cycle de vie (ACV) avec le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) depuis 2009. Ces travaux ont abouti à l'amélioration du logiciel du CSTB, *Élodie*®, outil d'analyse du cycle de vie des bâtiments. Commercialement, Bouygues Construction intègre volontairement des ACV dans un nombre croissant de réponses aux appels d'offres. Un correspondant spécialisé est nommé dans chaque filiale Bâtiment.

(a) Source : World Ressources Institute. En 2014, Bouygues Construction a réalisé sa première analyse complète d'exposition au stress hydrique. L'analyse régionale indique que l'entreprise réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires dans des pays à degré de stress hydrique faible ou moyen (niveaux 1 et 2), 14 % dans des pays de degré moyen à fort (niveau 3), 9 % dans des pays à fort degré de stress hydrique (niveau 4) et 10 % dans des pays à degré extrêmement fort (niveau 5)

(b) Afrique australe, Algérie, Australie, Californie, Chili, Égypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Maroc, Nouvelle-Calédonie, Tunisie

L'entreprise a également développé une base de données Polygreen accessible à l'ensemble de ses collaborateurs, leur permettant de choisir les produits de construction en fonction de critères techniques, économiques, sanitaires, environnementaux, et précisant les sites de production et les labels. Plus de 5 500 produits sont répertoriés.

Par ailleurs, Bouygues Construction est engagé auprès de différents partenaires pour travailler au développement de solutions et projets éco-conçus : Benefis, piloté par le CSTB, projet de recherche publique sur l'ACV des bâtiments ; un projet de qualité d'isolation des vitrages mené avec Saint-Gobain ; la chaire « Bâtir durable et innover » réunissant l'École des Ponts ParisTech, l'École Centrale Paris, Supélec et le CSTB. L'engagement de Bouygues Construction dans les démarches d'éco-conception a été récompensé en 2014 par le prix Éco-conception des Trophées du Reporting environnemental de l'association France GBC.

- **Le recours aux matières premières :** Bouygues Construction a lancé plusieurs projets de R&D ambitieux visant à optimiser toutes les solutions à disposition des opérationnels (notamment pour les activités

de terrassement et de travaux publics) dans le but d'éviter tout apport de matériaux extérieurs sur une opération. Deux projets figurent dans cette démarche :

- un projet R&D de DTP destiné à la réutilisation des latérites^a en Afrique ;
- un projet de recherche appliquée sur la mise au point d'un « parpaing vert » issu de matières premières recyclées, mené par Bouygues Bâtiment International, le CRIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton) et le CTMNC (Centre technique de matériaux naturels de construction). Des pilotes sont actuellement à l'étude au Maroc.

Bouygues Immobilier travaille notamment avec le CSTB afin d'optimiser l'éco-conception de ses projets immobiliers.

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Quantité de matériaux recyclés <i>(en millions de tonnes)</i>	Monde	Activités de production d'enrobés et de granulats et chantiers ferroviaires	8,5	11,2	La baisse de la production de matériaux recyclés accompagne la baisse, proportionnellement moins importante, de la production de granulats et occasionne un fléchissement du ratio de recyclage.
Quantité d'agrégats d'enrobés recyclés <i>(en millions de tonnes)</i>	Monde	Activités de production de matériaux	5	5	Les quantités d'agrégats d'enrobés sont restées stables entre 2013 et 2014 alors que la production totale d'enrobés a fléchi pendant cette période.

La démarche de **Colas** pour réduire la consommation de matières premières repose sur le plan d'action suivant :

- **Optimiser et maximiser le recyclage** de tous les déblais, gravats et déchets inertes issus du BTP, ce qui permet de diminuer le besoin en sites de mise en décharge et l'utilisation de matériaux vierges. Colas a établi des indicateurs pour comptabiliser les volumes effectivement recyclés dans ses processus industriels et pour les comparer aux matériaux vierges qu'il produit.
- **Développer de nouveaux produits**, au sein des laboratoires de Colas qui s'appuient sur des démarches d'éco-conception, dans l'objectif de minimiser les prélèvements de matières premières, en particulier celles qui ne sont pas renouvelables. Des recherches sont en cours pour la mise au point de liants éco-responsables en appliquant les principes de la « chimie verte », notamment en introduisant des composants bio-sourcés, en réduisant les températures ou en limitant les émissions de gaz à effet de serre.
- Colas est moteur pour **la conception et la proposition à ses clients d'éco-variantes** (usage de dimensionnements alternatifs permettant de diminuer les quantités de matériaux utilisés), ainsi que dans la mise au point d'éco-comparateurs permettant d'évaluer ces variantes. Ces efforts ont été particulièrement importants dans l'élaboration de l'éco-comparateur de la profession en France, Seve®, qui intègre un indicateur d'économie de matériaux. Colas a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce logiciel et dans sa mise à la disposition de l'industrie et des clients.

(a) sol riche en alumine et en oxyde de fer, propre aux régions au climat tropical

Dans un contexte de conjoncture économique difficile, le marché est chaque année moins ouvert aux variantes. Colas participe activement au sein de la profession aux efforts entrepris pour favoriser leur mise en œuvre. Grâce à des éco-variantes mieux ciblées en 2014, la proportion des émissions de gaz à effet de serre évitées a augmenté.

Pour **TF1**, la consommation de papier est au cœur de l'empreinte environnementale de sa filiale Metro France qui édite le quotidien gratuit *Metronews*. En 2014, les tonnes de papier dédiées à l'impression du journal ont diminué pour atteindre 7 151 tonnes. Cette consommation est contrôlée de manière à optimiser à la fois la quantité de papier et la distance entre les imprimeries et les points de distribution. *Metronews* mise sur les nouvelles technologies pour assurer son développement, notamment pour accroître son audience, plutôt que de multiplier la diffusion d'exemplaires imprimés.

Bouygues Telecom intègre des démarches d'éco-conception dans différents secteurs. Après un programme d'optimisation concernant le conditionnement des accessoires mené en 2013, Bouygues Telecom a travaillé sur la diminution de l'impact environnemental de sa Box commercialisée en 2015. Son volume a été réduit de 70 % par rapport à la génération précédente, réduisant la matière première utilisée et la surface de circuit imprimé, fort contributeur dans l'analyse de cycle de vie.



3.3.3.3 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le **groupe Bouygues** participe à la transition énergétique par son expertise en matière d'efficacité énergétique passive et active des bâtiments, et en matière d'exploitation des bâtiments sous garantie de performance. Pour répondre à ces enjeux, le Groupe a mis en place diverses initiatives :

- Elan, structure d'ingénierie de Bouygues Construction, a conçu une offre de diagnostic énergétique proposée à toutes les entités du Groupe et aux clients ;

- Colas et Bouygues Construction ont déployé un outil d'optimisation des consommations énergétiques de leurs flottes de camions et de véhicules de chantiers (installation d'un boîtier télématique). Complété par des formations auprès des conducteurs, ainsi que par une adaptation du parc de véhicules, il permet d'économiser jusqu'à 25 % des consommations en gazole ;
- Bouygues Energies & Services propose une solution de bornes de rechargement pour les véhicules électriques à destination des collectivités et des entreprises (offre Alizé®). Cette solution s'appuie sur des services de gestion intelligente en temps réel.

Consommation d'électricité : indicateurs Groupe

Métier	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013
Consommation totale d'électricité (en GWh)				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	202,2	389,1
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	92 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	3,0	3,4
TF1	Sièges sociaux du groupe TF1	90 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1	22,8	29,8
Bouygues Telecom	France (hors agences et hors magasins Club Bouygues Telecom)	78 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	499,0 ^a	426,5
TOTAL GROUPE (HORS COLAS)			727	848,8

(a) L'augmentation par rapport à l'exercice 2013 est principalement due à l'augmentation du trafic data lié à la 4G et l'introduction des consommations liées au fournisseur d'accès à Internet.

Indicateurs Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Consommation d'énergie thermique (en GWh)	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	1 345	326	Sont comprises dans l'indicateur les consommations de gaz et de fioul, tant sur les chantiers que dans les établissements exploités. L'augmentation constatée cette année est due à une forte hausse de la consommation de fioul chez DTP en raison de changements dans le type de chantiers réalisés (renforcement de l'activité Mines en Afrique, traditionnellement consommatrice).

Bouygues Construction a fait de la performance énergétique un axe majeur de sa stratégie de construction durable et développe ainsi un nombre croissant de projets comprenant des engagements de performance énergétique (soixante-dix en 2014).

- **au stade de la conception**, dans le domaine de l'efficacité énergétique des ouvrages, Bouygues Construction promeut le recours à des solutions économes en énergie. Les certifications environnementales obtenues par un nombre important d'ouvrages (particulièrement quand Bouygues Construction agit en tant que prescripteur (81 % des bâtiments comprennent un engagement de certification dans ce cas) contiennent systématiquement des cibles à atteindre sur les consommations énergétiques et d'électricité.

Bouygues Construction prend également des engagements sur les performances : ainsi, les contrats de performance énergétique (CPE) permettent à l'utilisateur de se voir garantir la consommation d'énergie de ses locaux sur la durée du contrat. De plus en plus d'offres de logement et de tertiaire en intègrent.

Enfin, la réflexion au sujet de la performance énergétique s'étend pour prendre en compte l'environnement du bâtiment comme dans le cas d'IssyGrid® (Hauts-de-Seine), premier réseau intelligent à l'échelle du quartier. L'innovation d'éclairage public intelligent Citybox®, développée par Bouygues Energies & Services, contribue également à améliorer la performance énergétique de la ville.

- **au stade de la construction**, la consommation énergétique est détaillée dans un des standard Ecosite®.
- **au stade de l'exploitation**, sur un nombre croissant de projets, Bouygues Construction accompagne ses clients dans le pilotage et la maîtrise des consommations afin d'atteindre les niveaux de performance fixés.
- **les programmes de R&D** portent sur la réduction des consommations en neuf et en rénovation, avec la mise en place d'outils de diagnostic, de conception et de mesure qui permettent un véritable engagement de performance. Bouygues Construction explore des solutions de production alternatives (énergies renouvelables, par exemple), de

mutualisation et de stockage à l'échelle du bâtiment et de l'ilot. En outre, le projet ABC^a ambitionne de créer un bâtiment entièrement autonome sur le plan énergétique.

En parallèle, Bouygues Construction travaille sur l'usage des bâtiments construits. La chaire « Bâtir Durable et Innover » explore les comportements des utilisateurs pour une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Enfin, la filière Ouvrage public de Bouygues Construction, a participé à la rédaction d'un guide de la garantie de performance énergétique (GPE) à destination des spécialistes de la rénovation en partenariat avec la Fondation Bâtiment Énergie.

Indicateurs Bouygues Immobilier

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture			Commentaire
			2014	2013	
Surface des opérations d'Immobilier d'entreprise Green Office® actives sur la période de reporting <i>(en m²)</i>	France et filiales	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	82 789	47 589	Bouygues Immobilier continue le déploiement des bâtiments tertiaires à énergie positive Green-office®. En 2014, les 35 200 m ² du nouveau Green Office® Spring à Nanterre portent la surface Green Office® en chantier à 82 789 m ² . Cela équivaut à 27 % de la surface d'Immobilier d'entreprise en chantier, en ligne avec l'objectif de 20 % à horizon 2015.
Nombre de logements Bepos® en chantier ou livrés dans l'année	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	66		

(a) bâtiments à énergie positive

Pour **Bouygues Immobilier**, la performance énergétique des réalisations est un élément différenciant de sa stratégie. Cette thématique est adressée à travers le développement de l'offre de bâtiments à énergie positive (Bepos), de bâtiments à énergie passive (Bepas) ou encore de *smarts grids* qui participent également à la réduction des consommations énergétiques à l'échelle du quartier.

■ **Bepos^b** : en anticipation de la Réglementation Bâtiment Responsable 2020, l'objectif est désormais de concevoir des bâtiments dont le bilan énergétique est positif grâce à la production d'énergie à partir de sources renouvelables notamment. Ainsi, en Immobilier d'entreprise, la troisième génération de Green Office® incarne la démarche de Bouygues Immobilier pour les immeubles de bureaux de grande envergure à énergie positive grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables « décarbonnées » et à une conception bioclimatique. Du choix des matériaux à l'isolation acoustique en passant par l'utilisation de la lumière naturelle, les Green Office® sont économes en énergie et agréables à vivre. Bouygues Immobilier s'est engagé à atteindre 20 % de la surface totale d'Immobilier d'entreprise en chantier ou livrée sur la période 2012-2015 en Green Office®. À ce jour, plus de dix projets sont en cours. Dans le même temps, Bouygues Immobilier poursuit

le déploiement de ses bâtiments de logements à énergie positive. En 2014, soixante-six nouveaux logements Bepos étaient en chantier.

- **Bepas^c** : Bouygues Immobilier propose son expertise dans la conception de bâtiments à énergie passive (consommation inférieure à 15 kWh/m²/an). C'est le cas notamment des trente-cinq maisons à ossature bois individuelles *Passivhaus* du programme *Les Lodges* à Chanteloup-en-Brie (Seine-et-Marne).
- **la réhabilitation durable** des immeubles est un enjeu majeur pour réduire l'empreinte environnementale de l'immobilier, les constructions neuves ne représentant que 1 % du parc immobilier français. En 2009, l'entreprise a lancé la démarche Rehagreen® pour l'immobilier d'entreprise : à partir d'un diagnostic multicritère de l'immeuble (technique, énergétique, urbanistique, réglementaire, commercial, etc.), cette démarche permet d'identifier et de mettre en œuvre le scénario de réhabilitation répondant aux objectifs de valorisation du propriétaire. L'objectif est d'améliorer la performance environnementale du bâtiment, en particulier la performance énergétique. Bouygues Immobilier s'est engagé à atteindre 30 % de la surface totale d'Immobilier d'entreprise en réhabilitation sur la période 2012-2015 en Rehagreen® et il est actuellement en ligne avec cet objectif.

(a) Autonomous Building for Citizens

(b) bâtiments à énergie positive

(c) bâtiments à énergie passive

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaires
Énergie consommée par tonne d'enrobés produite <i>(en kWh par tonne)</i>	Monde	Activités de production d'enrobés	79	75	Cet indicateur s'est dégradé en 2014 pour deux raisons : l'harmonisation pour tous les carburants d'un suivi en PCS ^a , alors que certains étaient encore en PCI ^b en 2013, et la baisse du tonnage moyen par poste d'enrobage dans la plupart des pays qui a eu pour effet de dégrader mécaniquement leur efficacité énergétique.
Taux d'enrobés tièdes produits dans les postes d'enrobés à chaud	Monde	Activités de production d'enrobés	18 %	16 %	En 2014, la proportion d'enrobés tièdes fabriqués par Colas correspond à 18 % de la production totale d'enrobés, en progression de deux points par rapport à 2013.

(a) pouvoir calorifique supérieur

(b) pouvoir calorifique inférieur

Le programme cLEANergie (Colas Lean en énergie) a été lancé en 2012 pour doter Colas d'un outil de mesure et de suivi avec pour objectif la réalisation d'économies d'énergie dans l'ensemble de ses activités. Le travail d'analyse mené par Colas a mis en évidence que les trois quarts de la consommation d'énergie directe se répartissaient presque également entre les brûleurs de postes d'enrobage et l'utilisation d'engins et de véhicules. En 2013, Colas a engagé dans le cadre de ce programme une évolution de ses systèmes de collecte en réseau d'information afin d'obtenir des chiffres plus précis relatifs à sa consommation d'énergie dans l'ensemble de ses établissements dans le monde. Elle sera fiabilisée progressivement et pourra être audité en 2015. Une première estimation de l'enveloppe de cette consommation est de l'ordre de 600 millions d'euros pour l'ensemble du groupe Colas. Colas mesure, de manière systématique, la consommation de combustible des brûleurs de postes d'enrobage et la suit de façon méthodique sur plus de quatre cents installations.

Outre les éco-variantes, les techniques suivantes permettent de réaliser des économies d'énergie indirectes :

- les enrobés tièdes permettent des économies d'énergie d'environ 15 % sur la production par rapport à des enrobés à chaud. L'ensemble des collaborateurs reste mobilisé pour généraliser la diffusion de ces produits dans tous les territoires, adapter les outils de production et poursuivre la recherche de nouvelles solutions techniques permettant d'abaisser la température ;
- l'utilisation de matériaux recyclés, en particulier les agrégats d'enrobés (fraîsats d'anciennes chaussées), permet d'économiser du bitume, des granulats, du transport et de réaliser des gains lors de la fabrication. Ceci entraîne des économies d'énergie si l'on prend en compte le bilan global du cycle de vie ;
- le recyclage des chaussées en place permet également d'économiser de l'énergie (économie de matériaux et de transport).

Colas travaille également sur deux axes :

- **les outils de mesure** spécifiques à la consommation de carburants des engins et véhicules. Pour en améliorer le suivi, Colas continue de les équiper de systèmes embarqués de suivi de consommation (23 % des engins et 17 % des véhicules en sont pourvus en 2014) ;
- **la mobilisation du personnel** : Colas mobilise les conducteurs de véhicules et d'engins pour réduire la consommation de carburants de 20 % grâce à une conduite apaisée et à la suppression des temps de ralentissement des engins ou véhicules à l'arrêt. Il développe pour cela des formations à l'éco-conduite à destination des chauffeurs de poids lourds et conducteurs d'engins.

Par ailleurs, Colas utilise des modes de transport alternatifs ferroviaires ou fluviaux pour ses besoins propres. La quantité de matériaux transportés par rail ou voie fluviale correspond à l'équivalent de près de 3 500 trains de marchandises (composés chacun de quarante wagons), ce qui revient à éviter la mise en circulation d'environ 330 000 camions de 30 tonnes chacun. Ces chiffres ont bien résisté au recul de la production de matériaux dans les pays développés.

La politique d'efficacité énergétique de **Bouygues Telecom** s'articule autour de trois axes :

- la maîtrise des consommations d'énergie de ses sites administratifs, télécoms et *data centres* ;
- la mise en place de systèmes de management de l'énergie, avec trois sites certifiés Iso 50001 (système de management de l'énergie) ;
- l'optimisation énergétique des produits. Au-delà des innovations technologiques qu'elle embarquera, un gros effort a été effectué sur la consommation d'énergie de sa nouvelle *box* qui consommera environ 30 % de moins que les générations précédentes.

Par ailleurs, Bouygues Telecom participe au projet IssyGrid® à Issy-les-Moulineaux pour lequel il fournit les équipements servant à piloter la consommation d'électricité des foyers. En juillet 2013, Bouygues Telecom a présenté B. Domo, application qui équipera de services domotiques un nouvel immeuble à Cachan (Val-de-Marne), programme immobilier du groupe Bouygues. B. Domo permettra le suivi en temps réel de la consommation électrique et le pilotage à distance du chauffage.

3.3.3.4 L'utilisation des sols

Chez **Bouygues Construction**, les activités de terrassement et travaux publics sont les plus concernées par la gestion et l'utilisation des sols. En réponse à cet enjeu, l'entreprise met en place :

- des programmes de R&D portant sur le traitement et la réutilisation des sols en vue de diminuer les impacts en termes de pollution et de prélèvement ;
- la généralisation de la dépollution des sols sur les opérations de construction, ce qui permet de diminuer les déchets et d'éviter le recours à de nouveaux matériaux de remplacement afin de limiter l'impact des activités de Bouygues Construction sur l'utilisation des sols en place ;
- un volet Biodiversité pour certains grands projets d'infrastructures afin de définir les mesures à mettre en place pour éviter d'endommager les habitats des espèces faunistiques et floristiques locales.

Bouygues Construction a initié, par ailleurs, plusieurs actions sur l'utilisation intelligente et responsable des sols, notamment au travers de sa filiale de développement immobilier Sodéarif. Cette structure participe au forum multidisciplinaire de l'immobilier ULI^(a) dont la mission est d'agir pour l'utilisation intelligente et responsable de fonciers exploitables tout en préservant l'environnement.

De plus, la valorisation du foncier pollué, par dépollution *in situ* des sols, est également en phase d'étude dans le cadre d'un projet de R&D de Brézillon, filiale de Bouygues Bâtiment Ile-de-France.

Les opérations de **Bouygues Immobilier** intègrent des sondages sur le terrain permettant de vérifier la nature du sol, l'absence de déchets considérés comme abandonnés, l'absence de stockage de substances chimiques ou radioactives, l'absence de pollution susceptible de résulter notamment de l'exploitation actuelle ou passée ou de la proximité d'une installation soumise à autorisation, et enfin, l'absence de déchets déposés ou enfouis ou de substances quelconques pouvant entraîner des dangers ou des inconvénients pour la santé et l'environnement.

La présence d'une quelconque pollution du sol et/ou du sous-sol est une condition suspensive des promesses d'acquisition de terrains. Il ne peut y être dérogé que par autorisation préalable du comité d'engagement.

L'essentiel de l'activité de travaux de **Colas** consiste à intervenir sur des surfaces déjà artificialisées pour les entretenir ou les réaménager. Les infrastructures neuves constituent une part très modérée du chiffre d'affaires (estimée à moins de 10 %).

Colas n'y a souvent pas la maîtrise du foncier puisque celui-ci est mis à disposition par ses clients, même dans le cas de concessions ou de PPP (partenariats public-privé). En ce qui concerne l'activité des carrières et des gravières, tous les sites sont réaménagés en fin d'exploitation et nombre d'entre eux font l'objet d'un réaménagement à l'avancement sans attendre la fin de l'exploitation.

En partenariat avec les autres opérateurs, **Bouygues Telecom** participe activement aux programmes de couverture partagée des zones peu denses du territoire. Ce choix permet de mutualiser des équipements radio toujours plus performants, d'optimiser le nombre d'antennes, de favoriser le partage des coûts, d'apporter une qualité de couverture optimale et d'instaurer une concurrence durable sur les services. En 2014, Bouygues Telecom a signé un accord de partage avec SFR dans les zones « peu denses » du territoire, cet accord ayant pour objectif la mise en commun de 11 500 antennes. Cette action contribue à limiter l'impact au sol des sites de télécommunications.

3.3.4 Changement climatique

3.3.4.1 Les rejets de gaz à effet de serre

En vue de promouvoir ses solutions performantes et durables pour faire face aux grands défis climatiques et énergétiques des prochaines années, le **groupe Bouygues** a créé un concours interne, les Trophées Energie & Carbone, récompensant des innovations bas carbone, emblématiques de ses métiers, conçues et mises en place par les collaborateurs.

Avec 180 projets participants et huit lauréats, les Trophées Energie & Carbone ont permis au Groupe de se constituer un catalogue de références qui le place comme un acteur pertinent dans le développement

de technologies et de solutions bas carbone. Les trophées ont distingué des solutions apportant des progrès mesurables dans les domaines de l'énergie et du carbone pour l'utilisateur final, ainsi que des innovations visant à « décarboner » les processus des métiers. L'intégralité des projets lauréats des Trophées Energie & Carbone est disponible sur le site www.bouygues.com.

Par ailleurs, tous les métiers du Groupe ont mené un plan d'action pour limiter l'impact des déplacements des collaborateurs (par exemple, promotion des transports publics, sites dédiés à l'auto-partage, dispositifs de télétravail et de *flex office*).

(a) Urban Land Institute

Indicateurs Groupe

Métier	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013
Émissions de gaz à effet de serre scope 1 (Kteq CO ₂)				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	240,2 ^a	139,4
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	92 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	2,8	2,8
Colas	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Colas	1 958,5 ^c	2 022,2
TF1	France	90 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	0,2	0,3
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	4,9	4,9
Émissions de gaz à effet de serre scope 2 (Kteq CO ₂)				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	271,2 ^a	132,5
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	92 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	0,6	0,7
Colas	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Colas	189,4 ^c	109,3
TF1	France	90 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	2,4	3,3
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	48,0	41,4
Émissions de gaz à effet de serre scope 3 (Kteq CO ₂)				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	2 626,6	2 751,0
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	92 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	474,0 ^b	416,5
Colas	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Colas	10 249,6 ^c	11 532,1
TF1	France	90 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	116,4	128,2
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	891,3	743,4
Intensité carbone (teq CO ₂ /million d'euro de chiffre d'affaires) ^{(d)(e)}				
Bouygues Construction	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	311	294
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	92 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	189	189
Colas	Monde	100 % du chiffre d'affaires de Colas	999	1 057
TF1	France	90 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	58	61
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	211	168
Intensité carbone Groupe (teq CO ₂ /million d'euro de chiffre d'affaires)				
			541	558
TOTAL GROUPE				
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SCOPE 1 (Mteq CO ₂)			2,2	2,2
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SCOPE 2 (Mteq CO ₂)			0,5	0,3
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SCOPE 3 (Mteq CO ₂)			14,4	15,6
TOTAL GROUPE (Mteq CO ₂)			17	18

(a) Concernant les émissions issues des projets des entités de Bouygues Construction, pour chaque projet transféré dans l'outil de mesure interne CarboneEco®, le chiffre global calculé des émissions de CO₂ (sur les postes énergie-matériaux entrants-fret-déplacement du personnel-chantier immobilisations-déchets) est réparti au prorata temporis de la durée du projet.

(b) donnée hors exploitation des programmes livrés dans l'année (23 251 teq CO₂ par an sur quarante ans)

(c) Pour Colas, la distinction selon les scopes 1, 2 et 3 n'a pas été retenue. La distinction en scope pour l'année 2014 est une estimation à des fins de comparaison avec les autres métiers du Groupe.

(d) L'intensité carbone pour chacun des métiers et pour le Groupe a été calculée sur la base du chiffre d'affaires consolidé au niveau de la direction financière du Groupe.

(e) Les valeurs « Intensité carbone » 2013 ont été recalculées en appliquant le taux de couverture du calcul des émissions au chiffre d'affaires des métiers.

Sur l'exercice 2014, le **groupe Bouygues** continue d'évaluer son empreinte CO₂ sur un périmètre étendu au « scope 3 » (hors émissions d'exploitation des produits à l'exception de Bouygues Telecom) car c'est à travers les biens et services de ses fournisseurs et sous-traitants que les risques et opportunités énergétiques et climatiques sont les plus forts pour les métiers. C'est principalement sur ce périmètre que les émissions sont les plus complexes à évaluer car la qualité du résultat dépend de nombreux paramètres : la disponibilité des flux, la fiabilité des systèmes d'information, la disparité des sources de données, les évolutions de facteurs d'émissions, etc. En tenant compte de ces

incertitudes, les règles et méthodes d'estimation carbone utilisées par les entités du Groupe permettent d'analyser les résultats en ordre de grandeur et dans la continuité sur plusieurs années.

La stratégie « énergie-carbone » mise en œuvre par **Bouygues Construction** se décline selon les deux axes et les cinq objectifs suivants :

- **Apporter des solutions bas carbone à ses clients et utilisateurs finaux** en valorisant les bonnes pratiques existantes dans le groupe et les projets innovants. Les objectifs sont :

- d'assurer la promotion des solutions énergie-carbone en conception-construction-exploitation : le projet de résidence universitaire, dans le cadre de la rénovation de la Hertfordshire University, sera le premier projet de ce type certifié *True Zero Carbon* au Royaume-Uni. Par ailleurs, Norpac réalise, par exemple, une étude de mobilité sur tous ses projets en conception-construction et une analyse des opportunités des sites en termes de transports doux,
 - de valoriser les solutions énergie-carbone à l'échelle du quartier et du territoire : Bouygues Energies & Services et Axione s'associent à Mentis Services pour proposer aux collectivités locales un service packagé de conception, réalisation, exploitation et maintenance de solutions pour un stationnement intelligent en ville, offrant une mobilité plus fluide et écologique,
 - d'apporter des solutions à ses clients pour les accompagner dans leur adaptation au changement climatique (cf. rubrique 3.3.4.2.).
- **Diminuer l'empreinte carbone de Bouygues Construction** : 94 % des émissions carbone sont induites par les activités de construction et de services (émissions liées à la mise en œuvre des matériaux de construction, aux consommations d'énergie sur les chantiers, puis du fret, de la gestion de déchets, et des immobilisations). Le fonctionnement des sièges et agences représentent 6 % des émissions carbone (déplacements professionnels et domicile-travail, consommation d'énergie des sites, dépenses de biens et services, puis le fret et les immobilisations). Parmi ses objectifs :
- Diminuer l'empreinte énergie-carbone des chantiers :
 - en travaillant sur les matériaux : Bouygues Construction promeut des solutions bas carbone en éco-conception auprès de ses clients. La base de données Polygreen permet de sélectionner des produits sur la base de leurs émissions de gaz à effet de serre. Promouvoir la construction bois ou l'expérimentation du béton bas carbone sur certains chantiers est l'un des principaux leviers pour diminuer son impact,
 - en diminuant les consommations d'énergie sur les chantiers : l'entité Habitat Social expérimente une méthode d'analyse et de suivi des dépenses énergétiques chantiers par la mise en place de capteurs sur toutes les sources potentielles de consommations,
 - en réduisant l'empreinte carbone liée au fret : Bouygues Construction propose aux clients des solutions de transport moins émettrices en privilégiant, par exemple, l'achat local et les modes de transport à moindre impact, et en optimisant la logistique ;

- Diminuer l'empreinte énergie-carbone de ses sièges et agences :
 - en réduisant l'empreinte carbone liée aux déplacements (périmètre « fonctionnement ») : Bouygues Construction mène depuis plusieurs années un travail de profondeur au travers des Plans de déplacement d'entreprises (PDE), parallèlement à de nombreuses actions sur la composition de la flotte automobile,
 - en diminuant les consommations d'énergie des sièges et agences : des actions et équipements innovants sont mis en place sur de nombreux sites (production d'énergie renouvelable solaire, travaux d'isolation sur l'enveloppe des bâtiments, climatisation solaire, chaudière à bois, plafonds rayonnants, etc.).

La stratégie énergie-carbone de **Bouygues Immobilier** consiste en la maîtrise de ses impacts ; les opérations de logement et d'immobilier d'entreprise font ainsi l'objet d'un bilan carbone. L'entreprise est convaincue que la stratégie énergie-carbone doit aussi se concrétiser après la livraison des bâtiments en donnant les moyens aux clients d'optimiser leurs consommations et leurs émissions. Pour cela, Bouygues Immobilier a développé un outil (SI@GO) permettant de mesurer la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires livrés. Sur certaines opérations de logements, un système d'affichage de l'énergie en local et sur Internet est expérimenté.

Par ailleurs, l'article 75 de la Loi Grenelle II impose la réalisation et la publication d'un bilan carbone sur les scopes 1 et 2. Bouygues Immobilier a décidé dès 2012 de devancer la réglementation en publiant son Bilan Carbone® de fonctionnement (Bilan Carbone *Corporate*) sur un périmètre plus élargi que ne l'exige la réglementation, en incluant l'ensemble de ses émissions de fonctionnement. En 2013, un plan d'action sur ce périmètre *Corporate* a été mis en place avec un objectif de réduction du bilan d'émissions de gaz à effet de serre de 10 % à horizon 2015.

Un premier Bilan Carbone® complet (scopes 1, 2 et 3) intégrant l'ensemble des chantiers actifs sur la période de *reporting* avait été effectué en 2011. En 2014, Bouygues Immobilier franchit un cap dans l'analyse de son impact carbone en renouvelant avec un an d'avance son Bilan Carbone® complet et en intégrant pour la première fois les émissions liées à l'exploitation des projets livrés, matérialisées par les consommations d'énergie des occupants, ainsi que leurs moyens de transport quotidiens. Un plan d'action de réduction des émissions liées à la fabrication des matériaux de construction, aux déplacements des occupants en phase d'exploitation, et aux consommations énergétiques des programmes sera élaboré en 2015.

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaires
Émissions de gaz à effet de serre rapportées à la production d'une tonne d'enrobés <i>(Kteq CO₂/tonne)</i>	Monde	Activités de production d'enrobés	18	17	
Émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions prises dans le groupe Colas <i>(teq CO₂)</i>	Monde	Toutes les activités	77 300	169 000	En 2014, les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions mises en œuvre dans le groupe sont en baisse, en raison notamment du recul des émissions de CO ₂ évitées au niveau des brûleurs de poste (- 58 000 tonnes équivalent CO ₂).



Pour calculer son empreinte carbone, **Colas** s'est basé sur le périmètre 3.a de la norme Iso 14064 et sur les lignes directrices du GHG Protocol^(a). Le périmètre de ce calcul intègre les activités amont de ses métiers. L'impact du trafic routier sur les infrastructures entretenues ou construites par l'entreprise est important, non quantifiable et non maîtrisable par Colas. En conséquence, le périmètre 3.b n'a pas été retenu.

Compte tenu de la marge d'incertitude de cet exercice de mesure, l'empreinte CO₂ ne permet pas d'évaluer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre en comparant uniquement les résultats d'une année sur l'autre. Il est toutefois possible de mesurer plus précisément les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions mises en œuvre pour les réduire. Colas a ainsi défini deux axes d'engagement :

- **La maîtrise des consommations énergétiques** nécessaires aux activités et les émissions de gaz à effet de serre générées par ces activités. Un travail d'amélioration de l'efficacité énergétique est engagé par :
 - des actions au niveau de la consommation de carburants, auprès des conducteurs notamment, pour les inciter à adopter une conduite apaisée et à éteindre les moteurs des véhicules et engins lorsqu'ils sont à l'arrêt ;
 - des actions dans les centrales d'enrobage afin de limiter la consommation des brûleurs. Le suivi des consommations de combustibles à la tonne d'enrobés produite est en place au niveau mondial.
- **La diminution du contenu énergétique et en gaz à effet de serre des produits et techniques** proposés aux clients grâce à sa politique d'innovation et de recherche et développement concernant :
 - les enrobés et asphaltes tièdes : en abaissant la température de plusieurs dizaines de degrés, ces produits permettent d'économiser de 10 % à 30 % d'énergie tout en réduisant de 70 % à 90 % les émissions de fumées de bitume ;
 - les chaussées recyclées en place : cette technique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'économie de matériaux générée et la réduction du transport ;
 - les produits de la gamme Végéroute®, mis au point par les laboratoires de Colas, dont les composants pétroliers ont été remplacés par des matières premières végétales, ce qui constitue autant de puits de carbone et permet d'abaisser les températures d'application ou de fabrication, voire de réduire les quantités de matières premières nécessaires à leur mise en œuvre ;
 - la valorisation des agrégats d'enrobés pour la production d'enrobés bitumineux : en 2014, 250 000 tonnes de bitume ont ainsi été récupérées à l'échelle de Colas, soit l'équivalent de la production annuelle de bitume d'une raffinerie de moyenne importance.

Colas a mis au point le premier outil de variantes carbone pour les chantiers routiers (Écologiciel[®]) et a fortement contribué à l'élaboration de l'éco-comparateur Seve[®] utilisé par l'ensemble de la profession, afin de permettre aux clients de sélectionner des éco-variantes calculées selon la même méthode. En 2014, les contrats remportés par Colas avec une proposition d'éco-variante représentent 7 400 tonnes de CO₂ évitées, soit un progrès de plus de mille tonnes par rapport à 2013, malgré un nombre d'éco-variantes en baisse. Le recyclage du bitume récupéré dans les matériaux de démolition ou de fraisage des chaussées constitue le plus important gisement d'économies de CO₂ (69 000 tonnes équivalents CO₂ en 2014).

Pour **TF1**, la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre passe par le plan de réduction des consommations électriques avec un objectif de baisse de 1 % par an par l'inclusion de critères environnementaux dans les cahiers des charges du matériel informatique et des achats *broadcast*, et par le Plan de déplacement d'entreprise, en place depuis 2010.

Chaque année depuis 2007, **Bouygues Telecom** mesure les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes de ses activités et les publie depuis 2011. En 2014, comme tous les trois ans, l'ensemble des postes du bilan carbone, y compris ceux du Scope 3, ont été mis à jour. La publication sera mise en ligne sur www.bouyguetelecom.fr en 2015.

3.3.4.2 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Pour cerner les impacts futurs des changements climatiques sur les conditions de ses activités, le **groupe Bouygues** est partenaire et membre actif de *The Shift Project* (www.theshiftproject.org), *think tank* qui s'appuie sur un réseau pluridisciplinaire d'experts et d'acteurs économiques reconnus pour leurs compétences en matière d'énergie et de climat. Ce laboratoire d'idées réalise des études ou des synthèses économiques et scientifiques. Au cours de l'année 2014, il a émis des propositions pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments en France (dispositions juridiques pour inciter les propriétaires à la rénovation, dispositifs de formations des professionnels de la rénovation, etc.). Ces idées ont notamment inspiré le projet de loi sur la transition énergétique.

Le concept ABC (*Autonomous Building for Citizens*) de Bouygues Construction sera un exemple de ce que le Groupe pourra mettre en place pour appréhender les conséquences des changements climatiques. Dans un contexte de rareté des ressources, ABC est un immeuble dont les performances en termes d'isolation, de production d'énergie renouvelable et de recyclage d'eau tendraient vers l'autonomie par rapport aux différents réseaux.

La prise en compte des conséquences du changement climatique dans ses activités amène **Bouygues Construction** à adapter la conception des ouvrages proposés. À titre d'exemples :

- la conception du port de Tanger a pris en compte les hypothèses d'élévation du niveau de la mer ;
- à Miami, une filiale de Bouygues Bâtiment International en charge de la construction de l'écoquartier *Brickell City Centre* a développé une innovation technique permettant au bâtiment de s'adapter aux conditions climatiques extrêmes locales. Elle consiste en une surface continue de verre dans une structure acier reliant les différents blocs de la galerie commerciale entre eux. Cette innovation permettra d'offrir un microclimat en s'appuyant uniquement sur des dispositifs d'énergie passive ; elle vise aussi à optimiser le confort thermique des usagers en accentuant le mouvement d'air dans les espaces publics par l'utilisation des alizés, vents dominants en été localement.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique passe également en interne par différents moyens :

- **la conduite de divers projets de R&D** afin de travailler à l'élaboration de nouveaux matériaux et technologies en matière d'isolation par exemple (projet de vitrages innovants en partenariat avec Saint-Gobain, bâtiment sans chauffage, etc.), répondant ainsi à l'observation croissante de températures extrêmes ;

(a) Le Green House Gaz Protocol est développé par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council on Sustainable Development (WBCSD).

- **la mise en œuvre de nombreuses actions engagées en matière de réduction des consommations d'eau et le développement de systèmes économes** participant à la diminution de l'impact de nos activités, notamment dans les pays où le stress hydrique est important, et par d'autres actions menées pour économiser les ressources naturelles et énergétiques ;
- **les nombreuses actions en faveur de la promotion de la biodiversité urbaine**, menées par Bouygues Construction, permettent d'améliorer la résilience des villes face aux conséquences du changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, restauration des écosystèmes, etc.).

Afin d'adapter ses projets aux conséquences du changement climatique, **Bouygues Immobilier** intègre l'architecture bioclimatique dans ses projets de grande envergure (recherche du meilleur emplacement, étude bioclimatique, choix de matériaux isolants performants et utilisation des énergies renouvelables, etc.).

L'adaptation aux conséquences du changement climatique des infrastructures que **Colas** construit ou entretient dépend des normes et des cahiers des charges de ses clients. De par la diversité de ses

implantations géographiques, Colas a acquis une bonne connaissance des contraintes de réalisation et de dimensionnement liées à des climats difficiles : milieux arides et à température élevée^a, régions de très fortes précipitations^b ou régions de froid extrême^c. Cette large expérience permet à Colas de conseiller efficacement ses clients dans le contexte du changement climatique. À titre d'exemple, Colas avait proposé en 2009 une variante en liant Colclair® pour mieux réfléchir la chaleur lors de la réfection d'une rue de Dawson (territoire du Yukon, Canada) dont l'assise en pergélisol (partie du sol située sous la surface, qui ne dégele pas pendant au moins deux années consécutives) était menacée par le réchauffement dû au changement climatique. Ce savoir-faire est à nouveau sollicité dans le cadre de la réalisation des travaux de l'aéroport d'Iqaluit remporté en partenariat public-privé, fin 2013, au Nunavut (Canada).

Bouygues Telecom a mis en place une procédure de secours pour réagir en cas de dégradations éventuelles des infrastructures de réseau, consécutives à des événements météorologiques. En parallèle, l'opérateur expérimente depuis plusieurs années des solutions d'alimentation de ses sites de télécommunications par des énergies renouvelables (photovoltaïque, pile à combustible). Huit sites sont équipés.

3.3.5 Protection de la biodiversité

3.3.5.1 Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Le **groupe Bouygues** a identifié les impacts de ses activités de construction sur la biodiversité, tels que la pollution sonore et lumineuse, les destructions et fragmentations d'habitats et d'espèces, ou encore l'introduction d'espèces invasives et la stérilisation des sols autour de ses ouvrages, de ses bâtiments et de ses carrières et gravières.

Le Groupe a pris des mesures afin de limiter ces impacts et de préserver la biodiversité dans ses activités de construction. Bouygues Construction a ainsi contribué à la création du label BiodiverCity™ et mis en place la structure Biositiv.

Premier label international visant à distinguer des projets de construction et de rénovation tenant compte de la biodiversité urbaine, BiodiverCity™ est issu d'un projet de R&D de Bouygues Construction et est aujourd'hui porté par le CIBI^d, association multi-acteurs réunissant constructeurs, promoteurs, utilisateurs et associations. Bouygues Construction et

Bouygues Immobilier font d'ores et déjà usage du label avec trois ouvrages certifiés : *Neo-C*, premier quartier labellisé BiodiverCity™ en conception en France à Créteil, le centre commercial de Beaugrenelle à Paris, avec 7 000 m² de toiture végétalisée, et la rénovation de *Challenger*, siège de Bouygues Construction situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, abritant une biodiversité enrichie par l'utilisation de la phyto-épuration dans des jardins filtrants^e. La future Cité musicale de l'île Seguin (Boulogne-Billancourt), avec ses jardins sur toits idéalement positionnés sur l'écosystème de la Seine, vise aussi la certification.

Par ailleurs, avec la création en 2012 du GIE^e Biositiv, le Groupe s'est doté d'une structure de conseil interne transversale qui accompagne tous les métiers dans leur stratégie relative à la biodiversité. Le projet ferroviaire du contournement Nîmes-Montpellier a, par exemple, appliqué des mesures compensatoires sur les terrains environnants afin de restaurer des conditions favorables à près de cent cinquante espèces animales et végétales protégées.

Les activités Médias et Télécoms du Groupe, quant à elles, s'engagent à travers des actions de sensibilisation auprès de leurs parties prenantes (téléspectateurs, collaborateurs).

(a) Sud marocain ou Ouest australien, par exemple

(b) Guyane, Antilles, Océan Indien, etc.

(c) en montagne, au Canada, en Alaska ou au Groenland

(d) Conseil International Biodiversité & Immobilier

(e) Groupement d'Intérêt Économique

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Pourcentage de la prise de commandes Infrastructure où des engagements en matière de biodiversité ont été pris	Activités Infrastructures	13 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	54 %	68 %	Alors qu'en 2013, les engagements en matière de biodiversité ont porté sur des projets de grande envergure, ces engagements ont été pris en 2014 sur des projets de moindre envergure mais dans un nombre plus important (seize projets contre sept en 2013) couvrant ainsi, pour la deuxième année consécutive, plus de la moitié de la prise de commandes de l'année.

Bouygues Construction a pour ambition de proposer des solutions performantes, innovantes et durables, en prenant en compte la préservation de la biodiversité à toutes les étapes des projets de construction, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de bâtiments. Ses actions sont :

- **renforcer l'expertise technique et innover** par le recrutement d'experts écologues, la formation de collaborateurs et la conduite de programmes de R&D sur la biodiversité (programmes portant sur la biodiversité dans les infrastructures et sur la biodiversité urbaine) ;
- **proposer de nouvelles offres et services aux clients** avec notamment le développement de l'offre de services Biositiv, fruit d'un partenariat entre DTP, Bouygues Travaux Publics et l'association Noé Conservation. Elle a été reconnue par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) ;

- **s'impliquer dans la dynamique collective pour faire avancer la prise en compte de la biodiversité dans le secteur** : Bouygues Construction s'est engagé auprès de plusieurs acteurs : Noé Conservation (éclairage public, biodiversité dans les infrastructures, partage des connaissances, accompagnement des techniciens, vulgarisation auprès des usagers notamment), le WWF^a (approvisionnement bois), la Ligue de Protection des Oiseaux (aménagement urbain pour faire exister la nature en ville).

Bouygues Immobilier prend en compte cette dimension dans les projets d'aménagement urbain à travers sa démarche UrbanEra[®]. Bouygues Immobilier a, par ailleurs, expérimenté le label BiodiverCity[™] sur plusieurs programmes, dont le quartier Neo-C à Créteil (Val-de-Marne), opération mixte rassemblant des logements, des chambres étudiantes et 3 000 m² de commerces, formant le premier quartier en France labellisé en phase de conception.

Indicateur Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Taux de sites de production de granulats ayant une action en faveur de la biodiversité <i>(en pourcentage du nombre de sites)</i>	Monde	Activités de production de granulats	16 %	22 %	La baisse de cet indicateur est due à une formulation plus précise des critères d'application en 2014.

L'analyse des impacts directs des métiers sur la biodiversité a conduit **Colas** à cibler son action sur les installations de carrières et de gravières. Sur site, cette action consiste en :

- la mise en œuvre et le suivi d'une démarche visant à favoriser et à faciliter la présence et les conditions de vie d'une espèce remarquable ; ou
- l'installation de ruches.

L'action doit être réalisée en partenariat avec des acteurs locaux : apiculteurs, naturalistes, parcs naturels, ONG, etc. Actuellement, plus de quatre-vingt-dix espèces protégées sont hébergées sur des sites d'extraction de Colas, auxquels il faut ajouter une trentaine de sites accueillant des ruches. Des expérimentations sont en cours pour intégrer la problématique des plantes invasives à l'activité des équipes Travaux de Colas.

Par ailleurs, Colas s'engage dans l'expédition scientifique Lengguru 2014, opération de mécénat d'étude de la biodiversité, conduite au sein de

l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en Papouasie indonésienne.

L'impact de **TF1** passe surtout par sa capacité à sensibiliser le public aux enjeux de la biodiversité. Au-delà des vingt années de diffusion de l'émission *Ushuaïa* sur TF1, les différentes antennes et sites internet du groupe TF1 sensibilisent tout au long de l'année les téléspectateurs au respect de l'environnement et de la biodiversité dans de nombreux programmes : bulletins météorologiques, sujets des journaux télévisés, chaîne thématique Ushuaïa TV, campagne de sensibilisation à destination des enfants.

Aux côtés de Surfrider Foundation Europe, la **Fondation Bouygues Telecom** et ses volontaires participent depuis huit ans aux Initiatives Océanes, campagne de mobilisation écocitoyenne à la préservation des océans et à la problématique des déchets *via* des nettoyages de plages, lacs et rivières. Partenaire de la Fondation Nicolas Hulot depuis 2005, elle s'associe aux actions du programme Biodiversité.

(a) World Wide Fund for Nature

3.4 Informations sociétales

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.bouygues.com, ainsi que dans les rapports RSE des filiales téléchargeables sur leurs sites internet.

Le périmètre des informations sociétales est identique à celui des informations environnementales. Les exceptions sont spécifiées au niveau des indicateurs concernés.

3.4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

3.4.1.1 En matière d'emploi et de développement régional

Les activités du **groupe Bouygues** ont un impact sur le développement local et régional à travers la construction ou l'entretien d'infrastructures de transport ou de bâtiments, et le développement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications.

La présence de ces activités sur un territoire a un impact positif sur le développement et le maintien de l'emploi. Les sociétés du Groupe, en France comme à l'international, font prioritairement appel à la main-d'œuvre locale et favorisent le développement des sous-traitants locaux.

En France, des clauses d'insertion sont incluses dans les marchés publics. Pour les appliquer le plus efficacement possible en termes de retour durable à l'emploi, Bouygues Construction et Colas nouent des partenariats locaux ou nationaux avec des organismes spécialisés dans ce domaine.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture			Commentaire
			2014	2013	
Nombre d'opérations conduites dans l'année en collaboration avec une ou plusieurs structures d'insertion locales	France	57 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	446	409	Déjà à un niveau élevé depuis plusieurs années, le nombre de partenariats a augmenté de manière significative en 2014. Ce résultat illustre les engagements importants de Bouygues Construction pour réaliser des opérations d'insertion à forte valeur ajoutée.

Bouygues Construction a fait de la contribution au développement local l'un des engagements fondateurs de sa démarche de développement durable. En France, cet engagement vise à faciliter l'insertion ; à l'international, il consiste à faciliter l'emploi local.

- En France, avec un peu plus d'un million d'heures par an, l'insertion professionnelle fait partie des priorités de l'entreprise, qui mène des partenariats avec les grands acteurs de l'insertion (pacte social et sociétal de l'EGF BTP, partenariats nationaux avec la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), l'Agence du service civique et l'Institut du service civique et le Service militaire adapté). Le Groupe se mobilise également au travers de la charte Afep (Association française des entreprises privées) et de la charte Entreprises & Quartiers initiée par le ministère de la Ville. Ses filiales s'associent à des acteurs locaux.

Depuis 2012, la Fondation Terre Plurielle parraine le concours « S'engager pour les quartiers », organisé par la FACE et l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

En parallèle, Bouygues Construction forme et sensibilise les membres de filière RH et opérationnelles aux enjeux et modalités de réponse aux clauses d'insertion (quarante-cinq personnes formées à ce jour), en partenariat avec la FACE.

- À l'international, Bouygues Construction mène une politique volontariste d'emploi de compagnons et de cadres locaux, qui donne

lieu à des résultats positifs en termes d'emplois directs et indirects, de transferts de savoir-faire et de soutien aux communautés.

- **L'accès au monde professionnel** : Bouygues UK a initié le programme *StreetLeague* pour accompagner les jeunes en échec scolaire. Au Nigeria, la filiale locale a conclu des partenariats avec plusieurs universités et sélectionné des étudiants dans le cadre du *Students Industrial Working Experience Scheme* (SIWES). Les cinquante-trois étudiants sélectionnés reçoivent une formation, ainsi qu'une bourse, et auront peut-être l'opportunité de rejoindre Bouygues Construction Nigeria.
- **La sensibilisation aux métiers de la construction** : en partenariat avec l'association *Construction Youth Trust*, Bouygues UK se déplace dans les quartiers les plus défavorisés de Londres pour faire découvrir les métiers du BTP aux jeunes de plus de seize ans.
- **Le recrutement local** : en 2014, Bouygues UK a recruté 344 personnes localement, 1 842 personnes ont bénéficié d'une session d'aide à l'emploi et 717 journées de stage ont été offertes.
- **Les programmes de formation** : à Cuba, la filiale de Bouygues Bâtiment International a développé un programme complet d'accompagnement RH de ses partenaires cubains. Chaque salarié expatrié dispense dorénavant au moins une formation par an à destination des collaborateurs locaux (3 220 à la mi-2014).

Enfin, l'insertion constituant l'un des territoires d'engagement de sa Fondation Terre Plurielle, plusieurs partenariats, systématiquement à l'initiative d'un collaborateur Bouygues Construction, sont soutenus chaque année en France et à l'international.

Indicateur Bouygues Immobilier

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013
Nombre de bénévoles du programme Médiaterre soutenu par Bouygues Immobilier sur ses zones de mobilisation	France et filiales	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	139	186

Les quarante-six implantations (1 523 collaborateurs sur le périmètre France, hors filiales) de **Bouygues Immobilier** (agences, directions régionales, directions générales de segments et sièges sociaux) et ses filiales Urbis, Urbiparc, Ossabois et SLC (soixante-sept collaborateurs) couvrent l'ensemble du territoire français. Cette présence régionale permet d'être au cœur de l'économie locale et, ainsi, d'optimiser les partenariats locaux et de favoriser le recrutement local.

Depuis 2010, dans le cadre de son projet Médiaterre, qui mobilise les volontaires pour sensibiliser les familles des quartiers sensibles aux gestes citoyens, la Fondation d'entreprise Bouygues Immobilier soutient Unis-Cité, association pionnière du service civique en France.

Le groupe **Colas** a un impact en matière d'emploi et de développement régional à travers :

- un réseau d'implantations locales pérennes dans des métiers où la proximité avec le client est un élément clé ;
- les 60 000 collaborateurs employés dans des métiers où l'emploi est local et non délocalisable ;
- la construction d'infrastructures de transport routier ou ferroviaire qui favorisent le développement économique des territoires.

De nombreuses actions permettent à Colas de contribuer à l'emploi et au développement des territoires où il est implanté.

- **En France métropolitaine**, la signature en 2014 d'une convention de partenariat nationale avec le CNCE-GEIQ^a renforce son engagement dans la lutte contre les discriminations en matière d'accès à l'emploi. Cette convention a vocation à être déclinée en conventions régionales signées entre les filiales du groupe Colas et les GEIQ territorialement compétents. Deux conventions régionales ont été signées à ce jour.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à l'emploi des personnes éloignées, Colas a poursuivi l'animation des ateliers de réponse aux clauses sociales, destinés aux chefs d'établissement, aux adjoints d'exploitation et aux responsables de bureaux d'études et aux responsables des ressources humaines. Ces ateliers associent des acteurs de l'insertion par l'activité économique (facilitateur et représentants du réseau Adecco insertion et GEIQ) et ont pour objectif de mettre en œuvre des solutions d'insertion durable.

Ces actions ont valu à Colas de remporter en 2014 le Prix Washburne de l'Innovation pour l'égalité des chances, décerné par l'ambassade des États-Unis en France.

- **À l'international**, de nombreuses actions sont également mises en œuvre (cf. rubrique 3.2.6.3).

Créée en 2007, la Fondation d'entreprise **TF1**, dont l'action est centrée sur la diversité et l'insertion professionnelle, recrute chaque année des jeunes de dix-huit à trente ans habitant dans les quartiers populaires. Les candidats sont sélectionnés par un jury de professionnels et se voient proposer une insertion de deux ans dans l'entreprise en contrat d'apprentissage, assortie de formations et de tutorats individuels. Chacun d'entre eux est parrainé par un collaborateur. Depuis son origine, soixante-dix-sept recrues ont intégré la Fondation d'entreprise TF1 dans une vingtaine de métiers différents. En 2014, une participation au concours « Révélateurs de talents » dédié à l'entrepreneuriat social dans le département de la Seine-Saint-Denis a été mise en place en partenariat avec l'association Créo.

Bouygues Telecom assure une présence sur l'ensemble du territoire français grâce à ses six centres de relation clients et son réseau de magasins Club Bouygues Telecom.

Dans sa politique d'achats, l'entreprise soutient le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Celle-ci s'applique aux achats directs et au choix de fournisseurs du secteur ordinaire générant eux-mêmes des emplois protégés (déchets d'équipements électriques et électroniques, espaces verts, etc.).

Bouygues Telecom développe l'*Open Innovation* en soutenant des start-up dont l'innovation s'intègre dans son écosystème via un parrainage opérationnel. Il le fait entre autres à travers une structure dédiée, Bouygues Telecom Initiatives (BTI^b), qui a étudié cinq cents projets, incubé vingt-six start-up et participé au capital de neuf d'entre elles depuis 2008.

Enfin, Bouygues Telecom investit fortement dans son réseau. Le développement de ses infrastructures lui permet de contribuer positivement à l'aménagement des territoires et au développement de l'accessibilité du numérique pour tous.

3.4.1.2 Sur les populations riveraines ou locales

Cf. rubrique 3.3.2.3 « La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ».

Cf. rubrique 3.4.1.1 « Impact territorial économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional ».

Cf. rubrique 3.4.2.1 « Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ».

(a) Comité national de coordination et d'évaluation - Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

(b) En janvier 2015, BTI (devenue Bouygues Développement) a été rachetée par Bouygues SA. Elle offre désormais ses services à l'ensemble des entités du groupe Bouygues (cf. chapitre 2, rubrique 2.4.8.1).

3.4.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

3.4.2.1 Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Le dialogue avec les parties prenantes s'établit à trois niveaux. Il se construit à l'échelle du **groupe Bouygues**, de ses métiers, et aussi localement :

- Le Groupe mène un dialogue avec ses parties prenantes (agences de notation sociale et environnementale, communauté financière, syndicats, administrations ou ONG, etc.), avec pour objectif de mieux prendre en compte leurs attentes.

- Chaque métier a également établi un dialogue avec les parties prenantes sur les enjeux qui lui sont propres afin d'identifier des axes de progrès et des actions associées. Ce dialogue est également mené par les filiales des métiers.
- Sur le plan local, des procédures ont été mises en place pour favoriser un dialogue de terrain entre les responsables des sites et chantiers et les riverains, et favoriser l'acceptation sociétale des activités.

Les réseaux sociaux externes représentent des canaux privilégiés du dialogue avec les parties prenantes.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Part des chantiers faisant l'objet d'actions de concertation, de communication ou d'évaluation de la satisfaction des riverains <i>(en pourcentage)</i>	Monde (hors VSL et activités Énergies et Services ^{a)})	73 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	76 %	79 %	Bouygues Construction maintient à un niveau élevé le pourcentage de ses chantiers faisant l'objet d'actions volontaires à destination des riverains. La faible baisse en 2014 est due à l'intégration d'une nouvelle structure dans le <i>reporting</i> de cet indicateur (Bouygues Construction Services Nucléaires).

(a) Bouygues Energies & Services et Cogemex

Bouygues Construction mène un dialogue permanent avec ses parties prenantes, notamment les clients, les actionnaires et la communauté financière, les collaborateurs, les organisations syndicales, les fournisseurs et sous-traitants, les riverains des chantiers, la société civile dont les collectivités, les associations et ONG et la communauté scientifique, sectorielle et éducative. Pour chacune d'elles, leurs attentes ont été identifiées, des réponses y sont associées et les organes et modalités de dialogue pour y répondre sont décrits.

Divers documents ou actions concrétisent le dialogue avec les parties prenantes :

- **un guide méthodologique** destiné aux équipes commerciales et de travaux a été conçu en 2014 ;
- **le Club Construction Durable**, lancé en 2010, constitue un lieu d'échange et de réflexion privilégié sur des thèmes d'actualité, stratégiques et prospectifs (www.clubconstructiondurable.com) ;
- **des enquêtes de satisfaction clients** s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue sont réalisées par des organismes externes. En 2014, 35 % des opérations livrées ont ainsi fait l'objet d'un processus d'enquête de satisfaction clients.

Par ailleurs, pour s'adapter à un environnement en pleine mutation, Bouygues Construction privilégie l'écoute et la concertation avec les

parties prenantes dans ses projets. Cette démarche implique le partage de connaissance et la co-construction des produits et services proposés. En 2013, la région Nord-Pas de Calais a par exemple confié à Jeremy Rifkin, économiste et prospectiviste américain, l'élaboration d'une feuille de route engageant la Région vers la transition énergétique. Une quinzaine d'experts de l'entreprise y ont apporté leur vision et leur savoir-faire. En 2014, Bouygues Construction a également lancé LinkCity, offre de quartiers durables neufs avec un accompagnement des collectivités à tous les stades de leur projet d'écoquartier. En France, une dizaine de projets ont adopté cette démarche.

La présence régionale de **Bouygues Immobilier** sur l'ensemble du territoire français lui permet d'être au plus près des acteurs locaux et d'optimiser ainsi les conditions du dialogue. En 2012, l'entreprise a réalisé une cartographie de ses parties prenantes. En partenariat avec les collectivités, l'entreprise mène des actions de concertation afin de dialoguer avec les riverains des chantiers et de mener des actions de réduction des nuisances visuelles et sonores (notamment dans le cadre de la charte des chantiers verts (cf. rubrique 3.3.1.3).

Par ailleurs, la Fondation d'entreprise Bouygues Immobilier soutient l'Observatoire de la Ville. Cette initiative permet à Bouygues Immobilier de dialoguer avec l'ensemble des acteurs de la ville.

Enfin, les réseaux sociaux et le blog *Demain la ville* (www.demainlaville.com) sont pour Bouygues Immobilier des canaux privilégiés de dialogue.



Indicateur Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Taux des activités de production de matériaux dotées d'une structure de dialogue local <i>(en pourcentage du chiffre d'affaires économique - CAE)</i>	Monde	100 % du CAE des activités de production de matériaux	34 %	34 %	En 2014, la stagnation de cet indicateur traduit des évolutions contradictoires : une appropriation progressive de la démarche par les sites de Colas et un recul du poids économique relatif des entités les plus avancées.

Une gestion décentralisée des parties prenantes est mise en œuvre par **Colas**, excepté sur les sujets qui demandent une approche globale. Ainsi, sur la question des fumées de bitume, Colas a été un élément moteur au sein de la profession pour organiser un dialogue avec la communauté scientifique et les organismes paritaires en France et à l'international.

TF1 encourage un dialogue respectueux et constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes, notamment avec le régulateur, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les publics. Le secrétariat général est en charge du respect des engagements pris au travers des conventions signées par TF1, TMC, NT1 et HD1, et du dialogue avec le CSA. Les échanges donnent lieu à des demandes et propositions d'engagements chiffrés, et à la rédaction de bilans. Le service Relations aux publics a été créé pour nouer des relations permanentes avec le public (communication avec le public en région, dialogue sur les réseaux sociaux). Grâce aux outils de communication mis en place (rubrique TF1&Vous sur Internet, réseaux sociaux, courrier ou téléphone), le public peut à tout moment interagir autour des programmes et des animateurs. La médiatrice de la rédaction reçoit les avis, les demandes d'explications et les plaintes du public via le service des téléspectateurs sur le site www.tf1.fr.

Signataire du Guide des relations entre opérateurs et communes (GROC) depuis 2007, **Bouygues Telecom** s'engage, pour l'implantation de ses antennes relais, à renforcer le dialogue avec les élus locaux et la transparence de ses déploiements auprès des riverains. Au-delà des obligations réglementaires en matière d'urbanisme, Bouygues Telecom adresse un Dossier d'Information Mairie, accessible aux habitants de la commune, présentant le projet et sa vocation. Des estimations de champs électromagnétiques pour les équipements projetés sont, par ailleurs, réalisées à la demande des élus locaux.

Dans le cadre de la démarche Éthique du groupe Bouygues, Bouygues Telecom a initié la mise en place d'une charte de concurrence au sein de l'Association Médiation Communications Électroniques (AMCE) pour encadrer l'échange d'informations sensibles et concurrentielles au sein des instances dans lesquelles les opérateurs concurrents se réunissent.

3.4.2.2 Les actions de partenariat ou de mécénat

Mécénat

La politique de mécénat est menée à l'échelle du **groupe Bouygues**, de ses grands métiers, ainsi qu'au travers d'initiatives citoyennes de proximité. Le Groupe est actif partout où il est implanté dans le monde et prend part à la vie locale.

Les trois champs d'action principaux de la politique de mécénat de la société mère, Bouygues SA, sont le social, l'éducation et la culture. L'entreprise peut aider et accompagner tous type de démarches, qu'elles proviennent de grandes ou de petites structures, et privilégie les actions à long terme. Elle prête une attention particulière aux projets soutenus par ses collaborateurs. Un comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat, créé en 2001, se réunit plusieurs fois par an pour examiner les dossiers et émettre un avis (cf. rubrique 3.4.4.1).

À titre d'exemple, dans le domaine de l'éducation, la Fondation Francis Bouygues, qui a célébré ses dix ans en 2014, délivre chaque année une soixantaine de bourses à des jeunes lycéens confrontés à des difficultés financières pour effectuer leurs études supérieures. En une décennie, 546 jeunes étudiants méritants (dont 172 diplômés déjà insérés dans la vie active) ont pu bénéficier d'une aide financière allant de 1 500 à 10 000 euros par an et des conseils d'un parrain, collaborateur du Groupe ou ancien boursier entré dans la vie active. La Fondation s'est engagée cette année à prolonger son action en faveur de l'éducation jusqu'en 2025.

Chaque métier du Groupe développe, par ailleurs, ses propres actions de mécénat par l'intermédiaire de fondations dédiées. Plusieurs filiales ont également mis en place des dispositifs permettant aux collaborateurs de s'engager pour des actions citoyennes sur leur temps de travail.

Partenariats

Afin d'améliorer son efficacité pour répondre aux grands enjeux environnementaux, Bouygues SA mène en outre des partenariats avec le monde académique, par exemple, pour la création du mastère spécialisé *Integrated Urban Systems* avec l'École des Ponts ParisTech et l'EIVP^a (cf. rubrique 1.1.4).

(a) École d'ingénieurs de la ville de Paris

Dépenses de mécénat Groupe

(en milliers d'euros)	Fondation d'Entreprise Francis Bouygues	Bouygues SA	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2014 Total Groupe	2013 Total Groupe
Dons en numéraire	1 324	1 307	3 200	1 025	3 260	3 198	620	13 934	15 485
Dons en nature (valorisation)		7			650	29 964		30 621	35 137
TOTAL	1 324	1 314	3 200	1 025	3 910	33 162	620	44 555	50 622

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Partenariats visant à soutenir l'insertion, l'éducation et la santé conduits dans l'année ^a	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	325	334	Bouygues Construction reste un acteur fortement engagé auprès de la communauté civile, comme en témoignent ces résultats, même si le contexte économique dégradé a imposé à certaines filiales de restreindre les partenariats engagés (c'est notamment le cas de Bouygues Energies & Services et de Bouygues TP).

(a) Sont considérés comme « partenariat » un contrat de partenariat, un engagement pérenne auprès d'une association, une opération ponctuelle avec un financement minimum de mille euros.

« S'engager auprès des communautés et de la société civile » est l'un des engagements constitutifs de la démarche de développement durable de **Bouygues Construction** avec, pour principe directeur, l'implication des collaborateurs de l'entreprise dans l'ensemble des actions menées. L'engagement sociétal de Bouygues Construction, en France et à l'international, s'organise autour de trois principaux domaines d'actions :

- **le lien social et la solidarité**, par des dons de matériel et de nourriture suite au passage du typhon Haiyan aux Philippines par exemple, en partenariat avec l'association Care ;
- **l'éducation et l'insertion** : Bouygues Construction a notamment célébré les dix ans de son partenariat avec l'association Les enfants de l'Ovale au Maroc ;
- **l'amélioration du cadre de vie** : depuis neuf ans, suite au tsunami en Thaïlande, ou encore depuis quatre ans en Haïti, l'entreprise participe à la réhabilitation d'écoles et à la reconstruction de logements dans ces zones sinistrées. En 2014, Bouygues Construction a aussi développé deux projets de *social business*. Le premier, développé par l'entité Habitat Social du Groupe, travaille sur l'économie inclusive auprès de l'*action tank* Entreprise et Pauvreté afin de contribuer à la réduction de l'exclusion en France, notamment par l'optimisation en « coût global » du logement social en Île-de-France. Le second est mené par Bymaro, filiale implantée au Maroc, et développe avec Care Maroc un projet d'édification de logements sociaux répondant aux exigences de la construction durable.

La fondation d'entreprise Terre Plurielle de Bouygues Construction soutient, par ailleurs, des projets de solidarité favorisant l'accès à la santé, l'éducation et l'insertion de populations en difficulté. Depuis sa création en 2008, 137 projets parrainés par des collaborateurs ont été soutenus dans dix-neuf pays. En plus de dotations financières, un projet soutenu sur cinq bénéficie d'un mécénat de compétences.

Les missions de la Fondation d'Entreprise **Bouygues Immobilier** s'articulent autour de la promotion de l'architecture et de l'urbanisme auprès du grand public, la réflexion d'experts sur la ville de demain en faveur du développement durable et la solidarité urbaine, en renforçant notamment le lien social au sein des quartiers. En 2013, elle a renouvelé pour trois ans son partenariat avec la Cité de l'architecture et du

patrimoine à Paris. Bouygues Immobilier conserve donc son statut de partenaire fondateur exclusif dans son secteur avec le plus grand centre d'architecture au monde (22 000 m²).

Chez **Colas**, les actions de mécénat sont décidées et gérées localement par les filiales et leurs établissements. Il s'agit principalement de mécénats sportifs, culturels et humanitaires.

La politique de mécénat de la société mère du groupe Colas s'articule autour de quatre axes :

- **le mécénat culturel** : Fondation Colas (commande de toiles à des artistes sur le thème de la route), Colas en scène (soutien apporté à des créations chorégraphiques et à des festivals de musique) ;
- **le mécénat de solidarité** avec Colas Life (soutien à des actions d'aide à l'éducation) ;
- **le mécénat de compétence** (rénovation des allées du parc du Domaine de Versailles de 2010 à 2014, remise en état des allées aux abords du château de Chambord de 2013 à 2016) ;
- **le mécénat scientifique** (participation à l'expédition Lengguru, Fondation ChemSud).

Le comité Solidarité, créé en 2001, regroupe divers représentants de l'entreprise (l'Antenne, la régie publicitaire, les ressources humaines, la Fondation d'entreprise et la RSE) et coordonne les actions solidaires de **TF1** face aux demandes du monde associatif. TF1 Publicité et l'Antenne de TF1 offrent aux associations une aide directe et une forte mise en visibilité de leurs actions : opérations spéciales en *prime time*, fabrication et diffusion gratuite de spots, reversement des gains des jeux ou dons en espèce gérés par le comité Solidarité sont une palette d'aides dans un champ de problématiques sociales très large. Enfin, des temps d'antenne sont offerts à des associations et à des causes très variées. Les Pièces Jaunes, Les Restos du Cœur, le Sidaction, ELA (lutte contre la leucodystrophie) et désormais, l'association Laurette Fugain (lutte contre la leucémie), sont des opérations récurrentes très importantes.

La Fondation **Bouygues Telecom**, reconduite jusqu'en 2016, qui rassemble 840 collaborateurs volontaires, a poursuivi son action dans trois domaines d'intervention. Dans le domaine de la solidarité, elle

accompagne l'Association Petits Princes qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. En matière d'environnement, elle soutient des actions de sensibilisation et de mobilisation autour de la question de la biodiversité (en partenariat avec Surfrider Foundation et la Fondation Nicolas Hulot). Dans le domaine culturel, elle a pour objectif de promouvoir la langue

française et d'encourager la création littéraire à travers la découverte et l'accompagnement de nouveaux talents littéraires (avec le prix Nouveau talent Fondation Bouygues Telecom – *Metronews*). La Fondation propose aussi, depuis sept ans, un dispositif de parrainage d'associations à ses collaborateurs, également ouvert à ses clients depuis trois ans.

3.4.3 Sous-traitance et fournisseurs

3.4.3.1 La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Adhérent au Pacte mondial des Nations unies, le **groupe Bouygues** s'est engagé à intégrer les principes de la RSE dans ses actes d'achats. Les directions Achats des métiers du Groupe sont les acteurs de cette démarche dont le principal objectif est d'impliquer les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

Adoptée en janvier 2014 et déployée tout au long de l'année, la politique Achat et RSE fixe les actions à déployer et à décliner par les métiers d'ici fin 2015 (mise en place d'une cartographie des risques et enjeux majeurs RSE sur l'ensemble des achats du métier, définition d'une politique achat et RSE métier précisant les exigences, règles applicables, objectifs à atteindre, évaluations à mettre en place, indicateurs, etc.). Celle-ci précise les principes fondamentaux de la démarche RSE applicables dans les différents actes d'achats effectués dans les métiers, en France et à l'international. La vérification de ces dispositions sera faite *via* les audits du système de management.

Fondée sur le respect des fournisseurs, l'intégration des principes de responsabilité sociétale dans les achats s'inscrit dans un triple objectif :

- renforcer la maîtrise des risques ;

- promouvoir de nouvelles pratiques d'achats afin de mieux répondre aux enjeux futurs de développement durable ;
- répondre aux obligations de transparence issues de l'article 225 de la Loi Grenelle II en matière de politique RSE vis-à-vis de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et des agences de notation extra-financière.

En 2014, plusieurs métiers du Groupe ont été distingués pour leur démarche d'achats responsables :

- Bouygues Construction a remporté le prix « Innovations fournisseurs » des achats, décerné par la Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France (CDAF), pour son processus de fabrication sur chantier de 120 kilomètres de tubes en polyéthylène haute densité ;
- Colas a notamment remporté le Trophée des Achats 2014 dans la catégorie « Achats durables et responsables » pour la réalisation de ses nouvelles tenues de travail confectionnées selon les principes du commerce équitable ;
- enfin, TF1 s'est vu décerner le trophée RID (Rencontres internationales de la diversité) par l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) et l'Institut de l'Audit Social (IAS), pour ses actions en faveur de l'intégration de la dimension Diversité dans ses négociations et ses contrats d'achat.

Achats responsables

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom
Dépenses <i>(en millions d'euros)</i>	8 332	1 370		1 450	4 219
Dépenses adressables avec des critères RSE <i>(en millions d'euros)</i>	8 332	1 320		1 450	2 435
Part des dépenses adressées avec des critères RSE <i>(en pourcentage)</i>	75 %	76 %		44 %	99 %
Dépenses couvertes par des évaluations RSE <i>(en millions d'euros)</i>	1 812			339	2 049
Nombre de fournisseurs et/ou sous-traitants ayant fait l'objet d'une évaluation RSE <i>(au cours des trois dernières années)</i>	2 388 <i>(2 457 en 2013)</i>	1 054 <i>(802 en 2013)</i>	83 <i>(49 en 2013)</i>	161 <i>(169 en 2013)</i>	338 <i>(319 en 2013)</i>

Les indicateurs Groupe permettent de visualiser, à partir du périmètre global de dépenses, la part potentiellement adressable avec des critères RSE et celle effectivement adressée à ce jour.

En effet, certaines dépenses (par exemple, des dépenses liées à des garanties locatives, des frais de notaires, des frais financiers, etc.) sont dites « non adressables » car il n'est pas pertinent d'y inclure des exigences sociales, environnementales ou sociétales.

Par ailleurs, les indicateurs choisis permettent de distinguer les dépenses adressées avec des critères RSE des dépenses couvertes par des

évaluations RSE. Les critères RSE couvrent toutes les actions pouvant être menées en la matière (dépenses sous couvert d'une politique Achat, contrat incluant la charte ou une clause RSE, fournisseur sélectionné avec des critères RSE et/ou ayant fait l'objet d'une évaluation ou d'un audit RSE dans les trois dernières années, etc.). L'indicateur concernant les « dépenses couvertes par les évaluations RSE » permet de valoriser les actions les plus engageantes vis-à-vis des fournisseurs (uniquement les questionnaires et audit internes et externes RSE), pouvant donner lieu à des plans d'amélioration.

Indicateurs Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013	Commentaire
Pourcentage de l'activité réalisée par des structures ayant développé un plan d'action pour impliquer les partenaires, sous-traitants et fournisseurs dans la démarche QSE au niveau de la structure	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	87 %	80 %	En 2014, Bouygues Construction continue de progresser dans l'implication de ses partenaires sur les enjeux extra-financiers (ce pourcentage était de 61 % en 2007). La hausse observée s'explique par la nette amélioration des performances de Bouygues Energies & Services.
Pourcentage de l'activité réalisée par des structures ayant intégré dans leurs contrats sous-traitants et fournisseurs la charte RSE de manière systématique	Monde	89 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	75 %	70 %	La progression observée en 2014 est due au déploiement de la charte RSE dans de nouvelles structures : Bouygues Travaux Publics Région France, la Guinée Équatoriale et Hong Kong.

En matière d'achats responsables, la filière Achats de **Bouygues Construction** met en œuvre différentes actions réparties en plusieurs axes :

- un choix raisonné des produits et matériaux en amont pour une éco-conception des offres ;
- un comportement Achats responsable, par la mise en œuvre du code déontologique et la signature de la charte « Grands donneurs d'ordres – PME » ;
- le développement des achats solidaires (recours au secteur protégé et adapté) ;
- des achats responsables de matières premières à fort enjeu (le bois, par exemple), qui se traduit par exemple par la lutte contre le commerce illégal, l'élimination de tout achat éventuel de produits « bois » menacés et l'augmentation de la part d'achats de produits

« bois » éco-certifiés. Pour cela, Bouygues Construction a renouvelé pour trois ans son partenariat avec le WWF ;

- la lutte contre le travail illégal ;
- la sélection et le suivi des fournisseurs sur des critères de santé, sécurité, qualité, d'environnement et de lutte contre le travail dissimulé ;
- la gestion de la relation avec les fournisseurs (relations basées sur les valeurs de transparence, de réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs, de respect des délais de paiement et de co-création de valeur). En 2014, Bouygues Construction Purchasing a réuni près de cinq cents personnes, dont plus de trois cents représentants de ses principaux fournisseurs, pour échanger sur ses enjeux d'avenir et renforcer leurs relations de partenariat ;
- le développement d'innovations partenariales, permettant, par exemple, la mise en œuvre de co-développements de produits ou d'équipements.

Indicateur Bouygues Immobilier

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2014	2013
Montant des achats réalisés avec le secteur protégé et adapté <i>(en milliers d'euros)</i>	France et filiales	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	333	426

Dans le cadre de sa politique Achat, **Bouygues Immobilier** évalue :

- l'ensemble de ses fournisseurs nationaux de matériaux référencés dans les collections nationales sur une plateforme dédiée^a afin de mesurer leur engagement en matière environnementale, sociale et éthique ;
- l'ensemble des prestataires qui sont soumis à un questionnaire d'évaluation de leur politique RSE, adapté au secteur des TPE/PME.

Bouygues Immobilier s'est fixé pour objectif d'atteindre 80 % de fournisseurs évalués sur leur démarche de développement durable dans l'activité Logement à l'horizon 2015 et est actuellement en ligne avec ses objectifs, passant de 64 % à 78 % de fournisseurs évalués entre septembre 2013 et septembre 2014, ce qui témoigne d'un fort déploiement de cette démarche initiée en 2012.

Par ailleurs, Bouygues Immobilier prend en compte les critères sociaux à travers le travail de la mission Handicap, créée en 2011, qui s'efforce notamment de faire la promotion de la sous-traitance auprès d'entreprises du secteur protégé et adapté. Des correspondants Handicap, coordonnés par le chargé de mission Handicap, sont en charge de la mise en place des actions de sous-traitance avec le réseau GESAT^b qui assure la promotion du secteur du travail protégé et adapté. Suite au premier accord d'entreprise qui engageait l'entreprise à augmenter de 5 % par an le chiffre d'affaires commandé auprès du secteur protégé et adapté entre 2011 et 2013 (dont l'objectif avait été atteint pour 2012^c), un deuxième accord d'entreprise dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap a été négocié. Celui-ci définit l'objectif d'accroître de 5 % par an la part de valorisation de la main d'œuvre dans le chiffre d'affaires réalisé auprès du secteur protégé et adapté.

(a) EcoVadis

(b) Réseau national du secteur protégé et adapté, anciennement Groupement des établissements et services d'aide par le travail

(c) Le chiffre d'affaires hors taxes commandé auprès des EA/ESAT a augmenté de 10 % en 2012.

La démarche d'achats responsables de **Colas** est progressive et ciblée compte tenu de son grand nombre de fournisseurs, de prestataires et de sous-traitants, de la décentralisation des achats au niveau des sites ou des chantiers et de la contrainte économique. Colas a toutefois décidé d'intégrer les relations avec ses fournisseurs et prestataires parmi les éléments nécessitant une vigilance particulière en France et à l'international.

Ce principe est illustré par le renouvellement des tenues de travail destinées à équiper 30 000 collaborateurs du groupe. Produite au Mali, la fibre de coton biologique qui compose la nouvelle tenue est issue du commerce équitable et est labellisée Max Havelaar. Les tissus ont été réalisés dans des usines européennes certifiées Iso 14001, les teintures utilisées sont labellisées OEKO TEX® catégorie 100. La tenue a été confectionnée dans des ateliers d'Afrique du Nord dont les pratiques ont été contrôlées par SGS lors d'audits sociétaux (douze audits ont été réalisés). Ces ateliers de confection ont en outre été certifiés par Floccert. En plus du Trophée des Achats 2014, Colas a également obtenu le Label Janus de l'Industrie 2014 (décerné par l'Institut français du design) et deux autres trophées récompensant la communication autour de ce projet^a.

Par ailleurs, la démarche d'achats responsables de Colas consiste à :

- identifier les fournisseurs, prestataires et sous-traitants qui ont pris des engagements publics intégrant les achats responsables (adhérents au Pacte Mondial, au BITC^b, au BSR^c, etc.), ou qui ont fait l'objet d'une notation satisfaisante publiée dans ce domaine (index DJSI, FTSE4Good, etc.) ;
- identifier les risques majeurs spécifiques à certains types d'achats dans chaque filiale. Pour analyser les risques d'achats non responsables, la réalisation d'une cartographie des risques est engagée au sein du groupe. Pour ce faire, un guide définissant la notion d'achats responsables et listant de manière non exhaustive les risques potentiels associés aux différents types d'achats a été établi.

Enfin, Colas réalise en France métropolitaine des audits fournisseurs sous contrats cadres : 43 ont été réalisés en 2014 contre 20 en 2013. L'objectif reste de porter à trois le nombre d'audits pratiqués par chaque acheteur du groupe en 2015.

La direction des achats de **TF1** a mis en place, dès sa création en 2008, une démarche « Achats responsables » dont les principaux axes d'action sont :

- **L'évaluation des fournisseurs au travers de la plateforme EcoVadis :** à fin 2014, 183 fournisseurs ont fait l'objet d'une évaluation EcoVadis dans les trois dernières années. L'analyse de ces fiches est un outil complémentaire à la bonne maîtrise de la relation fournisseurs et permet de mettre en place avec les prestataires un pilotage des actions RSE ;
- **le recours au secteur protégé/adapté :** la direction des achats propose un référencement d'établissements du secteur adapté et protégé pour différentes typologies de prestations (travaux d'impression, traitement, conditionnement et mise sous pli, création et communication, entretien d'espaces verts, recyclage de cassettes, etc.). En 2014, elle a enrichi ce panel d'une société de transport de personnes ;

- **l'intégration de clauses environnementales, sociales et sociétales dans les appels d'offres :** des clauses Développement durable Diversité sont incluses dans les contrats, ainsi que dans les Conditions Générales d'Achat.

Courant 2014, l'ensemble des acheteurs de la direction des achats^d ont suivi une nouvelle formation relative à la démarche Achats responsables et Achats Diversité.

Enfin, après la signature en 2012 de la charte des Relations inter-entreprises, TF1 a obtenu en 2014 le Label Relations Fournisseur Responsables décerné par la Médiation Inter-entreprises et la CDAF (Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France). Ce label vise à distinguer les entreprises françaises ayant mis en place des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

Bouygues Telecom développe une politique d'achats responsables avec pour objectifs le référencement de produits et de services plus responsables, et le développement de relations équilibrées avec ses fournisseurs.

La politique et les actions sont déployées en tenant compte des risques RSE propres à chaque famille d'achat. Une cartographie des risques RSE, accompagnée de fiches pédagogiques, est mise à jour régulièrement et diffusée à l'ensemble des acheteurs.

Bouygues Telecom demande à l'ensemble de ses fournisseurs et prestataires de s'engager à respecter les principes de sa charte RSE Fournisseurs. Afin de mieux évaluer leur engagement, des évaluations et audits RSE peuvent être réalisés au cours de la vie du contrat et sont accompagnés si nécessaire de plans de progrès. C'est le cas en particulier pour ses fournisseurs et fabricants de produits à la marque. Quinze audits RSE auprès de dix fournisseurs ont été réalisés sur la période de référence.

Le recours aux entreprises du secteur adapté et protégé couplé à un effort de diversification des activités qui leur sont confiées est un des axes forts de la politique d'achats responsables. Les acheteurs de Bouygues Telecom interrogent les fournisseurs sur leur capacité à travailler en cotraitance avec le secteur adapté et protégé et en font un critère différenciant.

Enfin, Bouygues Telecom est membre de l'association Handeco-Pas@Pas, créée à l'initiative de la CDAF et de grandes entreprises, dans le but de promouvoir et de faciliter la sous-traitance au secteur protégé et adapté, ainsi qu'à celui de l'insertion.

3.4.3.2 L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Cf. rubrique 3.4.3.1 « La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ».

(a) *Dauphin d'Argent au Festival de Cannes Corporate Media & TV Awards du film d'entreprise dans la catégorie « Ressources humaines » pour le film institutionnel présentant les nouveaux vêtements, ainsi que le Prix d'honneur de la Communication responsable aux 28^e Grands Prix Communication et Entreprise*

(b) Business in the Community

(c) Business for Social Responsibility

(d) hors droits et DGAAN (directions des Acquisitions et Négocier de droits)

3.4.4 Loyauté des pratiques

3.4.4.1 Les actions engagées pour prévenir la corruption

Le **groupe Bouygues** s'emploie à respecter des principes stricts dans la conduite de ses affaires et à rassembler managers et collaborateurs autour de valeurs communes. Il attache une attention particulière à l'interdiction et à la prévention des pratiques anticoncurrentielles, déloyales ou de corruption. Bouygues SA, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom renouvellent depuis plusieurs années leur adhésion au Pacte mondial des Nations unies (*Global Compact*) dont l'un des principes vise à agir contre la corruption sous toutes ses formes, et communiquent annuellement sur les actions entreprises dans ce domaine.

Les comités d'éthique et les responsables de l'éthique

Créé dès 2001, le comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat du conseil d'administration de Bouygues SA contribue à la définition des règles de conduite ou des principes d'action qui doivent inspirer le comportement des dirigeants et des collaborateurs. Constitué d'administrateurs, il se réunit au moins trois fois par an à l'occasion de conseils d'administration. Il propose ou donne son avis sur des actions visant à promouvoir un comportement professionnel exemplaire dans ce domaine. Il veille au respect des valeurs ou règles de conduite ainsi définies. Les conseils d'administration de Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1 et Bouygues Telecom se sont également dotés de comités d'éthique inspirés de celui de Bouygues. Bouygues a désigné dès 2006 un responsable de l'éthique du Groupe et chaque métier dispose aujourd'hui de son propre responsable de l'éthique.

Le code d'éthique du Groupe et sa déclinaison dans les métiers

Le code d'éthique du Groupe, préfacé par Martin Bouygues, est diffusé depuis 2006 auprès des collaborateurs de tous les métiers. Il a été complété en janvier 2014 par quatre programmes de conformité (« concurrence », « anti-corruption », « information financière et opérations boursières » et « conflits d'intérêts »). Le code d'éthique est disponible sur le site internet de Bouygues. Chez Bouygues SA comme dans tous les métiers, la présentation du code d'éthique doit faire partie intégrante du dispositif d'accueil des nouveaux collaborateurs. Ce code rappelle que toute activité dans le Groupe, notamment la négociation et l'exécution des contrats, ne doit en aucun cas donner lieu à des agissements de corruption ou de trafic d'influence ou infractions voisines, que cette activité ait pour cadre le secteur privé ou le secteur public. Il rappelle les responsabilités particulières des hiérarchies et il incite les collaborateurs à respecter les principes éthiques du Groupe, en leur rappelant qu'il ne faut pas rester seul face à un dilemme éthique.

Les hiérarchies, les directions juridiques, les responsables de l'éthique, ainsi qu'une procédure d'alerte professionnelle, sont à la disposition des collaborateurs pour faire face à une telle situation. Le code d'éthique interdit aux collaborateurs de proposer ou d'octroyer à des tiers des actes de complaisance, des faveurs ou des avantages, pécuniaires ou autres. Ces principes, complétés par le référentiel de contrôle interne et surtout, depuis janvier 2014, par le programme de conformité anti-corruption (cf. ci-après), rappellent que, si l'appui donné par des intermédiaires, consultants ou agents commerciaux peut être nécessaire dans les secteurs où l'implantation du Groupe est réduite ou en raison de leurs compétences techniques, le recours à de tels intermédiaires ne se justifie que dans ce cadre et à condition que les prestations fournies soient

réelles, les rémunérations en rapport avec ces prestations et le paiement réalisé dans le respect des procédures internes.

Au niveau des métiers, des dispositions spécifiques sont mises en place, l'objectif étant de compléter les règles Groupe par des guides de conduite adaptés aux spécificités de chaque métier. Ainsi, TF1 s'est dotée en 2014 de son propre code d'éthique et Bouygues Telecom a développé un code de bonne conduite destiné à guider ses collaborateurs sur des problématiques propres à son activité.

Le programme de conformité anti-corruption

Sur la proposition du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat, le conseil d'administration de Bouygues a approuvé, au cours de sa séance du 21 janvier 2014, un programme de conformité anti-corruption. Ce document, préfacé par Martin Bouygues, rappelle de manière très claire la position du Groupe relative à l'interdiction des pratiques de corruption et au devoir de lucidité et de vigilance auquel chacun est tenu, ainsi que les responsabilités qui en résultent, en particulier pour les dirigeants.

Il édicte les mesures d'information, de formation, de prévention, de contrôle et de sanction qui doivent être mises en place au sein de chaque métier à l'initiative du directeur général de ce métier. Il présente de façon synthétique les législations en vigueur en matière de lutte contre la corruption. Il consacre des développements particuliers aux règles et recommandations du Groupe applicables à différentes pratiques pouvant receler un risque de corruption : cadeaux et services, financements politiques, mécénat, sponsoring, recours à des intermédiaires commerciaux, lobbying.

Le programme de conformité anti-corruption du Groupe précise que chaque métier peut apporter à ce programme les compléments qui pourraient être justifiés par les spécificités du métier et qui amélioreraient son efficacité.

LA PRÉVENTION

Le programme de conformité anti-corruption du Groupe précise que tout dirigeant auquel est confiée la responsabilité opérationnelle d'une entité du Groupe (filiale, branche, division, etc.) doit mettre en place des mesures appropriées de prévention de la corruption, en s'appuyant sur le responsable du programme de conformité et sur le comité d'éthique du métier.

Brièvement résumées, les mesures de prévention prévues par le programme de conformité sont les suivantes :

- mise en place par les directions juridiques de formations et d'actions préventives dans le domaine des bonnes pratiques de l'action commerciale, possession d'une bonne expertise en matière de réglementation anti-corruption, sélection d'avocats spécialistes ;
- mise en œuvre par les directions financières et comptables des procédures et des principes financiers permettant de combattre l'exposition du Groupe aux risques, notamment en empêchant l'utilisation de moyens de paiement à des fins de corruption ;
- insertion dans les délégations de pouvoirs conférées aux personnes auxquelles est confiée la responsabilité d'une entité, d'un service, d'un projet, d'une fonction commerciale ou d'un service des achats, de dispositions rappelant l'interdiction de toute pratique de corruption ; insertion par les filiales de telles clauses dans les contrats de travail des personnes concernées et/ou dans le règlement intérieur de l'entreprise ;

- examen par chaque métier de la conformité de ses activités avec la législation applicable et avec le programme de conformité lors du lancement ou du bouclage de tout projet important et lors du lancement d'une nouvelle activité ;
- nécessité, lors de l'acquisition d'une entreprise, d'apporter une vigilance particulière au respect par ladite entreprise de la réglementation anti-corruption, et, sauf exception dûment justifiée, d'obtenir des clauses de garantie de la part du vendeur ;
- dans le cadre de l'examen annuel par chaque filiale du Groupe de la cartographie des risques, analyse des risques de corruption propre à ses activités.

Le programme de conformité rappelle qu'un dirigeant ou collaborateur qui a connaissance d'une pratique susceptible d'être qualifiée de corruption, doit informer sa hiérarchie et sa direction juridique dans les meilleurs délais. Il rappelle que le dirigeant ou collaborateur peut également utiliser le dispositif d'alerte professionnelle mis en place au niveau de chaque métier.

LA FORMATION

Le programme de conformité anti-corruption du Groupe rappelle que tout dirigeant ou collaborateur, impliqué dans l'obtention et la négociation de contrats ou d'achats pour son entreprise, doit connaître et comprendre les grandes lignes de la réglementation relative à la lutte contre la corruption, ainsi que les risques attachés à sa violation. Il précise que dans l'année suivant leur embauche ou leur nomination, les collaborateurs qui se voient confier la responsabilité d'une filiale ou d'une entité équivalente, une fonction commerciale, ou une mission au sein d'une direction des achats, sont tenus de suivre une formation portant sur la lutte contre la corruption, animée par le responsable du programme de conformité du métier concerné. Celui-ci définira le mode de formation le plus adapté et veillera à ce que ces mêmes personnes bénéficient périodiquement de formations leur permettant d'actualiser leurs connaissances et leur appréciation des risques encourus.

Plus généralement, le programme de conformité anti-corruption impose à chaque entité du Groupe d'introduire dans ses modules de formation destinés aux différentes catégories de collaborateurs concernés un volet adapté consacré aux règles anti-corruption. Il impose que soit mis en place au sein de chaque métier, conformément à sa politique de formation, un module de formation générale simple et synthétique, accessible à tout moment par Intranet (*e-learning*), dont l'importance devra être portée à l'attention des collaborateurs.

Dans chacun des métiers sont ainsi organisées des formations adaptées aux différents niveaux hiérarchiques. Elles transmettent l'éthique et les valeurs du Groupe de façon concrète, en abordant les sujets et les risques spécifiques que peut présenter l'activité du métier.

Les cadres dirigeants reçoivent depuis plusieurs années des formations sur l'éthique et sur les valeurs du groupe Bouygues, dispensées par l'IMB (Institut du management Bouygues). Des outils d'animation et de formation ont été mis en place, notamment le cycle international, les séminaires « Respect et performance », « Responsabilité sociale et environnementale », « Développement des valeurs Bouygues » et, plus récemment, les séminaires « Responsabilité dans les organisations » et « Respect et management ». Plus de sept cents cadres dirigeants ont pris part à ces formations depuis la création de l'IMB en 2002.

« *S'engager sur l'éthique et la conformité vis-à-vis de nos clients et partenaires* » constitue l'un des engagements de la démarche de développement durable Actitudes de **Bouygues Construction**. Compte tenu de l'importance du sujet et de la nécessaire mobilisation de tout le management, l'ensemble des formations existantes dans le domaine

commercial ou visant à préparer aux fonctions managériales intègrent un volet Éthique et Conformité. Dans le prolongement des actions engagées depuis 2011, le plan de formation dédié à l'éthique et à la conformité est décliné dans chaque entité de Bouygues Construction dans le cadre de modules de formation ciblés par catégorie de population. En outre, un volet Éthique a été introduit dans des formations destinées aux jeunes managers et aux managers confirmés identifiés à haut potentiel, ainsi que dans les formations juridiques suivies par les acheteurs ayant moins d'un an d'ancienneté. Au total, plus de cinquante modules de formation relatifs à l'éthique sont organisés tous les ans dans le groupe Bouygues Construction.

Chez **Bouygues Immobilier**, une formation relative à l'éthique et à la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans la promotion immobilière est dispensée depuis 2011.

Chez **Colas**, la forte décentralisation et le très grand nombre de collaborateurs en capacité de contracter notamment avec les clients publics accroissent le niveau de risque. C'est pourquoi des dispositifs de formations, des rappels et des contrôles sont dispensés régulièrement selon des programmes qui visent à couvrir la totalité des filiales. Les principales actions menées sont les suivantes :

- organisation de séminaires de formation par la direction juridique, dans le cadre d'un plan pluriannuel visant à couvrir l'ensemble du groupe. Ainsi, en 2014, plusieurs journées de formation sur l'éthique et la responsabilité pénale des dirigeants ont été dispensées dans différentes entités du groupe Colas, tant en France qu'à l'international. Des rappels réguliers sont par ailleurs effectués sur ce thème dans toutes les réunions de filiales ;
- élaboration et diffusion dans les filiales situées aux États-Unis d'un nouveau code de conduite et réalisation d'une formation dans chaque filiale ;
- en 2015, le programme de formation assuré par la direction juridique du groupe Colas comprendra des séminaires pour les filiales implantées à Djibouti, au Maroc, à l'île Maurice, à Madagascar, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, en Hongrie, ainsi que chez Colas Rail.

Chez **TF1**, les programmes de conformité approuvés en juillet 2014, dont celui relatif à la prévention de la corruption, ont été remis nominativement aux cadres dirigeants du groupe ; un dispositif est par ailleurs déployé (formations spécifiques, actions de sensibilisation) pour les accompagner dans la maîtrise et l'application de ces programmes, ainsi que dans la sensibilisation de leurs équipes. La mise en œuvre opérationnelle du code d'éthique et des programmes de conformité s'effectue sous la conduite d'un responsable Conformité groupe nommé en septembre 2014.

Bouygues Telecom a développé une démarche éthique destinée à guider ses collaborateurs sur des problématiques propres à son activité, dont notamment la corruption, au travers d'un code de bonne conduite, d'un guide sur l'éthique et d'une formation en e-learning, accessibles à tous les collaborateurs sur un Intranet dédié à l'éthique. En parallèle, elle applique depuis 2014 le programme de conformité « anti-corruption » du groupe Bouygues et a inséré des alertes sur la lutte contre la corruption dans les délégations et mandats, les contrats, les processus d'audit d'acquisition et sa politique générale d'achats.

LE CONTRÔLE

La lutte contre la corruption est un thème du **référentiel de contrôle interne** du Groupe. Le programme de conformité précise que des dispositions spécifiques peuvent lui être ajoutées par un métier lorsqu'elles sont nécessaires pour assurer l'efficacité du programme de conformité. Une surveillance annuelle de l'efficacité du programme de conformité est effectuée grâce à la procédure d'auto-évaluation des principes de

contrôle interne mis en œuvre dans les métiers et leurs filiales. Au cas où l'auto-évaluation révélerait des carences dans la mise en œuvre du programme de conformité, celui-ci précise qu'un plan d'action devra être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Le programme de conformité indique par ailleurs que lors des **missions d'audit interne** régulières ou à l'occasion de missions spécifiques, les directions de l'audit, avec le concours des responsables du programme de conformité « anti-corruption », et, le cas échéant, l'appui d'avocats ou d'autres prestataires, doivent être périodiquement missionnées pour vérifier que les opérations du Groupe sont menées en conformité avec les principes du programme de conformité et du référentiel de contrôle interne du Groupe et du métier. Il impose à chacun de collaborer avec les services d'audit. Il précise que les conclusions du rapport d'audit interne seront communiquées au comité d'éthique du métier ; elles devront être prises en compte si nécessaire pour renforcer le programme de conformité, ainsi que tout dispositif mis en place pour en assurer la bonne exécution.

Enfin, le programme de conformité « anti-corruption » impose désormais à chaque responsable du programme de conformité d'un métier de transmettre chaque année au responsable de l'éthique du Groupe un rapport sur la mise en place du programme de conformité, détaillant les améliorations apportées ou à apporter, les informations diffusées, le nombre des formations dispensées, le nombre de collaborateurs ayant suivi lesdites formations, ainsi que les plans d'action adoptés après les contrôles et audits.

3.4.4.2 Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Pour le **groupe Bouygues**, le respect des clients est une valeur fondamentale partagée au sein de toutes ses activités. Cet état d'esprit s'illustre notamment dans les engagements qu'il défend en faveur de la préservation de la santé et de la sécurité des utilisateurs.

Dans ce domaine, l'un des thèmes prédominants de l'année 2014 est celui de la qualité de l'air dans les immeubles. Bouygues Construction et Bouygues Immobilier mesurent désormais cette dernière et contribuent à l'améliorer en utilisant des matériaux mieux adaptés, ainsi que des systèmes de ventilation plus efficaces et régulés en temps réel grâce à l'implantation de capteurs.

L'amélioration de la qualité de l'air intérieur des ouvrages construits est l'axe principal de **Bouygues Construction** en matière de santé des utilisateurs de ses bâtiments.

Depuis quatre ans, l'entreprise a réalisé plusieurs campagnes de mesure et s'attache à élaborer des solutions visant à faire baisser les taux des principaux polluants. De plus, la base de données Polygreen dirige les acheteurs vers les produits les plus respectueux de la santé des utilisateurs finaux. Ces travaux ont abouti, par exemple, à l'utilisation de peintures écolabellisées sur ses chantiers ou encore sur la mise en place, par Bouygues Bâtiment Ile-de-France – Habitat Social, d'une surveillance de la qualité de l'air dès le début d'un chantier de crèche (depuis la phase de construction jusqu'au début de l'utilisation des locaux). Cette même filiale a lancé en 2011 l'offre « Habitat & Santé », visant à intégrer à chaque proposition commerciale une description de la qualité de l'air intérieur.

Par ailleurs, Bouygues Construction souhaite aller au-delà des strictes mesures de prévention de la santé et la sécurité des utilisateurs en travaillant sur le confort et l'usage.

Bouygues Immobilier travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de la qualité de l'air dans ses bâtiments en s'appuyant, entre autres, sur les travaux de l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur) et du Grenelle environnement. Les leviers d'actions sont :

- La réduction à la source des polluants pour limiter les émissions de COV (Composés Organiques Volatils), en référencant (dans le référencement collections Nationale), uniquement des produits dont l'étiquetage sanitaire correspond au niveau A+ (étiquetage obligatoire depuis 2012) pour matériaux et les produits en contact direct avec l'air intérieur.
- L'optimisation des systèmes de ventilation, de filtration et des équipements afin de garantir un renouvellement de l'air intérieur suffisant pour gérer les sources de pollutions internes (activités, mobiliers, ménage, sur-occupation occasionnelle, etc.). L'objectif est de prendre en compte le site et les éventuelles sources de pollutions extérieures pour adapter la conception tout en garantissant de bonnes performances énergétiques.

Les clients finaux de Colas sont les usagers des infrastructures qu'il construit ou entretient. À l'exception des questions de sécurité, les infrastructures de transport ne présentent pas de risques, ni d'impacts directs sur la santé des utilisateurs.

La R&D de Colas travaille dans plusieurs domaines pour répondre aux enjeux de sécurité routière, en particulier :

- l'élaboration d'une gamme de revêtements performants permettant une meilleure adhérence des pneumatiques (produits rugueux et/ou drainants pour limiter les effets de perte d'adhérence par temps de pluie) ;
- l'amélioration de la visibilité (travaux sur le marquage au sol par temps froid ou humide et la nuit) ;
- la fabrication d'équipements de sécurité de la route (Aximum, filiale Sécurité Signalisation).

TF1 se mobilise dans la lutte contre l'obésité, notamment en augmentant régulièrement le volume des émissions diffusées en application de la charte alimentaire dont le groupe est signataire. Celle-ci vise à promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision. La série de programmes courts *Petits Plats en équilibre* et *TFou de cuisine* participent à la promotion d'une alimentation saine et équilibrée.

Bouygues Telecom contribue, au travers de la taxe additionnelle IFR^a, au financement des mesures de champs électromagnétiques par des laboratoires accrédités Cofrac (Comité français d'accréditation), selon le nouveau dispositif gouvernemental de mesures de champs électromagnétiques en vigueur depuis janvier 2014 (résultats accessibles sur www.cartoradio.fr).

Pour l'information de ses clients et prospects, Bouygues Telecom a poursuivi sa politique de diffusion du dépliant d'information *Mon mobile et ma santé* édité par la Fédération Française des Télécoms (FFT). Il a développé et contrôlé son dispositif d'information dans les boutiques, sur les sites internet et dans les brochures, en particulier sur les débits d'absorption spécifiques (DAS) des terminaux et sur les recommandations en faveur de l'usage des kits piétons fournis avec les mobiles. Enfin, une série d'animations didactiques sur des questions des ondes et de la santé concernant les équipements de téléphonie mobile et les antennes relais font l'objet d'une diffusion sur les réseaux sociaux.

(a) imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

Un contrôle systématique est effectué sur les mobiles distribués par Bouygues Telecom et il a été renforcé sur les produits à la marque. L'entreprise a poursuivi ses propres travaux scientifiques en matière d'exposition, en complément des programmes de financement de recherche mis en place par le gouvernement et auxquels Bouygues Telecom contribue^a.

Enfin, l'entreprise adopte une position proactive pour assurer la protection des enfants et adolescents envers certains contenus internet inadaptés et propose une solution de contrôle parental disponible gratuitement sur mobile, ordinateur et télévision.

3.4.4.3 Les autres actions engagées, au titre des informations relatives aux engagements sociétaux, en faveur des Droits de l'homme

Les informations données ci-après complètent celles qui figurent dans le présent document sous les rubriques 3.2.4.1 « Conditions de santé et de sécurité au travail » ; 3.2.4.3 « Accidents du travail » ; 3.2.6 « Égalité de traitement », 3.2.6.1 « Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » ; 3.2.7 « Respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail ».

On considère ici la notion d'engagement en faveur des Droits de l'homme dans une acception large. Il s'agit, par exemple, chez TF1, des actions permettant l'accessibilité des programmes télévisés aux personnes handicapées ou, chez Bouygues Telecom, de la participation aux programmes de couverture des « zones blanches ».

Bouygues Construction, adhérente du Pacte mondial des Nations unies depuis 2006, s'emploie à appliquer les principes directeurs du Pacte dans l'ensemble de ses filiales notamment au travers du code éthique, de sa politique de conformité et de la charte RSE fournisseurs. Les entités de Bouygues Construction présentes dans les pays émergents font porter leurs efforts dans plusieurs directions : application aux personnels locaux des standards de l'entreprise en matière de santé et sécurité, supérieurs à la législation locale dans de nombreux pays, conditions de travail et d'hébergement décentes dans le respect des cultures et des communautés, et procédures de contrôle pour s'assurer que sous-traitants et fournisseurs ne pratiquent pas le travail forcé ou celui des enfants. Par ailleurs, Bouygues Construction applique des procédures très strictes pour lutter contre le travail illégal (contrôle systématique des papiers d'identité et autorisations de travail en lien avec les autorités compétentes, système de badge à l'entrée des chantiers, etc.).

Bouygues Immobilier est signataire du Pacte Mondial de l'ONU depuis juillet 2006, ce qui implique la publication annuelle du *Communication Of Progress*, document faisant état des évolutions concernant notamment la description des actions ou des politiques mises en œuvre concernant le respect des Droits de l'homme.

Dans l'article 2 de son code d'éthique, le groupe Bouygues, dont **Colas** fait partie, s'engage à se conformer à la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations unies et aux conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Colas est présent dans cinquante pays sur cinq continents et poursuit un modèle centré sur des implantations permanentes employant des collaborateurs locaux. Il s'attache à privilégier un recrutement local partout dans le monde et, de ce fait, emploie peu de collaborateurs expatriés : environ 400 (en

provenance d'une vingtaine de pays) sur un total de 24 000 collaborateurs à l'international. Le recours à du personnel local et un comportement respectueux vis-à-vis des collaborateurs concourent au respect des droits humains. En France et à l'international, le groupe Colas s'engage à respecter les lois et réglementations, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme, tout en vérifiant, lors des audits internes, qu'il n'est pas complice de violations de ces droits. Il n'y a pas de signe que Colas soit particulièrement exposé sur ces sujets. Principalement présent dans les pays de l'OCDE où il réalise plus de 90 % de son activité, Colas est pratiquement absent des pays figurant sur les listes de pays à risques sur ces questions. De plus, sa politique d'intégration verticale le protège mécaniquement d'un recours systématique aux achats extérieurs et à la sous-traitance. Le domaine des achats et de la sous-traitance est souvent considéré comme un sujet à risque. Colas est dans une position particulière puisque la nature de son activité se prête peu aux délocalisations. Les achats dans les pays à risque sont conduits par des équipes Colas elles-mêmes implantées dans ces pays, ce qui permet de limiter le risque de se faire entraîner à contracter avec des fournisseurs qui violent ces droits, compte tenu à la fois de cette présence locale et des systèmes de management. La direction de l'audit a pour consigne de lancer une alerte en cas de détection d'un problème de cette nature lors d'une mission, même si aucune plainte n'est déclenchée. En 2010, un exercice d'audit et de notation par l'agence BMJ n'avait pas relevé de fragilité particulière sur ces questions.

En tant que groupe média, la confiance du public est au cœur des enjeux de **TF1**. La qualité de l'information fabriquée et diffusée sur ses antennes et sites internet, ainsi que la conformité de l'ensemble de ses programmes aux engagements pris envers la collectivité sont donc les enjeux clé de son impact sociétal. La nature de ces enjeux est renforcée par la position unique de TF1, chaîne leader en termes d'audience en France. La lutte contre les stéréotypes et la banalisation de la représentation des diversités de la société civile est un travail que mène l'entreprise TF1 autant que l'Antenne, avec l'ensemble des acteurs impliqués sur ces questions, et en dehors de tout esprit de compétition. Tous les personnels en charge de la fabrication des programmes ont suivi une formation dédiée à la prise en compte de la diversité sous tous ses aspects. Grande chaîne familiale, TF1 assure l'accessibilité des programmes à tous, notamment aux personnes atteintes d'une déficience auditive ou visuelle par le recours au sous-titrage et à l'audiodescription. Pour garantir la sécurité des données sur ses sites et applications, le groupe a aussi mis en place une politique de traitement et de sécurisation des données personnelles recueillies, dans les règles de l'art technologique, et qui est régulièrement vérifiée et auditée.

Bouygues Telecom participe aux programmes de couverture partagée avec les autres opérateurs. Grâce à la mutualisation d'éléments d'infrastructures existants, ces programmes visent à réduire la fracture numérique tout en minimisant l'impact environnemental. L'opérateur couvre ainsi les communes « zones blanches » en 2G, apporte le haut débit mobile (3G) et a négocié un partage pour étendre la couverture et apporter aussi le très haut débit mobile (4G) dans les zones peu denses. Depuis 2005, l'entreprise se mobilise pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux services de communications électroniques. Elle communique sur une sélection de terminaux par type de handicap dans son guide point de vente et sur son site internet. Son service client est accessible aux personnes sourdes et malentendantes. De plus, avec HandiCaPZéro, elle propose gratuitement l'installation de logiciels pour les personnes déficientes visuelles, ainsi qu'une documentation adaptée.

(a) En 2014, la revue internationale *Journal of Exposure Science and Environmental Epidemiology* affiliée à Nature a retenu une publication scientifique concernant la puissance émise par un smartphone en communication 3G VoIP.

3.5 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion (exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC^a sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Bouygues, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le chapitre 3 « Informations sociales, environnementales et sociétales » du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés du Protocole de *reporting* social, environnemental et sociétal du groupe Bouygues dans sa version datée de 2014, complété par les protocoles de *reporting* des cinq métiers (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure en introduction dans le chapitre 3.1.2 « Méthodologie de *reporting* RSE » du rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à

l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de neuf personnes entre juillet 2014 et février 2015 pour une durée d'environ dix-huit semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000^b.

(a) portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

(b) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées dans le chapitre 3.1.2 « Méthodologie de reporting RSE ».

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une cinquantaine d'entretiens avec plus d'une soixantaine de personnes responsables de la préparation des informations RSE auprès des différentes directions de la société consolidante et des cinq métiers, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux

de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes^a :

- au niveau de l'entité consolidante et des cinq métiers (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1, Bouygues Telecom), nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau des deux métiers les plus contributeurs aux impacts sociaux et environnementaux (Colas et Bouygues Construction, représentant près de 90 % des effectifs et des émissions de gaz à effet de serre), nous avons sélectionné un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées^d en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque. À ce niveau, nous avons mené des entretiens pour vérifier la

(a) Informations sociales :

- Informations quantitatives (indicateurs) : l'effectif total et les mouvements, la part des femmes manager (France), la part des femmes directeurs (International), le taux d'absentéisme (France), les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail des collaborateurs (Monde), le nombre de maladies professionnelles reconnues (France), la part des sociétés assurant une couverture sociale (International), le nombre moyen de jours de formation par salarié (France) et la part des sociétés disposant d'un plan de formation (International). Le périmètre International concerne les sociétés de plus de 300 salariés présentes à l'international.

- Informations qualitatives : l'emploi, les conditions de santé sécurité, les politiques mises en œuvre en matière de formation.

Informations environnementales et sociétales :

- Informations quantitatives (indicateurs) : la part de l'activité Bouygues Construction couverte par un SME certifié, la prise de commandes annuelle des bâtiments de Bouygues Construction avec un engagement de certification ou de labellisation, la part des chantiers Bouygues Construction éligibles labellisés Ecosite, la part du chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier avec un engagement de certification ou de labellisation, le taux de certification environnementale des activités de production de matériaux de Colas, la part des déchets non dangereux valorisés de Bouygues Construction, le nombre de mobiles de Bouygues Telecom collectés en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation, les quantités et le ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits par Colas, les quantités et le taux de recyclage des agrégats d'enrobés de Colas pour en valoriser le bitume, le taux de récupération des huiles usées de Colas, la surface des opérations d'Immobilier d'entreprise de Bouygues Immobilier Green Office[®] actives sur la période de reporting, le nombre de logement Bepos en chantier ou livrés dans l'année par Bouygues Immobilier, l'énergie consommée par tonne d'enrobés produite par Colas, le taux d'enrobés tièdes et basse température de Colas, la part de la prise de commandes Infrastructure de Bouygues Construction où des engagements en matière de biodiversité ont été pris, la part des sites de production de granulats de Colas ayant une action en faveur de la biodiversité, la part de chantiers de Bouygues Construction faisant l'objet d'actions de concertation, de communication ou d'évaluation de la satisfaction des riverains, la part des activités de production de matériaux de Colas ayant une action en matière de dialogue local.

- Informations qualitatives : la politique générale en matière d'environnement, les démarches d'évaluation ou de certification, la consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique (le programme cLEANergie de Colas, la politique d'efficacité énergétique de Bouygues Telecom, la consommation de matières premières, les rejets de gaz à effet de serre, les relations fournisseurs et sous-traitants (démarche achats responsables), la loyauté des pratiques et actions engagées pour prévenir la corruption (code d'éthique et programme de conformité), les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs (qualité de l'air intérieur des bâtiments, radio fréquences pour Bouygues Telecom et protection des données personnelles).

correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 7 % de l'activité et des effectifs des deux métiers ;

- au niveau des trois autres métiers (Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom), les justificatifs disponibles au niveau des sièges couvrent la quasi-totalité des activités.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Paris-La Défense, le 24 février 2015

Éric Mugnier
Associé développement durable

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Bruno Perrin
Associé

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- concernant le taux de fréquence des accidents du travail publié, le groupe Bouygues suit les accidents déclarés et reconnus par les autorités locales compétentes. Bouygues Construction applique à l'ensemble de ses implantations la prise en compte de l'accident à partir d'un jour d'arrêt, comme cela est fait en France. Colas ne comptabilise que les accidents dont la durée dépasse le délai de reconnaissance réglementaire du pays concerné ;
- compte tenu de la diversité des métiers, la plupart des indicateurs environnementaux et sociétaux sont spécifiques aux métiers, ce qui limite la présentation des données sous forme consolidée ;
- la part des déchets non dangereux valorisés de Bouygues Construction fluctue fortement en fonction des quantités de déchets inertes produits, représentant près des trois quarts des déchets non dangereux produits. À l'international, le suivi de la valorisation de ces déchets est hétérogène.